

Pays d'Évian - Vallée d'Abondance

Portrait social



Avril 2022







Sommaire

Prise en main du document	p.4
Méthodologie	p.5
Présentation du territoire d'étude	p.6
Les chiffres clés du territoire d'étude	p.7
CONTEXTE GÉNÉRAL	
Le peuplement	p.9
Le logement	p.30
LES FAMILLES	
Les familles avec enfant(s)	p.39
LES ENFANTS	
Les mineurs	p.48
La petite enfance	p.63
La petite enfance - l'offre d'accueil	p.68
L'enfance	p.84
L'adolescence	p.85
LES JEUNES	
Les jeunes adultes	
Les jeunes actifs	p.95

Sommaire

Sommaire



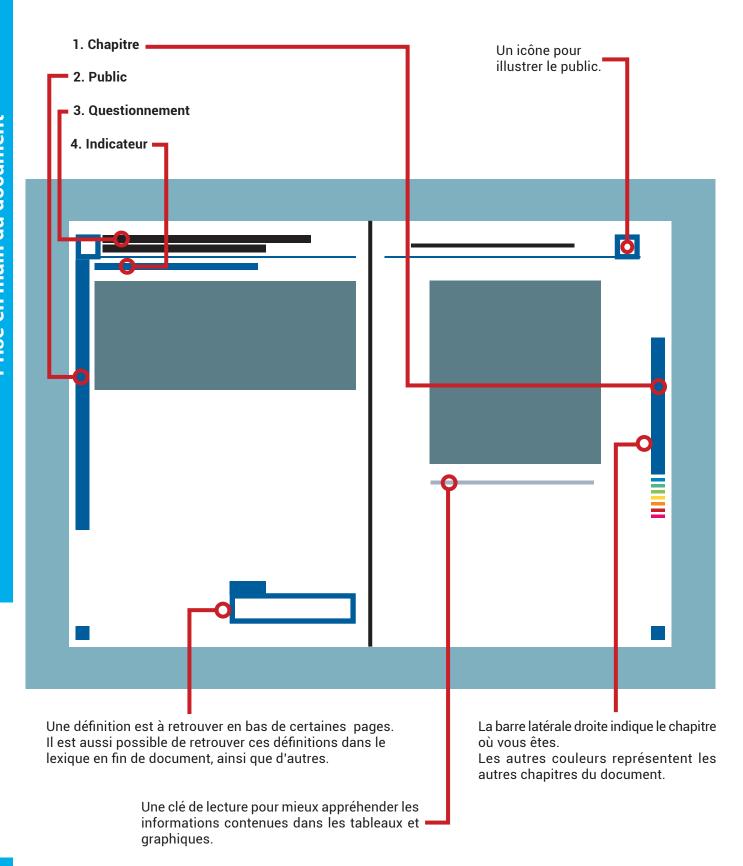
LES SENIORS	
Les 60 ans et plus	p.100
Les 55-64 ans	p.112
Les aînés de 75 ans et plus	p.114
LES POPULATIONS FRAGILES	
Les populations selon les ressources financières	p.118
SANTÉ	
Les besoins potentiels de santé	p.148
État de santé et habitudes de vie	
L'offre de soins libérale	p.167
Accès et recours aux soins	p.178
LES ACTEURS ÉCONOMIQUES	
Les actifs résidents	p.187
Bibliographie	p.213
Lexique	p.215



Prise en main du document

Le document se compose en plusieurs chapitres. Chaque chapitre contient plusieurs publics et chaque public amène à plusieurs questionnements. Ces questionnements sont composés de plusieurs indicateurs.

La barre latérale gauche accompagnée de son icône rappelle le public présenté. La barre latérale droite montre le chapitre du document dans lequel vous êtes. Les titres en haut sont liés aux questionnements et aux indicateurs, ces derniers pouvant être accompagnés d'indicateurs détaillés comme des cartes ou des tableaux.



4

Méthodologie



PRÉCAUTIONS DE LECTURE

Les délais de mise à disposition des données sont variables selon les sources et les échelles géographiques.

LE RECENSEMENT DE L'INSEE

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que désormais les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

- Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.
- Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1er juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1).

Le calcul des évolutions ne peut se faire qu'au bout d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes de façon à ce que les comparaisons d'une donnée du recensement à l'autre n'intègrent pas la même année d'enquête

Les données infra-communales sont diffusées au début du 3ème trimestre. Elles sont millésimées également à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5 à N-1.

AUTRES SOURCES DE DONNÉES

D'autres sources de données sont prises en compte dans cette étude, plus anciennes ou plus récentes selon les cas. Si les dates diffèrent légèrement, les données ainsi collectées nous permettent néanmoins de repérer les dynamiques au sein des territoires et les tendances générales. Les décalages de mise à disposition des sources de données ne nuisent pas à la mise en place d'une bonne photographie du territoire.

UNE PROJECTION DES POPULATIONS PAR PROLON-GEMENT DES TENDANCES DE CONSTRUCTIONS DE LOGEMENTS

Les projections de population présentées ici sont réalisées à partir des données des derniers recensements (depuis 1999). Elles utilisent les tables de mortalité [une espérance de vie à la naissance : passant de 85,0 ans en 2013 à 87,7 ans en 2030 pour les femmes, et de 78,7 ans en 2013 à 82,7 ans en 2030 pour les hommes] et de natalité [1,95 enfant par femme en moyenne et un âge moyen à la maternité de 31,3 ans en 2030] par classe d'âge projetées au niveau national (tables Insee Omphale, scénario central) et la structure par âge des migrations résidentielles observées entre 2017 et 2018. Le calcul des naissances et décès réalisé à partir des quotients de natalité et de mortalité Omphale est ajusté via les observations issues des données état-civil.

L'évolution du parc de logement prise en compte reprend, par défaut, le nombre de nouveaux logements observé sur la période 2013-2018. Concernant l'évolution de la diminution de la taille moyenne des ménages, le taux observé entre 2013 et 2018 est prolongé.

Ainsi, les projections de population que nous vous proposons, au-delà de poursuivre le rythme des constructions passées, reposent sur quelques postulats de base :

- elles partent du principe que les logements correspondent et correspondront à un besoin réel et donc qu'ils ne resteront pas vacants
- elles considèrent aussi que le rythme de construction est tenable et qu'il existe donc suffisamment de foncier disponible sur le territoire.

Les méthodes de projections démographiques sont des outils d'aide à la décision et d'analyse. Elles n'indiquent pas une prévision exacte des populations attendues sur le territoire mais une analyse de l'impact sur l'évolution de la population des dynamiques étudiées. Elles sont basées sur un grand nombre d'hypothèses et doivent par conséquent être considérées avec précautions. Une variation sur l'une ou l'autre des hypothèses considérées ferait varier les populations projetées.

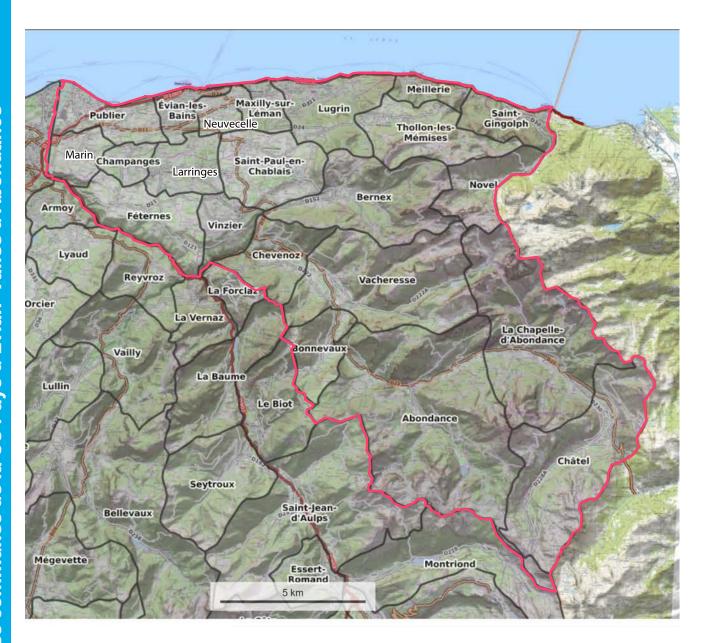
LES DERNIÈRES DONNÉES EN VIGUEUR DE L'INSEE SONT :

Au niveau communal : le recensement de la population millésimé 2018, correspondant aux résultats des enquêtes des années 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 / Données Filosofi 2018 / Populations municipales 2019

Au niveau infra-communal : le recensement de la population millésimé 2018, correspondant aux résultats des enquêtes des années 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 / Données Filosofi 2018



Les communes de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance



Située au nord du département de la Haute-Savoie à la frontière franco-suisse, la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance se compose de 22 communes inégalement peuplées : 49 habitants de la CC résident à Novel et 279 à Bonnevaux quand la commune d'Évian-les-Bains en compte 9 100.

Les données les plus récentes en matière de chômage (en date du 30/11/2021) ne sont pas disponibles à l'échelle de l'intercommunalité. Pôle Emploi ne diffuse en effet de données statistiques que pour les communes comptant plus de 5 000 habitants.

La source «DARES» diffuse des données moins récentes (31/12/2020) mais disponibles pour l'ensemble des communes. Les données sont brutes et arrondies au multiple de 5 (à l'exception des effectifs inférieurs à 7 pour lesquels la valeur a été imputée à 0 afin de respecter le secret statistique).

La CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance ayant été créée au 1er janvier 2017, les données antérieures à cette date ont été recomposées afin de concerner le même périmètre.

Portrait social

LES CHIFFRES CLÉS

DU PAYS D'EVIAN- VALLÉE D'ABONDANCE





41 642 habitants au 1er janvier 2019



+1,5% Évolution annuelle de la population



18 144 ménages

2,2 personnes par ménage



6 060 personnes seules 33% des ménages



2 318€

Le niveau de vie mensuel médian



7% Taux de pauvreté au seuil de 60%



12 372

emplois occupés sur le territoire



3740

17%

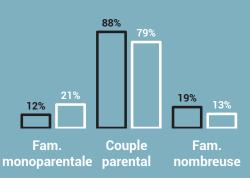
DEFM de catégorie A

Indice de chômage estimé



+5%

familles avec enfant(s) entre 2013 et 2018 des ménages sont des familles



Types de familles en 1990 et 2018



9 271

enfants de moins de 18 ans

+6%

entre 2013 et 2018

de la population est mineure



62%

des moins de 3 ans ont un besoin impératif de mode de garde



2 2 9 4

jeunes de 18-24 ans

-5%

6%

entre 2013 et 2018

de la population a entre 18 et 24 ans

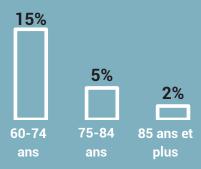


12%

des jeunes sont ni en formation ni en emploi



seniors de 60 ans et plus

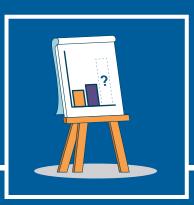


Part parmi la population totale



Projection des 60 ans et plus à l'horizon 2028

CONTEXTE GÉNÉRAL



LE PEUPLEMENT

Comment l'évolution du peuplement a-t-elle influencé celle des besoins sociaux ?_	p.12
La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?	p.15
Comment l'évolution du peuplement a-t-elle influencé celle des besoins sociaux ?_	p.17
Combien de ménages sans enfant ?	p.20
Qui sont les personnes vivant seules ?	p.22
Les allocataires de la Caf	p.24
Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge	et la
taille des ménages ?	p.26

LE LOGEMENT

Quels sont les enjeux lies au logement sur le territoire ?_	p.30
Les allocataires Caf bénéficiaires d'une aide au logement	tp.38

CONTEXTE GÉNÉRAL

Ce premier chapitre de votre portrait social vise à apporter quelques données de contexte sur votre territoire en analysant la dynamique de peuplement de votre commune ou intercommunalité, la composition de votre parc de logement et son évolution, mais aussi les niveaux de vie des ménages habitant le territoire.

Au regard de l'évolution démographique, il s'agit ici de s'interroger sur le projet de peuplement du territoire. Quels leviers peuvent être mobilisés pour dynamiser ou consolider l'attractivité de la commune ?

Qu'il y ait de nombreux habitants qui arrivent ou partent de la commune (ou intercommunalité), analyser la dynamique de peuplement permet de se questionner sur l'adaptation de l'offre de services dans une logique de dimensionnement de l'offre de services publics et de maintien de sa qualité. Intégrer et diffuser l'information aux potentiels nouveaux arrivants sur le territoire constitue un enjeu clef, notamment pour maintenir l'accès aux droits et aux services pour tous les habitants et lutter contre la fracture numérique. Cette première partie permet aussi de mesurer l'importance ou non de l'isolement résidentiel sur le territoire et d'anticiper les éventuelles conséquences du vieillissement de la population.

Au regard de la dynamique et du projet de peuplement, il s'agit également de s'interroger sur l'offre de logement proposée sur le territoire en anticipant par exemple la mise en service de nouveaux logements et/ou l'impact de la dynamique constructive, mais aussi en questionnant l'adaptation des logements aux besoins de la population (seniors en situation d'isolement résidentiel, familles, jeunes actifs etc...), et en analysant le taux de vacance des logements sur la commune ou l'intercommunalité et le suivi du ratio demandes / attribution du logement aidé...

Ainsi, connaître l'évolution de la taille de la population, de la structure par âge, l'impact des mobilités résidentielles sur votre territoire, l'évolution du parc de logements, la taille des logements, le nombre de logements vacants, l'évolution des niveaux de vie et leur distribution, ... constituent un ensemble d'indicateurs clefs porteurs d'enjeux pour votre territoire et vous permettant de toujours adapter votre projet politique au plus près des attentes et besoins des habitants.





CHIFFRES CLÉS

CONTEXTE GÉNÉRAL



41 642 habitants au 1er janvier 2019



Évolution annuelle de la population



+0,4%

Évolution annuelle due au solde naturel



Évolution annuelle due au solde migratoire



18 144 ménages

2,2 personnes par ménage

de propriétaires au sein des résidences principales



1990 2018

+7 pts

Part des personnes seules

+1 pt

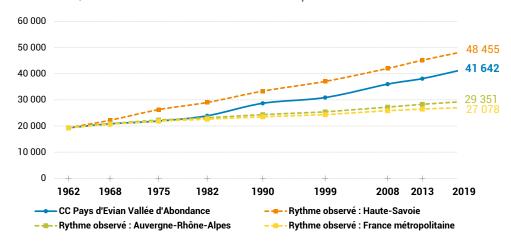
Part des couples sans enfant



Comment l'évolution du peuplement a-t-elle influencé celle des besoins sociaux ?

Évolution de la population des années soixante à nos jours

Source: Insee, RP 1962-2019 - Traitements © Compas



Indique l'évolution qu'aurait connu CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance si le territoire avait suivi le rythme observé dans les territoires de comparaison.

Lecture : la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance compte 41 642 habitants en 2019. Si celle-ci avait suivi le rythme d'évolution observé en Haute-Savoie, sa population serait de 48 455 habitants en 2019.

La population de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance a augmenté de près 3530 habitants entre 2013 et 2019, soit de 9,3% en 6 ans contre +2,2% en France métropolitaine.

Celle-ci n'a cependant pas évolué au même rythme dans l'ensemble des communes de l'intercommunalité.

Champanges se distingue avec une croissance démographique de plus de 26% suivie de Larringes et Vinzier où la population augmente de 17,5%. Féternes, Évian-les-Bains, Lugrin et Châtel voient dans le même temps le nombre de leurs habitants progresser de moins de 7%.

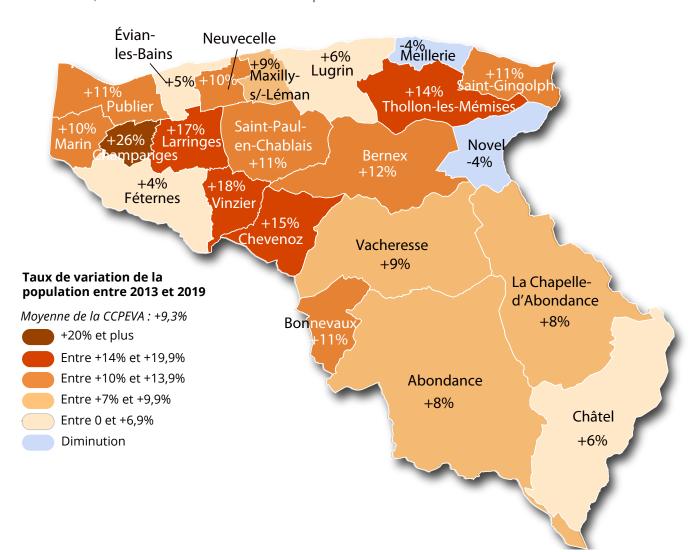
Publier et Évian-les-Bains, les 2 communes les plus peuplée de la CC, sont cependant les territoires gagnant le plus d'habitants en effectif : +750 habitants à Publier et +430 à Évian-les-Bains.

Seule Novel voit son nombre d'habitants diminuer de 3,9% (soit de plus de 10 habitants) quand Meillerie connaît une relative stabilité de sa population.



Évolution de la population entre 2013 et 2019

Source: Insee, RP 2013-2019- Traitements © Compas



Population municipale								Taux d'évol	ution en %		
	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019	1962-2019	2013-2019
Abondance	1 089	1 115	1 134	1 152	1 251	1 294	1 344	1 344	1 447	+32,9	+7,7
Bernex	711	613	618	638	737	854	1 191	1 236	1 384	+94,7	+12,0
Bonnevaux	210	211	204	209	254	240	272	254	281	+33,8	+10,6
Champanges	364	415	457	587	706	753	855	880	1 111	+205,2	+26,3
La Chapelle-d'Abondance	573	552	538	552	727	719	812	866	932	+62,7	+7,6
Châtel	642	755	848	1 024	1 255	1 190	1 243	1 171	1 246	+94,1	+6,4
Chevenoz	409	374	375	359	425	502	549	578	662	+61,9	+14,5
Évian-les-Bains	5 150	5 863	6 026	6 018	6 895	7 273	8 137	8 675	9 108	+76,9	+5,0
Féternes	832	861	842	825	1 064	1 151	1 294	1 379	1 433	+72,2	+3,9
Larringes	529	540	542	583	734	976	1 215	1 282	1 506	+184,7	+17,5
Lugrin	1 278	1 344	1 334	1 417	2 025	1 997	2 217	2 366	2 504	+95,9	+5,8
Marin	762	933	1 004	1 196	1 276	1 285	1 508	1 673	1 842	+141,7	+10,1
Maxilly-sur-Léman	573	648	646	720	945	1 020	1 245	1 330	1 453	+153,6	+9,2
Meillerie	333	282	320	258	305	280	309	326	314	-5,7	-3,7
Neuvecelle	949	984	1 288	1 559	1 949	2 211	2 558	2 843	3 122	+229,0	+9,8
Novel	88	80	46	48	63	58	51	51	49	-44,3	-3,9
Publier	1 871	2 390	2 755	3 701	4 312	4 954	6 130	6 589	7 341	+292,4	+11,4
Saint-Gingolph	642	627	679	665	677	565	723	801	886	+38,0	+10,6
Saint-Paul-en-Chablais	837	848	875	992	1 400	1 703	2 110	2 236	2 487	+197,1	+11,2
Thollon-les-Mémises	390	381	401	416	533	593	695	728	831	+113,1	+14,1
Vacheresse	613	571	559	523	533	606	758	785	859	+40,1	+9,4
Vinzier	466	447	403	471	620	659	790	718	844	+81,1	+17,5
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance	19 311	20 834	21 894	23 913	28 686	30 883	36 006	38 111	41 642	+115,6	+9,3
Haute-Savoie	329 230	378 550	447 795	494 505	568 286	631 679	716 277	769 677	826 094	+150,9	+7,3
Auvergne-Rhône-Alpes	5 291 760	5 734 998	6 111 163	6 348 625	6 671 915	6 954 285	7 459 092	7 757 595	8 042 936	+52,0	+3,7
France métropolitaine	46 425 393	49 711 853	52 591 584	54 334 871	56 615 155	58 518 395	62 134 963	63 697 865	65 096 768	+40,2	+2,2

Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

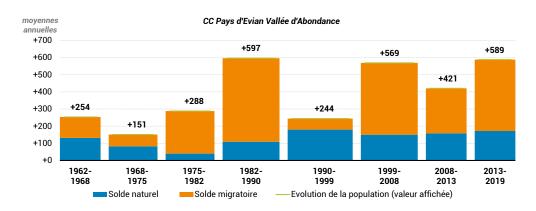
Lecture : la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance compte 41 642 habitants en 2019. Leur nombre a augmenté de 9,3% entre 2013 et 2019.



Comment l'évolution du peuplement a-t-elle influencé celle des besoins sociaux ?

Soldes migratoires et naturels, des années soixante à nos jours

Source: Insee, RP 1962-2019 - Traitements © Compas



Lecture : L'évolution de la population observée sur la période 2013-2019 de +589 personnes en moyenne par an s'explique par un solde naturel positif, soit +172 personnes par an et par un solde migratoire positif de +417 personnes par an.

Le solde migratoire est le principal moteur explicatif de la croissance démographique de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance. Celui-ci a fluctué depuis 1962 avec 3 périodes de fortes augmentations, soit au début des années 1980, 2000 et 2013. Entre 2013 et 2019, on observe un excédent de 420 arrivées (au regard des départs) chaque année.

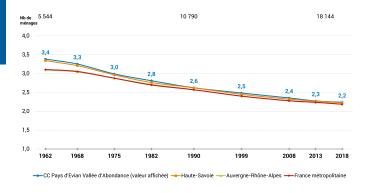
Le solde naturel (différence entre les décès et les naissances) est la deuxième composante de l'évolution de la population. Positif sur toute la période, celui-ci a diminué entre 1962 et 1982 pour progresser de façon continue jusqu'en 1999 et rester relativement stable depuis.

Compte tenu des taux de mortalité (300 décès par an en moyenne, soit 8 décès pour 1 000 habitants) et de natalité (470 naissances par an en moyenne, soit 12 naissances pour 1 000 habitants) observés à la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance entre 2013 et 2019, le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) est positif (+170 habitants par an) : les naissances sont plus nombreuses que les décès.

Ainsi entre 2013 et 2019, la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance a connu une augmentation de sa population de +1,5% par an : +0,4% par an dû au solde naturel et +1,1% par an dû au solde migratoire.

Évolution de la taille moyenne des ménages, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance compte en moyenne 2,2 personnes par ménage contre 3,4 en 1962.

L'observation de la baisse du nombre moyen de personnes par ménage est un constat récurrent sur les territoires. Le plus souvent, elle est en premier lieu à rapprocher des effets d'un vieillissement de la population locale principalement lié à un « glissement des âges » des populations déjà sur place.

Depuis le début des années 60, la taille moyenne des ménages ne cesse de diminuer sur la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance comme dans les territoires de comparaison.

En 1962, la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance comptait ainsi 3,4 personnes par ménage en moyenne contre 2,2 en 2018. Cette taille moyenne des ménages est comparable aux moyennes départementale, régionale et nationale.

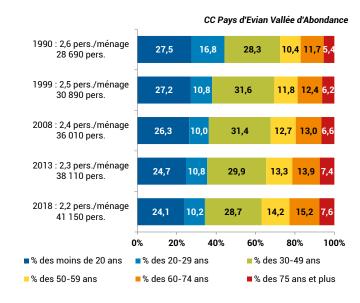
14

La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?



Évolution de la structure par âge et de la taille moyenne des ménages

Source: Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, les moins de 20 ans représentent 24,1% de la population de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance contre 27,5% en 1990.

La classe d'âge des 30-49 ans correspond à celle pour laquelle la probabilité d'avoir des enfants est la plus forte. Ainsi, au-delà de la proportion des moins de 20 ans, une taille moyenne des ménages élevée est souvent liée à une proportion importante des 30-49 ans dans la population.

Chez les 50-59 ans, souvent, tous les enfants ne vivent plus à domicile : cette classe d'âge correspond au passage à une vie à deux.

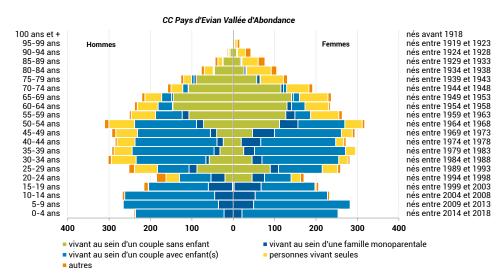
À partir de 60 ans, les enfants ont quitté le domicile, et l'isolement intervient le plus souvent chez les 75 ans et plus.

Depuis le début des années 1990, la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance voit le poids des habitants de 50 ans et plus augmenter au détriment des jeunes de moins de 30 ans.

Une stabilité de la part des jeunes de moins de 30 ans s'observe au contraire depuis 2013 tandis que celle des 50 ans et plus continue de progresser et celle des trentenaires diminuer.

Pyramide des âges de la population selon la situation familiale

Source: Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Finalement, dès la lecture de la pyramide des âges, des enjeux sociaux apparaissent : déséquilibre entre générations, isolement des personnes âgées, enfants de familles monoparentales (notamment des adolescents), situation des femmes (monoparentalité puis isolement).

Lecture : Environ 2 230 enfants de moins de 5 ans vivent au sein d'un couple avec enfant(s) sur la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance.

Les moins de 15 ans représentent 19% de la population de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance (7 760 personnes).

15% des habitants sont des adolescents ou jeunes adultes (âgés de 15 à 29 ans), soit 6 350 personnes.

Le cœur de la pyramide des âges regroupe 43% de la population : 21% des habitants ont entre 30 et 44 ans (8 750 personnes) et 22% entre 45 et 59 ans (8 930 personnes).

Enfin, 23% de la population est formée des tranches

d'âge les plus élevées, avec 15% d'habitants âgés de 60 à 74 ans (6 250 personnes) et 8% de seniors de 75 ans ou plus (3 110 personnes).

Entre 1999 et 2018, l'âge médian de la population a augmenté, comme en France métropolitaine : une personne sur deux, sur la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance, est âgée de moins de 40 ans et l'autre moitié est plus âgée, contre 35 ans dix-neuf ans plus tôt.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Structure par âge de la population

Source: Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas

Répartition de la population selon l'âge			2008					2018		
(%)	Moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus	Moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus
Abondance	27,8	26,0	26,1	12,5	7,7	24,1	22,5	30,7	15,2	7,5
Bernex	28,0	26,1	29,7	11,7	4,4	25,2	25,5	26,0	17,7	5,7
Bonnevaux	22,4	23,6	32,8	14,0	7,2	25,1	21,9	33,9	13,4	5,7
Champanges	27,7	23,1	32,0	13,2	4,1	26,4	21,9	29,5	16,0	6,3
La Chapelle-d'Abondance	24,3	29,8	29,7	12,0	4,1	21,9	29,2	26,5	17,3	5,1
Châtel	28,0	26,4	31,1	10,3	4,2	19,7	28,8	33,2	12,6	5,7
Chevenoz	27,8	20,0	32,1	13,9	6,1	25,2	21,9	30,7	16,2	6,0
Évian-les-Bains	22,5	26,6	27,4	13,9	9,6	20,5	27,4	25,2	15,5	11,3
Féternes	30,6	22,2	30,9	11,2	5,1	25,8	25,1	30,8	13,1	5,2
Larringes	32,4	25,9	28,6	8,8	4,3	29,9	21,0	32,8	11,7	4,5
Lugrin	26,3	23,7	27,2	14,7	8,1	24,4	25,6	26,9	15,4	7,7
Marin	26,8	20,1	32,8	14,3	5,9	25,3	22,3	30,0	15,7	6,7
Maxilly-sur-Léman	28,9	20,6	32,0	12,3	6,1	25,7	22,6	30,0	14,6	7,1
Meillerie	22,7	31,1	26,5	11,7	8,1	20,5	33,7	27,2	15,4	3,2
Neuvecelle	25,5	22,9	29,9	14,6	7,1	24,7	23,2	28,8	15,9	7,4
Novel	9,4	13,2	35,8	20,8	20,8	16,0	32,0	26,0	20,0	6,0
Publier	27,7	24,0	31,0	12,7	4,6	26,0	23,1	29,4	15,5	6,0
Saint-Gingolph	21,1	30,3	25,2	17,3	6,1	23,0	33,0	26,2	10,4	7,4
Saint-Paul-en-Chablais	29,3	24,3	30,5	11,6	4,3	26,5	21,1	31,0	15,2	6,3
Thollon-les-Mémises	27,3	27,2	29,4	11,1	5,0	24,5	23,5	30,2	16,6	5,2
Vacheresse	26,8	23,1	26,4	13,8	9,8	22,3	24,1	27,6	13,9	12,1
Vinzier	28,1	22,2	31,4	12,6	5,7	24,8	20,9	30,7	16,0	7,7
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance	26,3	24,7	29,4	13,0	6,6	24,1	24,6	28,5	15,2	7,6
Haute-Savoie	25,8	26,6	28,4	12,5	6,6	24,8	25,5	27,6	14,5	7,6
Auvergne-Rhône-Alpes	24,8	25,8	27,2	13,5	8,6	24,4	23,9	26,1	16,2	9,4
France métropolitaine	24,6	25,9	27,4	13,4	8,7	24,0	23,7	26,2	16,7	9,4

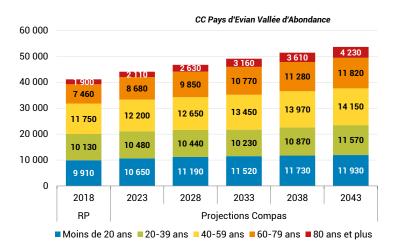
Lecture : En 2018, les personnes âgées de 75 ans et plus représentent 7,6% de la population de la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance.

Comment l'évolution du peuplement a-t-elle influencé celle des besoins sociaux?



Projection de la population à l'horizon 2032 par grande tranche d'âge

Sources: Insee, RP 2018 - Traitements & projections © Compas, construction et projets de construction : CCPEVA



Lecture : Selon les projections de population, la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance pourrait compter 2 110 habitants de 80 ans et plus en 2023.

D'ici 2043, la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance pourrait gagner 12 550 habitants (+30% par rapport au dernier recensement).

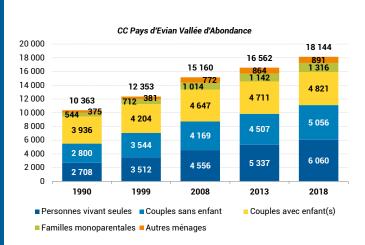
L'évolution la plus importante en effectif concerne les 60-79 ans (+4 360 personnes) mais en valeur relative, les personnes âgées de 80 ans et plus (+123%).



La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?

Composition des ménages

Source: Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



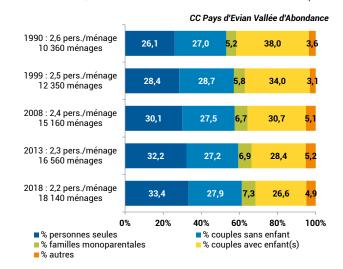
Lecture : En 2018, 6 060 ménages sont composés d'une personne seule

La CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance se distingue par la forte présence de couples avec enfant(s) au regard des autres territoires de comparaison. Les personnes seules et les autres types de ménages sont au contraire sous-représentées dans l'intercommunalité. Les personnes seules représentent un tiers des ménages des ménages (6 060 ménages) quand les couples avec enfant(s) occupent 27% des résidences principales (4 820 familles) soit près d'autant que les couples sans enfant (28%, soit 5 060 ménages) en 2018.

L'isolement résidentiel a progressé dans la commune et dans une moindre mesure la monoparentalité au détriment des autres types de ménages.

Évolution de la structure des ménages et de la taille moyenne des ménages

Source: Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, les personnes seules représentent 33,4% des ménages de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance contre 26,1% en 1990

La part des personnes seules a ainsi augmenté de 7 points depuis 1990 (+1,2 points depuis 2013) et celles des familles monoparentales de 2 points tandis que celles des couples avec enfant(s) a diminué de 11 points (-2 points depuis 2013) quand celle des couples sans enfant est restée stable.

Les 6 140 familles avec enfant(s) représentent 34% des ménages de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance. Elles sont plus nombreuses qu'en 1990 (4 480, soit 43% des ménages). Cette augmentation du nombre de familles avec enfant(s) s'explique surtout par la hausse du nombre de couples avec enfant(s), soit 880 de plus entre 1990 et 2018.

DÉFINITIONS

<u>Ménage</u>: l'ensemble des personnes partageant une même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par un lien de parenté. Il peut être constitué d'une seule personne. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les mariniers, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention ...) sont considérées comme vivant hors ménage. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Taille moyenne des ménages : nombre de personnes par ménage (ou résidence principale)

TABLEAU DÉTAILLÉ



Composition et taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

		Composition des ménages (%)					
	personnes seules	couples sans enfant	familles monoparentales	couples parentaux	autres	taille des ménages	
Abondance	37,0	24,6	5,5	29,6	3,3	2,23	
Bernex	31,9	29,5	8,4	28,0	2,2	2,28	
Bonnevaux	24,8	28,9	4,1	28,9	13,2	2,34	
Champanges	20,2	36,4	3,7	36,0	3,7	2,53	
La Chapelle-d'Abondance	37,4	27,1	3,7	28,9	2,9	2,20	
Châtel	36,1	30,8	6,6	20,1	6,4	2,11	
Chevenoz	24,0	29,5	3,7	31,4	11,4	2,44	
Évian-les-Bains	45,3	24,8	7,9	18,3	3,7	1,95	
Féternes	29,6	25,8	4,2	34,6	5,8	2,41	
Larringes	21,2	23,7	12,7	35,1	7,3	2,58	
Lugrin	30,0	29,5	8,3	27,2	5,0	2,31	
Marin	24,0	33,5	3,4	31,8	7,3	2,43	
Maxilly-sur-Léman	24,1	34,9	5,8	30,7	4,5	2,43	
Meillerie	41,4	25,5	0,0	25,5	7,6	1,99	
Neuvecelle	27,9	31,4	7,7	28,7	4,3	2,33	
Novel	-	-	-	-	-	1,85	
Publier	29,2	27,6	7,8	29,4	5,9	2,34	
Saint-Gingolph	43,0	22,0	11,6	23,2	0,2	2,06	
Saint-Paul-en-Chablais	25,3	32,6	6,6	30,3	5,1	2,42	
Thollon-les-Mémises	38,5	21,2	6,6	27,8	5,8	2,20	
Vacheresse	30,4	28,7	8,5	24,1	8,3	2,27	
Vinzier	27,9	24,8	10,1	31,6	5,6	2,37	
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance	33,4	27,9	7,3	26,6	4,9	2,24	
Haute-Savoie	35,1	26,0	7,6	26,4	4,9	2,22	
Auvergne-Rhône-Alpes	36,9	26,6	7,2	24,1	5,2	2,19	
France métropolitaine	36,9	26,5	7,8	23,5	5,4	2,19	

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

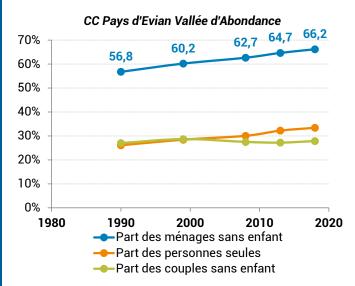
Lecture : 33,4% des ménages de la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance sont des personnes seules.



Combien de ménages sans enfant?

Ménages sans enfant

Source: Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture: En 2018, 66,2% des ménages sont des ménages sans enfant.

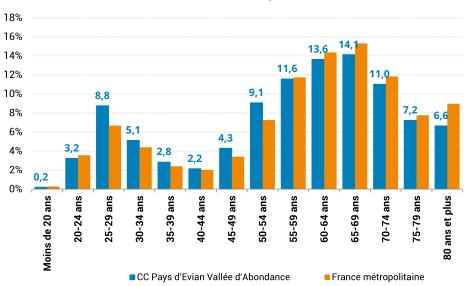
En 2018 comme en 1990, une part considérable des ménages de la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance n'a pas d'enfant : 66% en 2018 contre 57% en 1990.

Parmi les 12 010 ménages sans enfant recensés en 2018, 6 060 sont des personnes vivant seules et 5 060 sont des couples sans enfant. Les 890 ménages restant peuvent être des ménages composés de colocataires, des cohabitations intergénérationnelles ou encore des ménages complexes sans enfant.

Les ménages sans enfant sont pour beaucoup des personnes qui ne vivent plus avec leurs enfants. Nombre d'entre eux ont encore un lien économique avec leurs enfants (aide financière s'ils sont étudiants ou aide à l'autonomie du jeune, voire pour ceux qui ont des petits enfants, accueil, garde).

Couples sans enfant selon l'âge

Source: Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, les 65-69 ans (âge de la personne de référence du ménage) représentent 14,1% des personnes vivant au sein d'un couple sans enfant sur la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance.

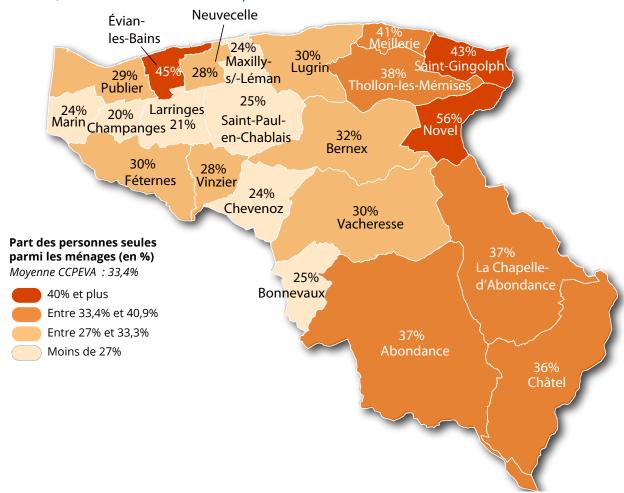
Les couples sans enfant de la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance présente la particularité d'être plus jeunes qu'en France métropolitaine. Les écarts à la moyenne nationale sont particulièrement prononcés chez les 25-29 ans. En 2018, dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance, 64% des personnes vivant au sein d'un couple sans enfant ont 55 ans ou plus (âge de la personne de référence du ménage), soit 6 500 personnes. Dans le détail par âge, les 25-29 ans représentent 9% des couples sans enfant (890 personnes), les 55-59 ans 12% (1 170 personnes) et les 65-69 ans ans 14% (1 430 personnes).

Le vieillissement de la population induit une augmentation de la part des couples sans enfant et des personnes seules parmi l'ensemble des ménages, au détriment de celle des familles. En outre, le phénomène de décohabitation (dans le sens où les enfants quittent le foyer) contribue également à la baisse de la part des familles parmi l'ensemble des ménages, au profit de celle des personnes seules ou des couples sans enfant. Autrement dit, la proportion de personnes seules parmi les ménages sera d'autant plus importante sur un territoire que ce dernier sera vieillissant et/ou attractif pour les personnes seules.



Part des personnes vivant seules parmi l'ensemble des ménages en 2018

Source: Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Les personnes seules vivant dans la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance se concentrent à Evain-les-Bains ainsi que dans les communes limitrophes à la Suisse et celles situées au sud de l'intercommunalité.

45% des ménages se composent d'une personne seule à Évian-les-Bains, 43% à Saint-Gingolph, aux alentours de 40% à Thollon-les-Mémises et Meillerie et 37% dans les communes d'Abondance, La Chapelle-d'Abondance et Châtel.

© Compas avril 2022 Portrait social

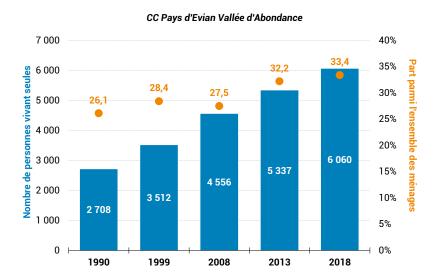
21



Qui sont les personnes vivant seules?

Personnes vivant seules

Source: Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas

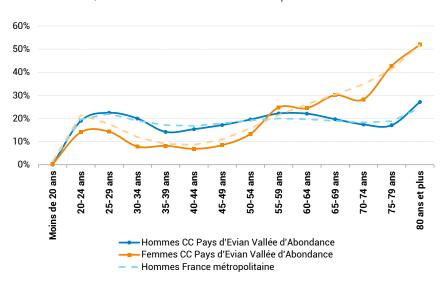


Lecture : En 2018, 6 060 personnes vivent seules sur la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance, soit 33,4% de l'ensemble des ménages.

Le nombre de personnes vivant seules augmente sur la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance depuis 2013. En effet, la hausse de 720 personnes porte à 6 060 le nombre de personnes vivant seules en 2018. Pourtant, leur part parmi l'ensemble des ménages reste stable. Ils représentent ainsi 33% des ménages en 2018.

Personnes vivant seules selon le sexe et l'âge

Source: Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture: 7,9% des femmes de 30-34 ans vivent seules sur la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance.

Généralement, jusqu'à 50 ans les hommes vivent plus souvent seuls que les femmes. Ce basculement se produit à 55 ans dans la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance et est marquant à partir de 65 ans.

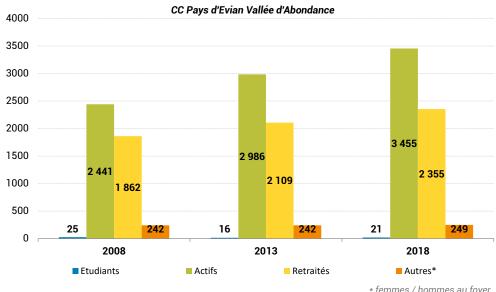
Dans l'intercommunalité, 68% des personnes isolées d'âge actif (30-49 ans) sont des hommes. A partir de 55 ans, l'isolement résidentiel devient plus fréquent chez les femmes que les hommes. Les différences entre sexe augmentent avec l'âge.

Qui sont les personnes vivant seules ?



Trois catégories de personnes vivant seules : étudiants, actifs, retraités

Source: Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



* femmes / hommes au foyer, autres inactifs

Lecture : En 2018, 2 355 adultes vivant seuls sur CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance sont des retraités.

Parmi les 6 080 adultes qui vivent seuls en 2018, les actifs sont les plus nombreux : 3 460 personnes soit 57% des adultes vivant seuls. Vinzier est la seule commune où les personnes seules sont majoritairement des retraités (57%). Larringes et Lugrin comptent quant à eux presque autant d'actifs que de retraités.

Comme en 2018, les actifs représentaient la majorité des adultes vivants seuls, soit 53% d'entre eux en 2008 (2 440 personnes).

Trois catégories de personnes vivant seules : étudiants, actifs, retraités

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Nombre de	Répartition des personnes vivant seules			
	personnes vivant seules	% Etudiants	% Actifs	% Retraités	% Autres
Abondance	231	0,0	57,7	38,3	4,0
Bernex	192	1,0	52,6	42,2	4,2
Bonnevaux	35	-	-	-	-
Champanges	82	0,0	60,5	36,8	2,6
La Chapelle-d'Abondance	156	0,0	61,5	37,2	1,4
Châtel	222	0,0	71,4	25,6	3,0
Chevenoz	62	-	-	-	-
Évian-les-Bains	2 024	0,3	57,1	37,8	4,8
Féternes	176	1,2	50,6	41,9	6,4
Larringes	125	0,8	47,5	48,3	3,3
Lugrin	325	0,0	47,7	48,9	3,3
Marin	184	0,0	51,7	45,0	3,3
Maxilly-sur-Léman	148	0,7	52,0	40,5	6,8
Meillerie	63	-	-	-	-
Neuvecelle	361	1,7	55,4	38,8	4,2
Novel	12	-	-	-	-
Publier	907	0,2	57,9	37,6	4,3
Saint-Gingolph	178	0,0	65,0	32,2	2,7
Saint-Paul-en-Chablais	256	0,0	58,4	38,3	3,3
Thollon-les-Mémises	133	0,0	68,4	30,9	0,7
Vacheresse	110	0,0	57,4	38,0	4,6
Vinzier	97	0,0	43,2	56,8	0,0
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance	6 080	0,3	56,8	38,7	4,1
Haute-Savoie	126 956	1,7	56,7	37,3	4,3
Auvergne-Rhône-Alpes	1 320 673	5,1	48,0	41,5	5,3
France métropolitaine	10 687 726	4,8	47,7	41,7	5,9

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance Lecture : En 2018, 56,8% des personnes vivant seules de la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance sont des actifs.



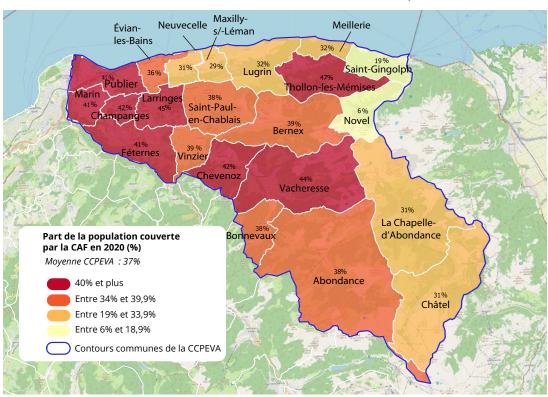
Les allocataires de la Caf

SOURCE DES DONNÉES

Les allocataires de la Caf : les données présentées ci-après sont extraites du logiciel métier de la Caf de Haute-Savoie (graphiques et tableaux dont la source est «Caf 74, 31/12/2018 à 2020» et de l'opendata de la Caf de Haute-Savoie tout au long du document. Les données sont analysées selon leur disponibilité, leur significativité et en respectant le secret statistique.

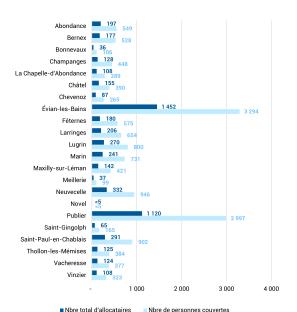
Taux de couverture de la population par la Caf

Sources: Caf 74, 31/12/2020 et Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Nombre total d'allocataires de la Caf et Fin 2020, près de 5 580 ménages de la CC Pays d'Éviannombre de personnes couvertes

Sources: Caf 74, 31/12/2020 et Insee, RP 2018 -Traitements © Compas



Lecture: En 2020, 197 allocataires Caf habitent à Abondance.

Vallée d'Abondance sont allocataires de la Caf. 37% des habitants de l'intercommunalité sont ainsi allocataires de la Caf.

Le nombre de ménages allocataires comme de personnes couvertes varie de moins de 5 allocataires à Novel à 1 120 ménages allocataires à Publier et 1 452 à Évian-Les Bains. Le nombre de personnes couvertes s'étend de moins de 5 personnes à Novel à 3 294 personnes à Évian-les-Bains.

Ces différences entre territoires ne s'expliquent pas uniquement par la taille démographique des communes. Globalement les communes de l'Ouest de l'intercommunalité enregistrent des taux de couverture plus élevés. Cela est notamment lié à l'importance de la présence des familles avec enfant(s) sur ces territoires.

A l'inverse, le taux de couverture est moindre dans les communes du Nord Est, soit à Saint-Gingolph et Novel.

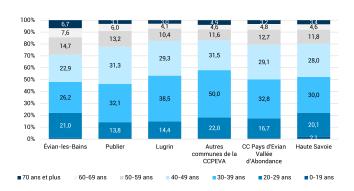
Enfin, le taux de couverture de la population par la Caf est moins élevé qu'en haute-Savoie (37% contre 40%) en 2020.

Les allocataires de la Caf



Répartition par âge des allocataires de la Caf

Source: Caf 74, 31/12/2020

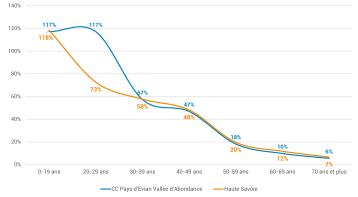


Lecture : En 2020, 21% des personnes couvertes par la Caf sont âgés de moins de 20 ans dans la CCPEVA.

Près d'un tiers des allocataires de la Caf habitant l'intercommunalité sont âgés de 30 à 39 ans (1 830), (âge du référent du dossier) et 30% sont âgés de 40 à 49 ans. Ces proportions sont plus élevées que dans l'ensemble de la Haute-Savoie (30% et 28%). Les allocataires âgés de moins de 30 ans sont au contraire sous-représentés (17% contre 22% en Haute-Savoie).

Taux de couverture de la Caf selon l'âge

Sources: Caf 74, 31/12/2020 & Insee RP 2018



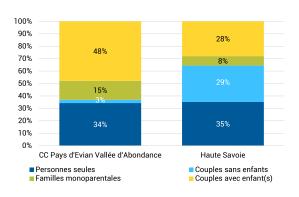
Lecture: En 2020, 6% des habitants de la CCPEVA sont allocataires Caf.

Ces différences sont liées à la structure par âge des ménages résidant dans la CC au regard du département. Le taux de couverture des ménages par la Caf est au contraire comparable dans l'intercommunalité et la Haute-Savoie à partir de 30 ans. Les taux de couverture supérieurs à 100% sont liés au fait que les élèves et étudiants ainsi que les travailleurs saisonniers sont recensés dans leur commune de résidence habituelle (celle de leur(s) parent(s) pour les personnes en étude).

Le taux de couverture des ménages décroît avec l'âge du référent du dossier : près de 60% des ménages trentenaires sont allocataires Caf contre 20% des quinquagénaires et 6% des 70 ans et plus.

Répartition par situation familiale des allocataires de la Caf

Source: Caf 74, 31/12/2020

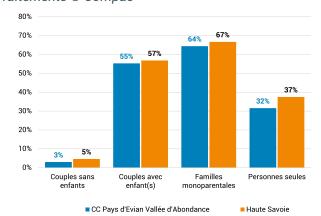


Lecture: En 2020, 66% des allocataires Caf sont des personnes seules.

La répartition des allocataires Caf n'est pas comparable à la structure familiale des ménages de la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance. Les familles couples avec enfant(s) prédominent et représentent la moitié des allocataires. Les familles monoparentales sont également sur représentées (15% des allocataires contre 7,3% des ménages recensés). Les couples sans enfant sont peu nombreux au regard de leur poids dans le territoire que de la moyenne départementale.

Taux de couverture de la Caf selon la situation familiale

Sources : Caf 74, 31/12/2020 et Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture: En 2020, 37% des personnes seules sont allocataires de la Caf.

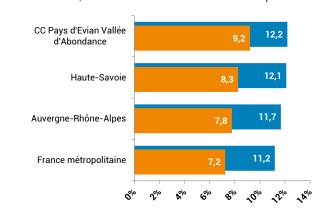
Le taux de couverture est plus important chez des familles que les autres types de ménages : 64% des familles monoparentales (850) et 55% des couples avec enfant(s) (5 060) sont ainsi couverts par la Caf contre 3% des couples sans enfant et un tiers des personnes seules sont en comparaison allocataires Caf.

Ces différences de couverture sont liées à l'importance des prestations familiales dans les missions de la Caf qui ne concernent pas par définition les ménages sans enfant.



Mobilités résidentielles dans l'année

Source: Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



- Part des habitants arrivés dans l'année dans leur logement en %
- Part des habitants arrivés dans l'année sur leur commune en % (valeur affichée)

Lecture : 12,2% des habitants de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance ont emménagé dans leur logement dans l'année ; 9,2% sont arrivés sur la commune. 12% des habitants de la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance ont emménagé dans leur logement dans l'année (4 950 personnes), et parmi eux 76% ont changé de commune. Ainsi, les 3 740 habitants ayant changé de commune au cours de l'année représentent 9% de la population de la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance.

Le profil des populations ayant connu une mobilité résidentielle dans l'année diffère de celui de l'ensemble des habitants. A l'image des tendances habituelles, les mobilités résidentielles concernent des populations plus jeunes que l'ensemble de la population de la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance : la part des 55 ans et plus n'y est que de 11% pour les personnes ayant changé de commune de résidence comme l'ensemble de celles ayant changé de logement, contre 30% pour l'ensemble de la population.

MÉTHODOLOGIE

Les flux migratoires présentés ci-après sont obtenus par analyse des données de migrations communales entre 2017 et 2018. Sont étudiés ici les lieux de résidence au 1er janvier 2017 et au 1er janvier 2018, sans tenir compte des mobilités ayant pu avoir lieu entre ces deux dates.

L'ensemble des informations relatives aux caractéristiques des populations (situation familiale, statut d'occupation du logement, niveau de formation, catégorie socioprofessionnelle...) concernent les situations recensées au 1er janvier 2018.

Si le recensement de la population permet de connaître les populations qui résidaient à l'étranger en 2017 et résident en 2018 sur le territoire français, l'inverse n'est pas vrai. Nous ne disposons donc pas des populations ayant quitté le territoire français pour l'étranger entre 2017 et 2018.

Mobilités résidentielles des populations de 1 an et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2017 et 2018, l'augmentation de la population au cours de l'année est due au solde migratoire, puisque l'on observe un excédent de 250 arrivées (au regard des départs).

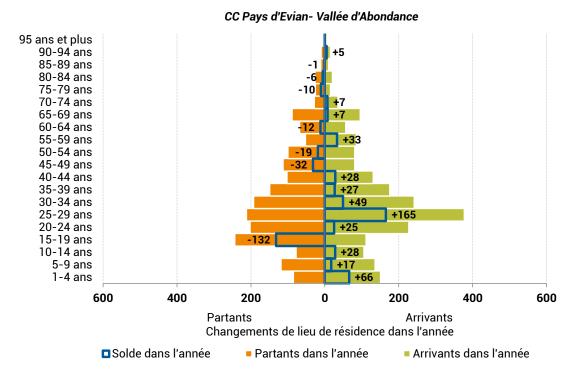
Avec 1 910 personnes parties dans l'année pour 2 160 personnes nouvellement arrivées, la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance présente un solde migratoire positif.

La taille moyenne des ménages quittant l'intercommunalité est inférieure à celle des nouveaux arrivants.



Pyramide des âges des mobilités résidentielles

Source: Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2017 et 2018, 377 personnes âgées de 25-29 ans sont arrivées dans la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance et 212 personnes de la même tranche d'âge ont quitté le territoire. Cela se traduit ainsi par un solde migratoire positif pour les 25-29 ans.

2 160 personnes sont nouvellement arrivées dans la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance entre 2017 et 2018. Elles représentent 5% de la population. Parmi elles, 77% ont moins de 45 ans.

Par ailleurs, sur cette même période, 1 910 personnes ont quitté l'intercommunalité. 72% d'entre elles ont moins de 45 ans.

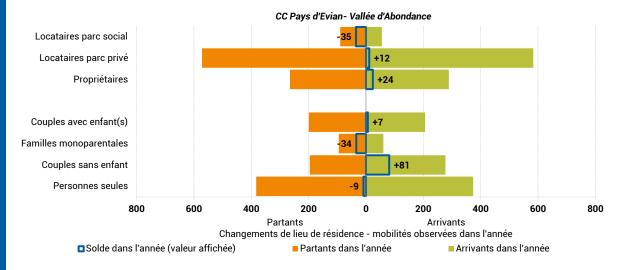
Le solde migratoire est positif pour l'ensemble des générations âgées de moins 45 ans à l'exception des jeunes de 15-19 ans quittant massivement le territoire. L'attractivité du territoire est au contraire particulièrement forte chez les jeunes adultes de 25-29 ans.

Le solde migratoire est à l'inverse négatif à partir de 55 ans ou proche de zéro chez leurs aînés.



Structure des mobilités résidentielles des ménages

Source: Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



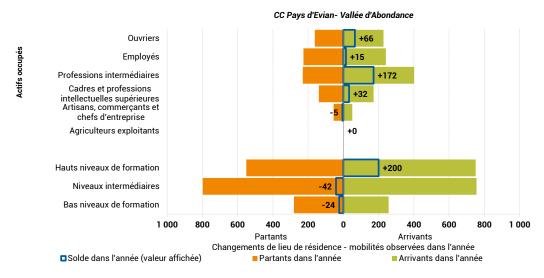
Lecture: Entre 2017 et 2018, la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance présente un solde migratoire négatif pour les personnes seules (-9 personnes).

Une tendance au départ s'observe chez les ménages les plus fragiles, soit les ménages locataires du parc social, les familles monoparentales. Globalement, dans l'année, 90 ménages locataires du parc social quittent la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance quand 50 s'y installent. 100 familles monoparentales ont dans le même temps quitter l'intercommunalité et 60 se sont installées.

Les arrivées et les départs s'équilibrent chez les personnes seules et les couples avec enfant(s). La CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance gagne au contraire des couples sans enfant du fait des mobilités.

Structure des mobilités résidentielles des populations de 15 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture: Entre 2017 et 2018, la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance présente un solde migratoire positif pour les employés (+15 personnes).

L'intercommunalité est très attractive pour les personnes de 15 ans et plus ayant un haut niveaux de formation et les actifs en emploi de professions intermédiaires. 550 personnes avec de hauts niveaux de formation quittent la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance quand 750 y arrivent. 230 actifs en emploi de profession intermédiaire quittent l'intercommunalité pour 400 qui s'y installent.



Commune de provenance et destination des populations

Source: Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

1 910 personnes de 1 an et plus ont quitté CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance dans

Commune de destination	Pop. Partie
Thonon-les-Bains	402
Sciez	59
Lyon	55
Grenoble	42
Annecy	40
Divonne-les-Bains	30
Fromentières	25
Angers	24
Douvaine	21
Melay	21

Département de destination	Pop. Partie
Même département	815
Départements limitrophes	101
Autres dénartements	994

18 120 ménages habitent à CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance en 2018

Commune de résidence	Pop. 2018
Abondance	1 441
Bernex	1 352
Bonnevaux	266
Champanges	1 070
La Chapelle-d'Abondance	930
Châtel	1 224
Chevenoz	608
Évian-les-Bains	8 990
Féternes	1 388
Larringes	1 437

Solde migratoire	Pop.
Même département	-60
Départements limitrophes	-30
Autres départements	+330

2 160 personnes de 1 an et plus nouvellement arrivées à CC Pays d'Evian- Vallée

Commune de provenance	Pop. Arrivée
Thonon-les-Bains	422
Etranger	381
Beuvrages	40
Sciez	35
Annemasse	35
Chamonix-Mont-Blanc	30
Annecy	30
Plouénan	25
Salon-de-Provence	25
Roost-Warendin	20

Département de provenance	Pop. Arrivée
Même département	759
Départements limitrophes	76
Autres départements	1 321

Lecture : Parmi les 1 910 personnes de 1 an et plus qui ont quitté la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance dans l'année, 402 sont parties vivre à Thonon-les-Bains.

Les populations quittant CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance rejoignent, le plus souvent, une commune du bassin de vie de Thonon-les-Bains, puis des communes du bassin de vie de Lyon. 820 personnes quittent la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance dans l'année pour rejoindre une autre commune du département et 100 personnes changent de département pour rejoindre un département limitrophe. Enfin 990 personnes rejoignent un autre département. Le solde migratoire est négatif avec les autres communes du département : les départs vers d'autres communes du département sont plus nombreux que les arrivées.

Pour les besoins sociaux de la commune, les flux migratoires sont importants. Les personnes nouvellement arrivées doivent s'approprier les codes du territoire, les lieux d'accès aux droits, les services et les politiques publiques locales mises en œuvre. La commune doit donc accueillir, informer, orienter les nouveaux arrivants. Mieux connaître ces arrivants est fondamental pour un territoire car ce sont des ménages inconnus qui arrivent avec des réalités sociales qui peuvent être différentes de celles des présents. Pour autant ce sont des ménages qui ne seront pas toujours repérés. L'accueil de ces arrivants est donc l'un des enjeux sociaux.

DÉFINITION

<u>Bassin de vie</u> : le découpage de la France en «bassins de vie» a été réalisé pour faciliter la compréhension de la structuration du territoire de la France métropolitaine. Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.



Depuis la fin des années 60, le nombre de logements a été multiplié par 3,6 dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance et a donc progressé 24 510 logements. Dans le même temps, le nombre logements n'a que doublé en France métropolitaine.

La part des résidences principales a parallèlement diminué sur le territoire : les 18 140 résidences principales que compte l'intercommunalité en 2018 représentent 54% des logements contre 68% à la fin des années 60.

La part des résidences secondaires a doublé depuis 1968 pour représenter près de 40% des logements en 2008 et rester relativement stable depuis.

L'importance des résidences secondaires modifie les besoins sociaux du territoire : il existe des besoins en termes de logements mais ils ne sont pas disponibles pour les ménages. Il y a ici un effet « Airbnb » qui contribue à la tension dans l'accès au logement. Les effets sur les besoins sociaux sont nombreux notamment au travers de la qualité du logement, de la concurrence sur les mêmes logements entre touristes et populations fragiles.

Entre 1968 et 1999, le nombre de résidences principales a triplé, soit 6 040 résidences principales supplémentaires.

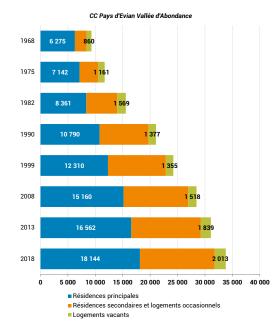
Depuis 2008, le nombre de logements a augmenté. La CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance compte ainsi 33 800 logements en 2018. La progression de leur nombre s'est principalement opérée par une hausse du nombre de résidences principales (+2 980).

Depuis 2013, le nombre de résidences principales a augmenté de 10% dans la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance, soit 1 580 résidences principales de plus. De la même façon, le nombre de résidences secondaires a eu tendance à augmenter, soit une hausse de 8% entre 2013 et 2018 (960 résidences secondaires de plus). Enfin, le nombre de logements vacants a progressé de 9% depuis 2013. La CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance en compte ainsi 2 010 en 2018.

Le nombre de logement a augmenté dans l'ensemble de l'intercommunalité à l'exception de Meilleirie qui voit le

Évolution du nombre de logements

Source: Insee, RP 1968-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 18 144 logements sont des résidences principales. nombre de logements rester stable.

La croissance la plus forte en nombre de logements supplémentaires recensés s'observe à Châtel (+610 logements), Publier (+350 logements) et Evian-les-Bains (+315 logements).

Châtel est également la commune enregistrant le plus fort taux d'accroissement (+14%) derrière Champanges (+17%).

Pour les acteurs du social, remettre « sur le marché » les logements vacants est un objectif important. Pour cela, il faut accompagner les propriétaires notamment par l'aide à l'amélioration de l'habitat ou encore aider les familles pour accélérer les successions. Pour la vacance liée à la spéculation, les solutions ne sont pas nombreuses, en dehors éventuellement de taxes incitatives.

Évolution du parc de logements

Source: Insee, RP 1968-2018 - Traitements © Compas

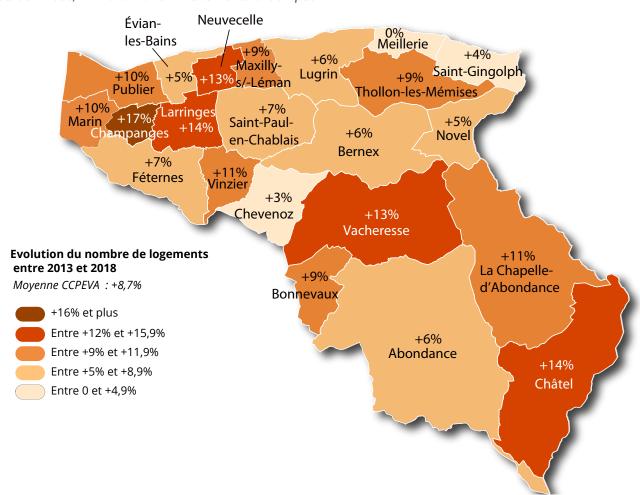
CC Pays d'Evian Vallée d'Al	ondance	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Résidences principales	Nbre	6 275	7 142	8 361	10 790	12 310	15 160	16 562	18 144
nesiderices principales	Part (%)	67,5	61,0	53,7	51,2	50,8	53,3	53,3	53,7
Résidences secondaires et logements occasionnels	Nbre	2 156	3 400	5 637	8 894	10 557	11 784	12 684	13 640
	Part (%)	23,2	29,1	36,2	42,2	43,6	41,4	40,8	40,4
Logements vacants	Nbre	860	1 161	1 569	1 377	1 355	1 518	1 839	2 013
	Part (%)	9,3	9,9	10,1	6,5	5,6	5,3	5,9	6,0
Ensemble des logements	Nbre	9 291	11 703	15 567	21 061	24 222	28 463	31 085	33 796
	Part (%)	100	100	100	100	100	100	100	100

Lecture : En 2018, parmi les 33 796 logements de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance, 53,7% sont des résidences principales, 40,4% des résidences secondaires ou occasionnelles et 6% des logements vacants.



Évolution des logements entre 2013 et 2018

Source: Insee, RP 2013-2018 - Traitements © Compas



	Ensemble des logements						Taux d'évolution en %			
	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018	1968-2018	2013-2018
Abondance	441	654	791	1 335	1 485	1 526	1 744	1 852	+320,0	+6,2
Bernex	299	351	491	846	1 166	1 349	1 467	1 560	+421,8	+6,3
Bonnevaux	75	99	110	141	161	197	197	215	+186,8	+9,3
Champanges	126	178	219	254	320	391	423	496	+293,9	+17,3
La Chapelle-d'Abondance	304	345	698	1 110	1 182	1 459	1 596	1 765	+480,6	+10,6
Châtel	367	824	1 866	3 272	3 696	4 372	4 483	5 097	+1 288,9	+13,7
Chevenoz	149	184	226	286	277	328	342	351	+135,8	+2,7
Évian-les-Bains	2 729	3 010	3 644	4 135	4 813	5 783	6 460	6 775	+148,2	+4,9
Féternes	300	342	367	436	557	579	671	716	+138,7	+6,7
Larringes	165	202	234	269	426	503	555	635	+284,7	+14,3
Lugrin	712	861	979	1 179	1 259	1 357	1 488	1 574	+121,1	+5,8
Marin	352	431	478	489	555	697	773	849	+141,3	+9,9
Maxilly-sur-Léman	304	311	377	492	597	704	733	802	+163,8	+9,4
Meillerie	223	289	275	298	300	330	349	350	+57,0	+0,3
Neuvecelle	434	623	765	1 101	1 185	1 382	1 619	1 832	+322,1	+13,2
Novel	27	23	31	78	89	91	112	117	+334,2	+5,0
Publier	977	1 226	1 568	2 115	2 580	3 272	3 593	3 943	+303,6	+9,7
Saint-Gingolph	303	347	437	453	483	535	606	633	+108,9	+4,5
Saint-Paul-en-Chablais	382	515	676	797	956	1 129	1 195	1 281	+235,3	+7,1
Thollon-les-Mémises	182	367	745	1 258	1 346	1 640	1 714	1 873	+929,0	+9,2
Vacheresse	239	299	310	376	459	464	565	636	+166,3	+12,7
Vinzier	201	222	280	341	330	375	400	442	+120,1	+10,8
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance	9 291	11 703	15 567	21 061	24 222	28 463	31 085	33 796	+263,8	+8,7
Haute-Savoie	152 180	201 844	254 709	316 702	371 612	433 563	475 256	517 217	+239,9	+8,8
Auvergne-Rhône-Alpes	2 188 718	2 547 274	2 878 922	3 223 781	3 545 065	3 960 331	4 233 045	4 487 537	+105,0	+6,0
France métropolitaine	18 261 345	21 078 323	23 717 109	26 239 240	28 692 235	31 818 884	33 574 742	35 309 850	+93,4	+5,2

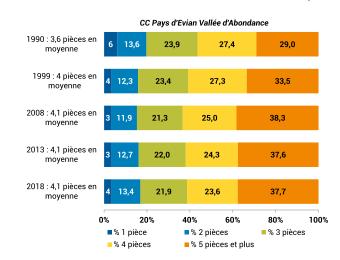
Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Lecture : En 2018, 33 796 logements sont recensés dans la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance contre 31 085 en 2013, soit une évolution de ±8.7%.



résidences principales

Source: Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 37,7% des résidences principales disposent de 5 pièces ou plus dans la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance.

Les logements de l'intercommunalité comptent 4,1 pièces en moyenne en 2018. 16% des logements occupés recensés en 1999 étaient des petits logements (1 ou 2 pièces). Ils représentent 17% des résidences principales en 2018 2 045 logements), soit une légère augmentation.

La part des logements de 5 pièces et plus est passée durant cet intervalle de 33% à 38%, soit une augmentation de 5 points en 18 ans.

Ce sont ainsi les petites résidences principales qui se sont développées le plus depuis 1999 dans l'intercommunalité.

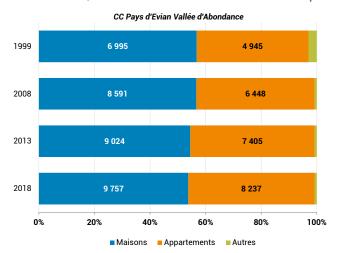
Une stabilité de la taille des résidences principales s'observe au contraire entre 2013 et 2018.

45% des résidences principales de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance sont des appartements (soit 8 240) et 54% sont des maisons (soit 9 760). Depuis 1999, on observe une progression plus marquée du nombre d'appartements (+3 290) que de maisons (+2 760). D'autres types de logements sont également recensés parmi les résidences principales (150 soit 0,8%) : logements-foyers, chambres d'hôtels, logements de fortune...

En 2018, la majorité des résidences principales de CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance ont une surface de moins de 100 m² (66%, soit 11 930 logements). Le nombre de résidences principales de moins de 100 m² a augmenté de 17% depuis 2008 (+1 780 logements). Parallèlement, le nombre de résidences principales ayant une surface de 100 m² ou plus a augmenté de 24% (+1 210 logements, soit 6 210 résidences principales en 2018).

Évolution du nombre de pièces des Évolution des résidences principales selon leur type

Source: Insee, RP 1999-2018 - Traitements © Compas



Lecture: En 2018, 9 757 résidences principales sont des maisons dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance, soit 53,8%.

De plus en plus de propriétaires s'éloignent de la démarche initiale revendiquée par l'entreprise collaborative Airbnb (la location de sa résidence principale en cas d'absence), ce qui contribue à un appauvrissement de l'offre de location. Si la floraison des annonces Airbnb entraîne la baisse des prix dans le secteur hôtelier, elle cause à l'inverse, suite à la transformation de certains logements du parc locatif en logements touristiques, une réduction de l'offre disponible et donc une hausse des loyers. Les locations touristiques entrent en concurrence avec le parc locatif traditionnel et limitent la capacité des ménages à se loger.

Deux types de profils semblent proposer des annonces sur Airbnb. Le premier concernerait des ménages de classe moyenne qui vont louer une chambre de leur logement pour « arrondir leurs fins de mois ». Cependant, le profil qui contribuerait le plus à cette réduction de l'offre locative semble être celui des « multiloueurs » qui possèdent plusieurs appartements meublés et les mettent en location sur Airbnb. A Paris, en 2018, environ 18% des logements inscrits sur Airbnb sont détenus par ces « multiloueurs ». Ces derniers ne sont pas des propriétaires occupants et la location de leur logement est sans doute illégale. Ces derniers percevraient environ 3 960 euros par an. Ce chiffre atteint 410 euros par mois à Bordeaux par exemple, soit plus de 1/3 du SMIC.

Ce sont les grandes métropoles, du fait de leur attraction touristique, qui sont surtout impactées par ce phénomène. Or, dans ces grandes villes (Paris, Marseille, Lyon, Strasbourg, Bordeaux...) l'offre locative est souvent très tendue. L'essentiel des logements touchés sont des studios et des T2. Ainsi, ce sont particulièrement les jeunes, les personnes vivant seules et les familles ayant de faibles revenus qui se retrouvent victimes de cet appauvrissement de l'offre et de la hausse des loyers.

Toutefois, pour endiguer ce phénomène, le nombre de jours par an pendant lesquels un hébergeur peut louer son logement via Airbnb devient limité

TABLEAU DÉTAILLÉ



Parc de logements

Source: Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Résidences principales		Résidences s et occasio		Logements vacants		
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	
Abondance	634	34,2	1 126	60,8	92	5,0	
Bernex	597	38,3	913	58,5	50	3,2	
Bonnevaux	119	55,5	66	30,6	30	13,9	
Champanges	427	86,0	42	8,4	28	5,6	
La Chapelle-d'Abondance	424	24,0	1 257	71,2	84	4,8	
Châtel	592	11,6	4 436	87,0	69	1,4	
Chevenoz	260	73,9	70	19,9	22	6,2	
Évian-les-Bains	4 465	65,9	1 768	26,1	542	8,0	
Féternes	589	82,3	63	8,7	65	9,0	
Larringes	565	89,0	35	5,5	35	5,5	
Lugrin	1 069	67,9	385	24,4	120	7,6	
Marin	744	87,6	51	6,0	55	6,4	
Maxilly-sur-Léman	602	75,1	121	15,1	79	9,9	
Meillerie	157	44,9	143	40,9	50	14,3	
Neuvecelle	1 306	71,3	345	18,8	181	9,9	
Novel	26	22,6	83	70,8	8	6,7	
Publier	3 089	78,3	619	15,7	234	5,9	
Saint-Gingolph	420	66,3	171	26,9	43	6,7	
Saint-Paul-en-Chablais	988	77,1	226	17,6	67	5,2	
Thollon-les-Mémises	368	19,7	1 421	75,9	83	4,4	
Vacheresse	353	55,5	249	39,1	34	5,4	
Vinzier	349	78,9	52	11,7	42	9,4	
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance	18 144	53,7	13 640	40,4	2 013	6,0	
Haute-Savoie	360 945	69,8	124 096	24,0	32 177	6,2	
Auvergne-Rhône-Alpes	3 575 137	79,7	529 103	11,8	383 297	8,5	
France métropolitaine	28 999 669	82,1	3 465 512	9,8	2 844 668	8,1	

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Lecture : En 2018, 53,7% des logements de la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance sont des résidences principales.

© Compas avril 2022 Portrait social

33



Comment mesurer la précarité énergétique ? Quel impact sur le budget des ménages ?

La précarité énergétique a été définie par la loi « Grenelle II » datant de 2010 qui porte sur l'engagement national pour l'environnement. Une personne est considérée comme étant en situation de précarité énergétique si elle éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat. La précarité énergétique est donc uniquement analysée à partir des conditions de logement et ne questionne pas la consommation de carburant nécessaire à la mobilité et pouvant aussi peser dans le budget de certains ménages précaires.

L'observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) utilise **quatre indicateurs** pour mesurer la précarité énergétique :

- L'effort financier pour payer les factures d'énergie et le poids de ces dépenses dans les revenus, mesuré à partir du TEE (Taux d'effort énergétique). Un ménage est en précarité énergétique si les dépenses énergétiques sont supérieures à 8 % de son budget et que son revenu par unité de consommation est inférieur au troisième décile de revenu. D'après le Commissariat Général au Développement Durable, en 2018, plus d'un dixième des français dépensent plus de 8 % de leurs revenus pour payer leur facture énergétique pour leur logement. La plupart de ces ménages se situent parmi les plus modestes.
- L'indicateur BRDE (bas revenus dépenses élevées) identifie quant à lui, les ménages dont les dépenses en énergie sont supérieures à la médiane des dépenses d'énergie et dont le reste à vivre est inférieur à 60 % de la médiane.
- Le ressenti de l'inconfort au sein de son logement est mesuré à partir de l'indicateur FROID qui est un indicateur subjectif basé sur le ressenti des ménages en matière de confort thermique. Il se base sur l'enquête nationale du logement (ENL réalisée par l'Insee) qui propose 7 motifs de sensation de froid : l'installation de chauffage insuffisante, la panne de l'installation de chauffage, une mauvaise isolation, la limitation du chauffage en raison du coût, la coupure d'énergie liée à un impayé, le mauvais réglage ou mise en route tardive de l'installation et une catégorie « autres raisons ». D'après le médiateur de l'énergie, en 2018, 15 % des Français déclarent avoir souffert du froid au cours de l'hiver 2017 pendant au moins 24 heures. Pour 4 ménages sur 10 c'est à cause d'une mauvaise isolation.

Enfin, un indicateur synthétique (PRECA 3D) comptabilise les ménages en situation de précarité énergétique répondant aux deux critères suivants :

- Déclarer une sensation de froid liée à au moins l'un des cinq premiers motifs cités précédemment
- Avoir un revenu par unité de consommation inférieur ou égal au troisième décile

D'après l'ONPE en 2019, 36 % des ménages résidant dans le parc social sont en situation de précarité énergétique contre 26 % des ménages résidant dans le parc locatif privé.

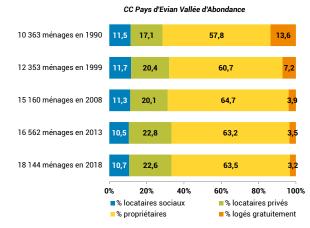
Globalement, les ménages en précarité énergétique appartiennent exclusivement aux trois premiers déciles de revenus par unité de consommation. Pour ceux du parc privé, ils ont un revenu brut moyen 2 à 2,65 fois plus faible que l'ensemble des locataires du parc privé. Du côté du parc social, les locataires en précarité énergétique sont deux fois plus nombreux à être sous le seuil de pauvreté que les autres ménages habitant le parc social. Pour le parc social comme pour le parc privé, les ménages dont la personne de référence est au chômage ou avec une occupation principale « autre » (invalidité, handicap, femme ou homme au foyer...) sont davantage représentés parmi les ménages en précarité énergétique. Enfin, plus des trois quarts des ménages en précarité énergétique dans le parc social correspondent à une personne seule, avec ou sans enfants. Les familles monoparentales sont par ailleurs déjà surreprésentées dans le parc social. Quant au parc privé, les personnes seules sans enfant sont surreprésentées chez les ménages en précarité énergétique.

Les sources sont présentées en Bibliographie.



Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture: En 2018, 11 517 ménages sont propriétaires de leur logement dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance, soit 63,5% des résidences principales.

La CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance a vu la part de ménages locataires du parc locatif privé et propriétaires de leur logement augmenter au détriment des autres types de ménages depuis 1990. Le statut d'occupation des résidences principales est resté stable depuis 2013.

En 1990, 58% des résidences principales étaient occupées par des propriétaires, contre 17% par des ménages locataires du parc privé et 11% par des ménages locataires du parc social.

En 2018, 63% des ménages sont propriétaires de leur logement (11 520 ménages), 23% sont locataires du parc privé (4 100 ménages) et 11% du parc social (1 950 ménages).

Pour un territoire, le type de logement est fondamental. Pour autant, les besoins sociaux « transcendent » la structure car parmi les propriétaires, il peut y avoir des ménages en situation de sur-endettement. De même, beaucoup de locatifs privés sont des locatifs sociaux « de fait », c'est à-dire que ce sont des logements qui accueillent des populations très précaires à l'image de ce que peuvent faire les bailleurs sociaux. Parfois même, les locatifs privés accueillent des publics qui ne trouveraient pas leur place dans du logement social au regard de leurs ressources. La connaissance du parc est ainsi fondamentale pour les acteurs du social au-delà même du statut du ménage dans le logement.

Logements locatifs des bailleurs sociaux

Source : Répertoire du Parc Locatif des bailleurs sociaux (RPLS), 2020 - Traitements © Compas

	Logements locatifs des bailleurs sociaux			
	Nombre		Part relative (%)	
Abondance		51	2,1	
Bernex		14	0,6	
Bonnevaux		0	0,0	
Champanges		10	0,4	
La Chapelle-d'Abondance		16	0,7	
Châtel		12	0,5	
Chevenoz		12	0,5	
Évian-les-Bains		1 065	44,4	
Féternes		37	1,5	
Larringes		7	0,3	
Lugrin		102	4,3	
Marin		61	2,5	
Maxilly-sur-Léman		27	1,1	
Meillerie		10	0,4	
Neuvecelle		85	3,5	
Novel		0	0,0	
Publier		709	29,6	
Saint-Gingolph		25	1,0	
Saint-Paul-en-Chablais	I	43	1,8	
Thollon-les-Mémises		8	0,3	
Vacheresse		21	0,9	
Vinzier		19	0,8	
CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance		2 399	100,0	
Haute-Savoie		49 816		
Auvergne-Rhône-Alpes		585 521		
France métropolitaine		5 075 759		

Lecture : la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance compte 2 399 logements sociaux en 2020.

D'après les données issues du Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS), la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance possède 2 399 logements sociaux. Ces données ne tiennent compte que des logements des bailleurs et non de l'intégralité des logements à loyer modéré (au sens de la loi SRU).

44% des logements sociaux de la CC Pays d'Évian-vallée d'Abondance sont implantés à Évian-les-Bains (1 065) et 30% à Publier (710). Bonnevaux et Novel n'en comptent aucun, Larringes et Saint-Paul-en Chablais moins de 10.

A noter que le mode de calcul tel qu'utilisé par la loi SRU prend en compte plus de logements que le seul parc des bailleurs sociaux. En effet, au sens de la loi SRU, sont pris en compte les logements sociaux vendus à leur occupant (pendant une durée maximale de 10 ans), les logements en accession via les dispositifs de PSLA (prêt social location accession) (pendant la phase locative, et pendant une durée de 5 ans à compter de la levée d'option) et de BRS (bail réel solidaire). A la différence de la loi SRU, la notion de logement social utilisée par l'Insee repose sur du déclaratif.



Quelles sont les tendances et modalités de vente des logements sociaux ?

La loi Elan (Évolution du logement de l'aménagement et du numérique) votée en 2018, a pour objectif d'accélérer la vente de logements sociaux et de favoriser l'accession à la propriété des ménages modestes.

Le gouvernement souhaiterait que 40 000 logements soient vendus par an. Un objectif difficilement réalisable selon l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), organisation représentative du secteur HLM, car peu de logements sont mis en vente. D'après celle-ci, les organismes HLM vendaient habituellement environ 9 000 logements par an. Début 2020, ce chiffre atteindrait 10 500 logements auxquels il faut rajouter 5 224 logements vendus par l'Opérateur national de ventes HLM (ONV) appartenant à Action Logement¹, soit un peu plus de 15 224 logements au total.

Concernant les modalités de vente, d'après l'USH, l'organisme HLM doit d'abord proposer le logement aux locataires de son parc dans le département et aux gardiens d'immeuble. Si personne n'est intéressé au bout de deux mois, les collectivités locales et les particuliers hors parc social peuvent l'acheter. Si plusieurs candidats se présentent, la priorité est accordée aux locataires du parc social, y compris dans des immeubles gérés par d'autres organismes HLM que celui qui met le bien en vente. Le logement est vendu au premier qui souhaite l'acquérir quels que soient ses revenus. Pour acheter le logement social dont on est locataire, la procédure est différente : il faut être dans les lieux depuis 3 ans au moins et faire la demande auprès du bailleur qui a deux mois pour répondre.

Le prix du logement est défini lors des conseils d'administration des organismes HLM, en fonction des prix pratiqués sur le marché pour des logements situés eux aussi dans le parc social et ayant des caractéristiques similaires. Le coût global doit être abordable pour permettre aux familles modestes d'acheter sans que cela ne pèse trop sur leur budget. Enfin, les organismes HLM ont interdiction de mettre en vente des biens ayant une performance énergétique inférieure à la catégorie E. Différentes aides existent pour soutenir les ménages dans l'acquisition d'un logement social : le prêt à taux zéro (PTZ) ou encore le prêt à l'accession sociale (PAS) qui apporte aux banques un fond de garantie en cas de non remboursement, ce qui leur permet de plus facilement accorder des prêts aux ménages ayant un faible budget et considérés comme moins solvables.

Concernant la copropriété, elle peut être partagée pendant longtemps avec le bailleur social, puisqu'il est rare que tous les logements d'un même lot soient vendus. D'après l'association Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV), la copropriété rassemble alors les particuliers ayant acquis un logement et l'organisme HLM propriétaire des logements en location. Le bailleur social, s'il a la majorité des droits de vote, est libre de décider certains points sans l'accord des autres copropriétaires notamment la réalisation de travaux dans les parties communes.

Cela amène à souligner certains risques concernant la vente de logements sociaux. En effet, le locataire souhaitant acquérir un logement social ne doit pas uniquement comparer le loyer qu'il paie avec les mensualités du crédit qu'il aura à rembourser. Le passage à la propriété, impose le paiement de charges supplémentaires qui sont à prendre en compte dans le budget du ménage comme : la taxe foncière, une assurance habitation plus chère, les charges de copropriété avec parfois des travaux dans les parties communes. Selon la CLCV, il faut compter environ 30% de charges en plus. Le locataire doit également penser qu'une fois propriétaire, il ne sera plus éligible aux aides au logement (aide personnalisée au logement, allocation de logement sociale, allocation de logement familiale). Celles-ci peuvent être maintenues pour les allocataires accédant à la propriété seulement sur certaines zones géographiques et en fonction des revenus de la personne.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

^{1/} Groupe privé reconnu d'utilité sociale, gestionnaire paritaire de la PEEC (Participation des employeurs à l'effort de construction) et financeur de la politique de renouvellement urbain.

TABLEAU DÉTAILLÉ



Détail du nombre de résidences principales par statut d'occupation

Source: Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Statut d'occu	Statut d'occupation des résidences principales en nombre de logements						
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement	résidences principales			
Abondance	426	118	34	56	634			
Bernex	432	116	13	36	597			
Bonnevaux	78	37	1	3	119			
Champanges	348	51	11	17	427			
La Chapelle-d'Abondance	278	117	8	21	424			
Châtel	362	162	10	58	592			
Chevenoz	217	25	11	6	260			
Évian-les-Bains	1 961	1 477	914	114	4 465			
Féternes	441	98	35	14	589			
Larringes	439	97	9	20	565			
Lugrin	765	169	99	36	1 069			
Marin	539	131	56	18	744			
Maxilly-sur-Léman	477	87	25	13	602			
Meillerie	76	59	11	11	157			
Neuvecelle	971	242	76	17	1 306			
Novel	21	5	0	1	26			
Publier	1 881	640	513	56	3 089			
Saint-Gingolph	211	161	27	20	420			
Saint-Paul-en-Chablais	770	143	42	33	988			
Thollon-les-Mémises	287	61	9	12	368			
Vacheresse	251	71	21	10	353			
Vinzier	286	39	19	5	349			
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance	11 517	4 103	1 946	578	18 144			
Haute-Savoie	216 717	91 634	42 868	9 726	360 945			
Auvergne-Rhône-Alpes	2 102 580	912 666	484 314	75 578	3 575 137			
France métropolitaine	16 716 834	7 394 771	4 264 406	623 657	28 999 669			

Lecture : En 2018, 11 517 ménages de la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance sont propriétaires de leur logement.

Détail des statuts d'occupation des résidences principales

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Statut d	l'occupation des r	ésidences princip	pales (%)	Ensemble des résidences
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement	principales
Abondance	67,1	18,6	5,4	8,9	634
Bernex	72,4	19,4	2,2	6,1	597
Bonnevaux	65,3	31,4	0,8	2,5	119
Champanges	81,5	12,0	2,5	4,0	427
La Chapelle-d'Abondance	65,5	27,6	2,0	4,9	424
Châtel	61,1	27,3	1,8	9,8	592
Chevenoz	83,8	9,6	4,4	2,2	260
Évian-les-Bains	43,9	33,1	20,5	2,5	4 465
Féternes	74,9	16,6	6,0	2,4	589
Larringes	77,8	17,1	1,6	3,5	565
Lugrin	71,6	15,8	9,2	3,4	1 069
Marin	72,4	17,6	7,5	2,5	744
Maxilly-sur-Léman	79,2	14,5	4,2	2,2	602
Meillerie	48,4	37,6	7,0	7,0	157
Neuvecelle	74,3	18,5	5,8	1,3	1 306
Novel	77,8	18,5	0,0	3,7	26
Publier	60,9	20,7	16,6	1,8	3 089
Saint-Gingolph	50,3	38,3	6,5	4,9	420
Saint-Paul-en-Chablais	77,9	14,5	4,3	3,3	988
Thollon-les-Mémises	78,0	16,5	2,4	3,2	368
Vacheresse	71,0	20,1	6,0	2,9	353
Vinzier	82,0	11,1	5,5	1,5	349
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance	63,5	22,6	10,7	3,2	18 144
Haute-Savoie	60,0	25,4	11,9	2,7	360 945
Auvergne-Rhône-Alpes	58,8	25,5	13,5	2,1	3 575 137
France métropolitaine	57,6	25,5	14,7	2,2	28 999 669

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance Lecture : En 2018, 63,5% des ménages de la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance sont propriétaires de leur logement.

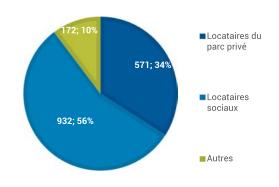
Portrait social



Les allocataires Caf bénéficiaires d'une aide au logement

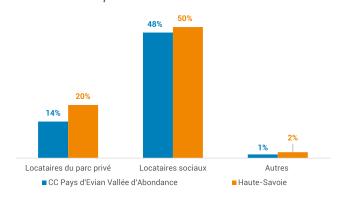
Les allocataires Caf d'une aide au logement par statut d'occupation

Source : CAF 74 au 31/12/2020 - Traitements © Compas



Part des ménages bénéficiaires d'une aide au logement versée par la Caf par statut d'occupation

Sources : CAF 74 au 31/12/2020 & Insee RP 2018-Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 34% des allocataires d'une aide au logement Caf sont locataires du parc privé dans la CCPEVA, soit 571 allocataires.

Lecture : En 2020, la moitié des locataires du parc social de la CCPEVA sont allocataires Caf.

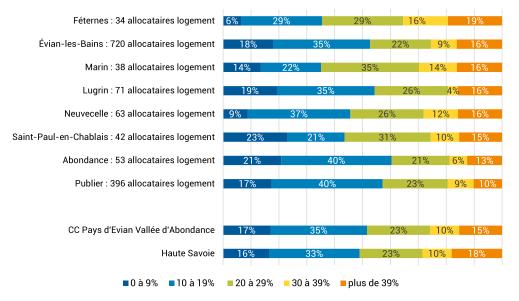
1 675 ménages de la CC Pays d'Évian-Vallée d'abondance perçoivent une aide au logement versée par la Caf en 2020. 36 ménages la perçoivent de la Msa.

Une majorité de bénéficiaires résident dans le parc social (56%) et un tiers dans le parc privé. 10% des allocataires d'une aide au logement sont propriétaires de leur logement.

Le niveau de ressource des aides au logement est l'un des critères essentiels de leur octroi. Le taux de couverture des ménages par une aide au logement versé par la Caf est ainsi plus important pour les ménages locataires du parc social que pour les locataires eux-même mieux couverts que les propriétaires : La moitié des ménages locataires du parc social bénéficient en 2020 d'une aide au logement contre 14% des ménages locataires du parc privé et 1% des propriétaires.

Taux d'effort des ménages allocataires Caf bénéficiaires d'une aide au logement

Sources: CAF 74 au 31/12/2020 & Insee RP 2018- Traitements © Compas



15% des ménages allocataires d'une aide au logement versée par la Caf ont un taux d'effort de plus de 39% c'est-à-dire que la part des dépenses liées à l'habitation principale dans les ressources des ménages dépassent 39%, soit 200 ménages. Cette proportion varie de 10% à Publier à 19% à Féternes en 2020 et est proche de 16% dans la plupart des autres communes dont cette donnée est disponible.

Lecture : En 2020, I17% des allocataires Caf bénéficiaires d'une aide au logement ont un taux d'effort inférieur à 10%.

Portrait social © Compas avril 2022

LES FAMILLES



LES FAMILLES AVEC ENFANT(S)

Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ?______ p.42

LES FAMILLES

Accueillir des familles et maintenir celles qui se forment est très important pour une commune ou une intercommunalité. Pour adapter la politique de cohésion sociale au plus près des attentes et besoins des familles, il est nécessaire de mieux les connaître.

L'enjeu pour les CCAS et CIAS varie selon leur positionnement et ses orientations stratégiques. Pour les acteurs du social, les familles sont des ménages qui nécessitent une attention spécifique, notamment autour de la parentalité, de la lutte contre la pauvreté, du logement, de la réussite éducative,... Cependant, beaucoup de CCAS (et CIAS) ne travaillent que très peu avec les familles puisque celles-ci sont souvent suivies par les services du Département.

Ces dernières années sur le territoire national, les structures familiales ont beaucoup évolué : la part des familles monoparentales a doublé depuis 1990, le nombre d'enfants vivant dans une famille recomposée a quant à lui triplé tandis que le nombre de familles nombreuses et les couples parentaux tendent à la baisse. Ces évolutions des structures familiales peuvent générer de nouveaux besoins en termes de logement, d'aide financière, d'accompagnement à la parentalité,... Ces nouvelles structures familiales ne rencontrent pas forcément de difficultés du fait de leur composition. Toutefois, le fait de vivre en foyer monoparental par exemple accroît les risques de pauvreté et de difficultés éducatives

Par ailleurs, depuis plusieurs années la taille des ménages s'est fortement réduite. Cette baisse est notamment liée au vieillissement de la population et donc aux effets de la décohabitation. Les enfants ayant grandi, ils quittent le domicile parental, puis le ou la conjoint(e) peut décéder. Ainsi, de nombreux seniors vivent dans des logements qui ne sont plus adaptés à leurs besoins. La part des ménages en situation de sous-peuplement devient de plus en plus importante. Pour répondre à cette diminution de la taille des ménages, les dernières constructions récentes sont bien souvent des petits logements de type T1 ou T2. Dès lors, les familles arrivant sur la commune ayant deux ou trois enfants (ou les familles qui s'agrandissent sur le territoire) peuvent se retrouver en difficulté pour accéder à un logement qui correspond à leurs besoins.

Enfin, les familles (et donc les enfants) sont bien souvent les ménages les plus touchés par la pauvreté alors même que les besoins sont importants (nourriture, logement, vêtements, cantine, modes de garde, activités extra-scolaires, loisirs...).

Ainsi, saisir l'évolution de la part des familles sur le territoire, les types de structures familiales (couples parentaux, familles monoparentales,...), leur niveau de vie, type de logement... est essentiel pour proposer des équipements en concordance avec leurs attentes et besoins, en termes de loisirs et culture (médiathèque, ludothèque, centre socio-culturel...), de mobilité, logement (construction de plus grands logements)... mais aussi des accompagnements adaptés (aide financière, soutien à la parentalité...).

Familles nombreuses
Monoparentalité Pacs
Monoparentalité Pacs
Familles recomposées
Familles recomposées
Congé de maternité
Accès au logement
Séparations Concubinage
Couples parentaux
Structures familiales
Naissance Ménages
Mariages
Congé de paternité Education



CHIFFRES CLÉS

LES FAMILLES



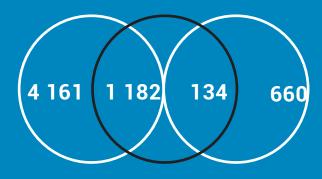
6 137 familles avec enfant(s)

+5% entre 2013 et 2018

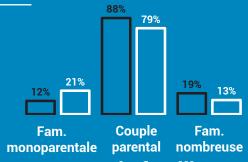
34% des ménages sont des familles avec enfant(s)

5 343 fam. avec 1 ou 2 enf.

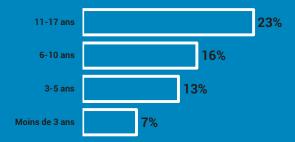
794
fam.
nombreuses



1 316 fam. monoparentales

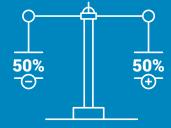


Types de familles en 1990 et 2018



Part des enfants en fam. monoparentale

Le niveau de vie mensuel médian



2 500€

1 728€

des couples parentaux des fam. monoparentales Taux de pauvreté au seuil de 60%



5% des couples parentaux
19% des fam. monoparentales

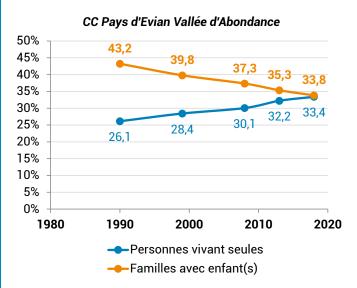




Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ?

Évolution de la part des familles avec enfant(s) parmi les ménages

Source: Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture: En 2018, 33,8% des ménages sont des familles avec enfant(s).

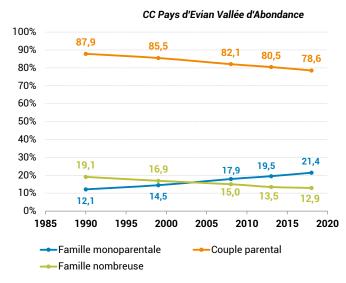
Depuis le début des années 90, la part de personnes seules augmente et le poids des familles avec enfant(s) diminue de façon continue. En 2018, les personnes seules seules représentent le même poids que les familles avec enfant(s), soit un tiers des ménages chacun.

Entre 2013 et 2018, la part de personnes vivant seules parmi les ménages a augmenté passant de 32% à 33% Dans le même temps, l'évolution de la part de familles avec enfant(s) est passée de 35% en 2013 à 34% en 2018.

Ainsi, en 2018, la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance compte 6 060 personnes vivant seules (contre 5 337 en 2013) et 6 137 familles avec enfant(s) (contre 5 853 en 2013).

Type de familles avec enfant(s)

Source: Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture: En 2018, les familles nombreuses représentent 12,9% des familles avec enfant(s) de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance.

La baisse du nombre de famille avec enfant(s) correspond à une diminution du nombre de couples parentaux. La part des familles monoparentales augmente au contraire depuis le début des années 90 tandis que celle des familles nombreuses baisse.

Entre 2013 et 2018, la part de familles monoparentales a légèrement augmenté passant de 20 à 21%, soit 1 point de plus en 5 ans quand la part de couples parentaux diminuaient d'autant, passant de 80% en 2013 à 79% en 2018. Parallèlement, la part des familles nombreuses est restée stable autour de 13%.

© Compas avril 2022

DÉFINITIONS

Famille monoparentale: famille constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s).

Famille nombreuse : famille constituée d'au moins trois enfants.

Portrait social

Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ?



Familles recomposées : quelle évolution ? quels besoins sociaux ?

Le nombre de familles recomposées a triplé en 30 ans

Si les familles recomposées ont toujours existé, elles sont davantage liées aujourd'hui à un divorce qu'à un décès de l'un des parents, offrant la possibilité aux enfants de maintenir le lien avec les deux parents.

La proportion d'enfants vivant dans une famille recomposée a presque triplé entre 1985 et 2011 passant de 4% à 11% en France métropolitaine. Entre 1990 et 2010, le nombre d'enfants concernés est passé de 750 000 à 1,5 million. Depuis 2011, ces chiffres restent stables avec une proportion de 11% d'enfants vivant dans une famille recomposée.

Quels nouveaux besoins sociaux?

Les parents des familles recomposées sont moins diplômés et moins souvent en emploi que dans les familles « traditionnelles ». En effet, par comparaison aux familles traditionnelles, que cela soit la mère ou le père, leur niveau de diplôme est plus souvent inférieur au baccalauréat.

Dans les familles recomposées, les adultes sont également moins souvent en emploi. Cela peut être lié au niveau de diplôme plus faible mais aussi aux enfants plus nombreux qu'ont ces familles.

Les enfants de familles recomposées, comme ceux des familles monoparentales, vivent plus souvent dans un logement surpeuplé. En effet, les familles recomposées sont plus souvent des familles nombreuses. ¼ des familles recomposées ayant 3 enfants considèrent que le nombre de pièces est insuffisant ou très insuffisant compte tenu du nombre de personnes vivant dans le ménage (surpeuplement ressenti). Mais, un peu moins d'une famille sur 6, vit effectivement dans un logement surpeuplé (surpeuplement mesuré). Le surpeuplement mesuré pour une famille recomposée de 3 enfants est légèrement supérieur aux familles « traditionnelles » ayant aussi 3 enfants mais il est bien plus faible que pour les familles monoparentales ayant 3 enfants.

Si l'on étudie le statut d'occupation du logement, les familles recomposées se rapprochent davantage des familles « traditionnelles » que monoparentales : elles sont plus souvent en accession à la propriété et moins souvent locataires d'un logement dans le parc social par comparaison avec les familles monoparentales. Toutefois, elles sont plus souvent locataires que les familles « traditionnelles ».

Ainsi, les conditions de logement des familles recomposées sont meilleures que celles des parents sans conjoint, mais restent moins favorables que celles des autres familles.

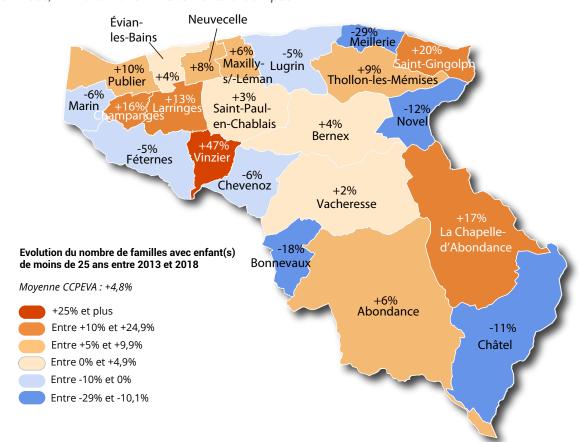
Les familles recomposées vivent plus fréquemment hors des grandes zones urbaines. Ce choix de localisation leur permet sans doute d'avoir davantage d'espace et de réduire ainsi le surpeuplement du logement. Enfin, on peut s'interroger sur l'impact de ces localisations sur les mobilités de ces familles, sans doute plus utilisatrices de la voiture.

Les sources sont présentées en Bibliographie.



Évolution du nombre de familles entre 2013 et 2018

Source: Insee, RP 2013-2018 - Traitements © Compas



L'évolution du nombre de familles avec enfant(s) est contrastée au sein de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance.

Globalement le nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans a progressé de 5% (+280 familles) entre 2013 et 2018 dans l'ensemble de l'intercommunalité. Toutefois, 6 communes inégalement réparties dans le territoire ont connu une dynamique inverse.

Vinzier se distingue par une très forte augmentation avec une cinquantaine de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans de plus (+47%) durant le même intervalle. Saint Gingolph enregistre de même une hausse de leur nombre de 20% (+20 familles).

Publier est la commune de la CC comptant la plus forte hausse en effectif du nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans.

En 2018, un quart des ménages sont des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans à Meillerie contre 48% à Larringes, leur part variant ainsi du simple au double. Les familles avec enfant(s) sont moins présentes dans le sud de l'intercommunalité et dans les communes d'Évian-les-Bains et Meillerie.

Portrait social © Compas avril 2022

TABLEAU DÉTAILLÉ



Part des familles avec enfant(s) parmi les ménages

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Familles ave	Familles avec enfant(s)		2013 et 2018	Part parmi les ménages (%)		
	2013	2018	Nbre	Part (%)	2013	2018	
Abondance	210	223	+12	+5,8	36,9	35,1	
Bernex	210	217	+7	+3,5	38,4	36,4	
Bonnevaux	48	39	-8	-	43,9	33,1	
Champanges	146	170	+24	+16,2	42,5	39,7	
La Chapelle-d'Abondance	118	138	+20	+16,7	30,5	32,6	
Châtel	178	158	-20	-11,1	35,7	26,8	
Chevenoz	97	91	-6	-5,9	40,7	35,1	
Évian-les-Bains	1 130	1 171	+40	+3,6	26,9	26,2	
Féternes	240	229	-11	-4,6	43,8	38,9	
Larringes	240	270	+30	+12,7	49,4	47,8	
Lugrin	398	380	-18	-4,6	39,3	35,5	
Marin	277	262	-16	-5,6	41,1	35,2	
Maxilly-sur-Léman	208	220	+12	+5,8	38,6	36,5	
Meillerie	56	40	-16	-28,6	35,2	25,5	
Neuvecelle	440	475	+35	+8,0	36,2	36,4	
Novel	6	5	-1	-	-	-	
Publier	1 047	1 150	+103	+9,8	37,3	37,2	
Saint-Gingolph	122	146	+24	+19,5	31,2	34,8	
Saint-Paul-en-Chablais	353	365	+12	+3,4	40,0	37,0	
Thollon-les-Mémises	117	127	+10	+8,9	37,8	34,5	
Vacheresse	113	115	+3	+2,3	36,5	32,6	
Vinzier	99	146	+47	+47,4	33,2	41,7	
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance	5 853	6 137	+284	+4,8	35,3	33,8	
Haute-Savoie	116 940	122 768	+5 827	+5,0	35,1	34,0	
Auvergne-Rhône-Alpes	1 099 854	1 119 533	+19 679	+1,8	32,4	31,3	
France métropolitaine	9 033 239	9 062 842	+29 604	+0,3	32,5	31,3	

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Lecture : la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance compte 6 137 familles avec enfant(s) en 2018, soit 4,8% de plus qu'en 2013.

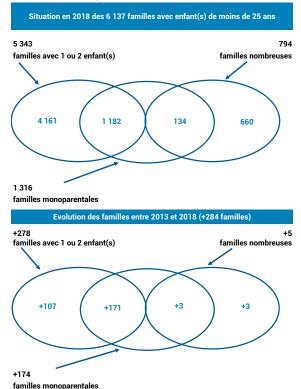


Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ?

Structures familiales

Source: Insee, RP 2013-2018 - Traitements © Compas

CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance



Lecture : 794 familles nombreuses sont recensées en 2018 dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance, soit 5 de plus qu'en 2013.

En 2018, 6 140 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans sont recensées dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance, dont 5 340 familles avec 1 ou 2 enfants (87%) et 790 familles nombreuses (3 enfants ou plus) (13%).

Le nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans a augmenté de 280 familles entre 2013 et 2018. Cette progression correspond à une hausse du nombre de familles avec 1 ou 2 enfant(s) (+170 familles) comme de familles nombreuses (+110 familles), à un rythme cependant plus soutenue des familles avec 1 ou 2 enfant(s) (+5% contre +1%).

Parallèlement, la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance a vu le nombre de familles monoparentales augmenter plus rapidement que celui des couples parentaux, soit une hausse de 15% (+170 familles monoparentales) contre 2% pour les couples parentaux (+110 familles). Cette croissance plus rapide des familles monoparentaux entraîne une augmentation de la part des familles monoparentales au sein des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans et une baisse de celle des couples parentaux bien que le nombre de couples parentaux progresse.

Les besoins sociaux des familles monoparentales sont nombreux pour les acteurs du social : niveau de vie (il n'y a qu'une seule source de revenus dans le ménage), coût du logement équivalent à celui d'un couple, parentalité, gestion du temps de l'adulte, ...

Part des familles selon le type parmi l'ensemble des familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

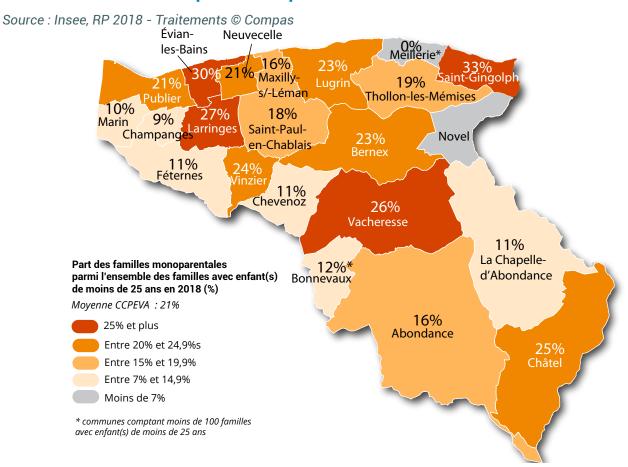
	Couples parentaux		Familles mor	noparentales	Familles nombreuses		
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	
Abondance	188	84,3	35	15,7	19	8,7	
Bernex	167	76,8	50	23,2	31	14,0	
Bonnevaux	35	87,5	5	12,5	5	12,5	
Champanges	154	90,6	16	9,4	16	9,3	
La Chapelle-d'Abondance	123	88,8	15	11,2	25	18,2	
Châtel	119	75,2	39	24,8	23	14,3	
Chevenoz	81	89,5	10	10,5	14	15,8	
Évian-les-Bains	817	69,8	354	30,2	139	11,9	
Féternes	204	89,1	25	10,9	44	19,3	
Larringes	198	73,4	72	26,6	35	13,1	
Lugrin	291	76,6	89	23,4	54	14,3	
Marin	236	90,3	25	9,7	30	11,4	
Maxilly-sur-Léman	185	84,1	35	15,9	35	15,9	
Meillerie	40	100,0	0	0,0	0	0,0	
Neuvecelle	375	78,9	100	21,1	60	12,6	
Novel	5	-	0	-	0	-	
Publier	908	79,0	242	21,0	146	12,7	
Saint-Gingolph	97	66,7	49	33,3	19	13,3	
Saint-Paul-en-Chablais	300	82,1	66	17,9	48	13,0	
Thollon-les-Mémises	103	80,8	24	19,2	24	19,2	
Vacheresse	85	73,8	30	26,2	10	8,7	
Vinzier	110	75,8	35	24,2	15	10,2	
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance	4 821	78,6	1 316	21,4	794	12,9	
Haute-Savoie	95 212	77,6	27 556	22,4	17 954	14,6	
Auvergne-Rhône-Alpes	862 251	77,0	257 281	23,0	202 730	18,1	
France métropolitaine	6 809 440	75,1	2 253 402	24,9	1 628 011	18,0	

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance Lecture: la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance compte 1 316 familles monoparentales, soit 21,4% des familles.

Portrait social © Compas avril 2022



Part des familles monoparentales parmi l'ensemble des familles en 2018



Une famille sur cinq est monoparentale en 2018. Les familles monoparentales ne se concentrent pas dans une partie précise du territoire bien que les plus fortes proportions soient enregistrées dans les communes urbanisées (Saint Gingolph, Évian-les-Bains et Larringes).

Un tiers des familles résidant à Saint-Gingolph sont monoparentales et 30% à Évian-les-Bains. Ce n'est le cas que de 9% d'entre elles à Champanges et 10% à Marin.

LES ENFANTS



LES MINEURS

Quelle est l'articulation entre la natalité et les besoins de la petite enfance à	
l'adolescence ?	p.51
Qui sont les enfants mineurs ?	p.53
Le solde migratoire des moins de 3 ans	p.57
Dans quels types de familles vivent-ils ?	p.59
Quelles sont les fragilités des enfants ?	p.61
Baromètre - La fragilité des enfants	p.62
LA PETITE ENFANCE	
Quels sont les besoins en modes de garde ?	p.63
Les mobilités quotidiennes domicile-travail des parents	p.66
LA PETITE ENFANCE - L'OFFRE D'ACCUEIL	
Quelle est l'offre et l'usage de l'accueil collectif petite enfance dans le territoire?	p.68
Quelle est l'offre et l'usage de l'accueil individuel petite enfance dans le territoire?_	p.73
Quelle est la tension sur les modes de garde ?	p.79
Quel est le niveau de recours au congés parental ?	p.81
Les enfants du territoire trouvent-ils tous une solution d'accueil ?	p.83
L'ENFANCE	
Quels sont les besoins en accompagnement de l'enfance ?	p.84
L'ADOLESCENCE DE L'ADOL	
Quel est l'environnement familial et professionnel des adolescents ?	p.85

Compas

LES ENJEUX DE L'ENFANCE

sont des enjeux qui préoccupent fortement les collectivités locales puisque bon nombre de leurs politiques publiques leur sont directement ou indirectement destinées (modes de garde, périscolaire, restauration scolaire, centres de loisirs, culture, sport, loisirs, animations de territoire, ...). L'enjeu pour le CCAS (et CIAS) varie selon son positionnement et ses orientations stratégiques. Mais pour tous les acteurs du social, les enfants sont un public qui nécessite une attention prioritaire.

De 0 à 3 ans, les enjeux se situent avant tout autour des modes de garde qu'il faut adapter en fonction du dynamisme démographique du territoire mais aussi aux besoins des familles. A partir de 3 ans, avec l'entrée à l'école, la question des modes de garde évolue avec notamment les temps périscolaires via l'accueil de loisirs, par exemple.

Ainsi, connaître le taux d'activité des parents selon le type de famille et la tranche d'âge des enfants, les mobilités pendulaires, le lieu de travail des parents, la tension sur les modes de garde...grâce à l'Analyse des Besoins Sociaux permet d'adapter l'offre de modes de garde proposée au plus près des besoins des familles et de mettre en lumière d'éventuels besoins non-couverts.

Au-delà des modes de garde, l'accompagnement à la scolarité est également un enjeu important, auquel la collectivité peut être amenée à répondre à la fois en prévenant et en luttant contre les risques de rupture scolaire mais aussi en proposant des meilleures conditions d'apprentissage pour ce qui concerne le travail personnel. Les confinements successifs ont par exemple montré comment certains élèves peinaient à avoir un bon accès à internet nécessaire au suivi des cours, ou même à disposer de matériel d'impression.

D'ailleurs, une fois au collège puis au lycée, les adolescents rentrent progressivement dans une période importante : ils sont amenés à faire des choix quant à leur orientation, commencent leurs premiers stages, se lancent dans un apprentissage... Or, la recherche et l'obtention d'un stage ou d'un apprentissage révèlent de nombreuses inégalités tant sociales que territoriales. Une étude de l'INJEP démontre que la recherche puis l'obtention d'un stage sont marquées par le capital social des familles.

En effet, sur un même territoire, tous les enfants et adolescents ne sont pas égaux et n'affichent pas les mêmes niveaux de besoins. Certains peuvent cumuler davantage de fragilités par rapport à d'autres et la crise sanitaire exacerbe particulièrement ces inégalités.

Parallèlement, les politiques publiques (qui pourraient contribuer à réduire ces écarts) peinent à s'adresser aux adolescents à compter de 11/12 ans. La pratique sportive ou les usages culturels et de loisirs se modifient traduisant par un éloignement de la sphère institutionnelle au profit de modes plus informels. Pourtant c'est au cours de cette période que les enjeux sont les plus forts (orientation, décrochage scolaire, petite délinquance, usage de stupéfiants, dépendance aux jeux vidéo,...).

Afin de mieux mesurer la fragilité des mineurs (par tranche d'âge), un baromètre ©Compas de vulnérabilité des mineurs a été créé en partenariat avec des professionnels de l'enfance et de la petiteenfance. Celui-ci permet d'identifier où se situent les enfants fragiles sur la commune ou l'intercommunalité et quels facteurs, qui cumulés entre eux, engendrent leurs vulnérabilités : type de logement (social, ancien, précaire, situation de surpeuplement,...), critères socio-économiques de la famille (emploi précaire, chômage, niveau de diplôme,...), type de structure familiale (famille nombreuse, monoparentale)... Ce baromètre doit permettre de faire apparaître ces écarts et surtout d'envisager les possibilités de les réduire ; en développant des réponses spécifiques à l'intention de ces familles, enfants et adolescents (évolution de la tarification sociale, adaptation du PEDT, etc...): de l'observation à l'action.





CHIFFRES CLÉS

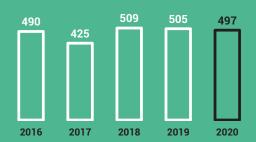
LES ENFANTS



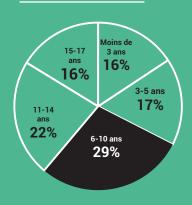
9 271 enfants de moins de 18 ans

+6% entre 2013 et 2018

23% de la population est mineure



Naissances domiciliées



Répartition des tranches d'âge parmi les mineurs



des moins de 11 ans en fam. monoparentale

62%

des moins de 3 ans ont un besoin impératif de mode de garde





62% parmi ceux en couple parental



62% parmi ceux en fam. monoparentale



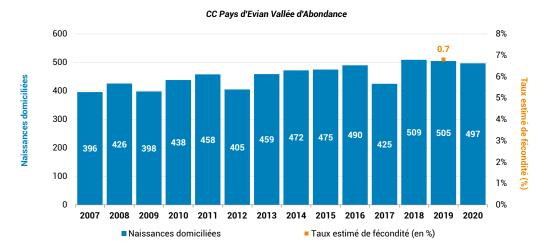
6% des mineurs en situation de vulnérabilité

Quelle est l'articulation entre la natalité et les besoins de la petite enfance à l'adolescence ?



Naissances domiciliées et taux estimé de fécondité

Sources: Insee, Etat-Civil 2006-2020 & RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 505 naissances sont dénombrées dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance, soit un taux de fécondité estimé de 6,8 enfants pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (moyenne sur trois années glissantes, calculée à partir des naissances de 2018 à 2020).

500 naissances domiciliées sont dénombrées en 2020 pour la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance. Sur la période 2007-2020, il y a eu en moyenne 450 naissances par an.

Avec 500 naissances observées par an en moyenne entre le 31/12/2018 et le 31/12/2020, le taux estimé de fécondité de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance est de 7 enfants pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (15-44 ans) en 2019.

Un quart des enfants nés dans l'intercommunalité habitent à Évian-les-Bains et 18% à Publier. Ces communes avec celles de Bernex, La Chapelle d'Abondance, Féternes, Neuvecelle et Saint Gingolph enregistrent des taux estimés de fécondité parmi les plus bas de l'intercommunalité au contraire d'Abondance, Champanges, Lugrin et Marin. Les taux élevés observés à Meillerie et Bonnevaux peuvent être liés au faible nombre de femmes dans ces territoires.

Le nombre de naissances domiciliées enregistré sur un territoire est lié à la présence de femmes en âge d'avoir des enfants parmi la population ainsi qu'aux caractéristiques de ces femmes. En effet, le nombre de naissances sera plus élevé sur un territoire à forte présence de jeunes femmes actives ou de jeunes trentenaires parmi les femmes en âge d'avoir des enfants que sur un territoire à forte présence de jeunes quadragénaires ayant déjà eu leurs enfants pour certaines, ou à forte présence de populations étudiantes parmi les femmes. Le taux estimé de fécondité est le reflet de ce plus ou moins grand potentiel de naissances au regard des caractéristiques des femmes en âge d'avoir des enfants.

L'évolution dans le temps du nombre de naissances va surtout dépendre du renouvellement – ou pas - de ces populations de femmes dans le territoire.

Pour le territoire, le nombre de naissances est un élément important notamment pour le développement des services en direction de la petite enfance mais aussi pour l'accompagnement des parents. Afin d'éviter le départ des ménages après la naissance (dans le cas de logements qui deviennent trop petits), l'articulation entre le social et l'urbanisme (en particulier le développement de l'offre de logements adaptée aux familles) est essentielle.

DÉFINITIONS

<u>Naissances</u> : les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

<u>Taux estimé de fécondité</u> : est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Nombre de naissances domiciliées et taux estimé de fécondité

Sources: Insee, Etat-Civil 2006-2020 & RP 2018 - Traitements © Compas

	Nom	bre de naissances	domiciliées (moy	enne lissée sur 3	ans)	Taux estimé de
	moy. 2006 - 2007 - 2008	moy. 2009 - 2010 - 2011	moy. 2012 - 2013 - 2014	moy. 2015 - 2016 - 2017	moy. 2018 - 2019 - 2020	fécondité en 2019
Abondance	15	15	18	13	18	7,5
Bernex	18	16	17	11	14	5,7
Bonnevaux	4	5	5	4	3	8,9
Champanges	9	13	9	13		7,8
La Chapelle-d'Abondance	11	13	11	14	11	6,0
Châtel	16	14	12	14	16	6,5
Chevenoz	5	5	5	4	8	7,3
Évian-les-Bains	93	105	101	111	117	6,9
Féternes	14	12	19	19	16	6,2
Larringes	13	18	19	14	19	7,1
Lugrin	24	29	28	28	34	7,6
Marin	12	17	18	21	22	7,6
Maxilly-sur-Léman	13	15	16	22	17	6,9
Meillerie	5	3	6	4	7	10,6
Neuvecelle	26	23	30	33	32	5,9
Novel	0	1	0	1	1	-
Publier	72	66	77	72	84	6,2
Saint-Gingolph	9	12	10	16	13	7,1
Saint-Paul-en-Chablais	22	26	21	24	29	7,3
Thollon-les-Mémises	12	11	10	8	9	7,1
Vacheresse	8	8	6	8	11	7,0
Vinzier	8	5	6	10	8	6,1
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance	406	431	445	463	504	6,8
Haute-Savoie	9 132	9 423	9 901	9 788	9 803	6,4
Auvergne-Rhône-Alpes	94 478	95 775	96 080	92 339	88 665	6,1
France métropolitaine	791 453	794 732	782 587	743 039	708 440	6,0

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Lecture : Entre le 31/12/2018 et le 31/12/2020, la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance enregistre 504 naissances en moyenne par an. Le taux estimé de fécondité est de 6,8 enfants pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (15-44 ans) en 2019.

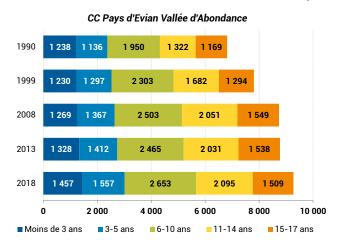
Portrait social © Compas avril 2022

Qui sont les enfants mineurs?



Évolution du nombre de mineurs depuis le début des années 90

Source: Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : 1 457 enfants de moins de 3 ans vivent dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance en 2018.

Entre 2008 et 2018, le nombre de mineurs a progressé d'environ 530 enfants dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance (+6%).

Au dernier recensement, ils atteignent un total de 9 270, dont 2 650 âgés de 6-10 ans.

Entre 2008 et 2018, la plus grande évolution en volume se retrouve sur la génération des 3-5 ans, soit +190 enfants en dix ans.

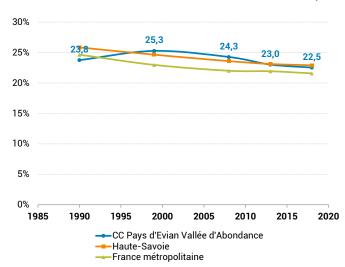
L'évolution du nombre d'enfants sur un territoire dépend surtout des tendances migratoires, qui vont permettre ou non le renouvellement des populations en place et de l'évolution suffisante et nécessaire du nombre de logements.

La construction de nouveaux logements offre la possibilité aux familles ayant déjà des enfant(s) ou projetant d'en avoir de pouvoir s'installer dans la commune. Ce nombre de nouveaux logements, plus ou moins important, peut permettre le renouvellement, ou non, des effectifs d'enfants présents. A l'inverse, une contraction de l'offre de logements impacte au même titre que les autres populations la présence d'enfants.

La prise en compte de ces deux paramètres – mobilité des familles et perspectives de développement du parc de logements – est indispensable pour se donner une vision prospective de l'évolution des effectifs d'enfants nécessaire à l'anticipation des besoins en équipements et services aux familles et à leur pérennité.

Évolution de la part de mineurs dans la population depuis 1990

Source: Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : 22,5% de la population a moins de 18 ans dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance en 2018.

Entre 1990 et 2018, la proportion de mineurs a diminué de 1,2 point et est ainsi passée de 23,8 à 22,5% dans la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance. Au dernier recensement, la proportion est équivalente à celle de la Haute-Savoie.

La structure des ménages est donc moins familiale qu'elle ne l'a été. Cela modifie les besoins sociaux de la population, d'où une nécessité de modifier les réponses apportées par les acteurs du social et des politiques locales. Il peut aussi être intéressant de s'interroger sur les outils à mettre en œuvre pour faire progresser la part des mineurs sur le territoire et conserver l'attractivité de ce dernier.



Part des mineurs parmi la population totale en 2018

Source: Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Nombre de	mineurs aux di	Part des mineurs en %* au RP	urs en 2008 et 2018			
	2008	2013	2018	2018	Nbre		%
Abondance	322	320	301	21,0	-22	Ψ.	-6,7
Bernex	312	296	325	23,8	+13	1	+4,0
Bonnevaux	57	58	67	24,0	+10	1	+18,5
Champanges	218	215	272	25,2	+54	1	+24,7
La Chapelle-d'Abondance	179	174	196	21,0	+17	1	+9,5
Châtel	324	277	223	17,8	-101	Ψ	-31,2
Chevenoz	141	151	149	23,6	+9	1	+6,2
Évian-les-Bains	1 661	1 669	1 739	19,1	+78	1	+4,7
Féternes	372	350	347	24,4	-25	Ψ	-6,7
Larringes	374	383	406	27,9	+32	1	+8,6
Lugrin	544	577	568	23,0	+24	1	+4,4
Marin	373	409	430	23,8	+56	1	+15,1
Maxilly-sur-Léman	329	328	356	24,3	+27	1	+8,2
Meillerie	66	69	63	20,2	-3	Ψ	-4,5
Neuvecelle	582	646	717	23,3	+135	1	+23,2
Novel	4	4	8	16,0	+4	1	+103,7
Publier	1 576	1 577	1 749	24,1	+173	1	+11,0
Saint-Gingolph	139	164	194	22,5	+55	1	+39,1
Saint-Paul-en-Chablais	587	571	598	25,0	+11	⇒	+1,9
Thollon-les-Mémises	171	190	190	23,3	+19	1	+11,0
Vacheresse	199	177	182	21,1	-17	Ψ	-8,7
Vinzier	209	169	192	23,3	-16	Ψ	-7,7
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance	8 740	8 774	9 271	22,5	+532		+6,1
Haute-Savoie	168 994	177 952	187 071	22,9	+18 078		+10,7
Auvergne-Rhône-Alpes	1 656 665	1 722 911	1 756 088	22,0	+99 423		+6,0
France métropolitaine	13 677 060	13 971 131	13 994 053	21,6	+316 994		+2,3
. A in de la manufation montain de							

* Au sein de la population municipale

Lecture : En 2018, 22,5% de la population de la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance a moins de 18 ans. Leur nombre a progressé de 6,1% par rapport à 2008.

Valeur inférieure à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance Valeur proche de celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance Valeur supérieure à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance La CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance compte 9 270 enfants de moins de 18 ans en 2018. Ils représentent 22% de la population, soit près d'autant qu'en moyenne départementale, régionale et nationale.

D'une commune à l'autre de l'intercommunauté, leur part varie de 18% à Évian-les-Bains et à 28% à Larringes contre un peu moins d'un quart dans le reste de l'intercommunalité.

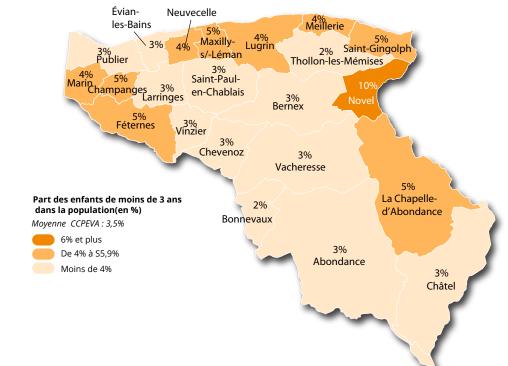
Le nombre de mineurs est passé de 8 740 à 9 270 depuis 2008, progressant de 6,1%.

Les évolutions sont cependant contrastées au sein de l'intercommunalité avec des diminutions à Abondance (-7%), Châtel (-31%), Vacheresse (-9%) Vinzier (-8%) et des progressions marquées à St Gingolph (+39%), Neucevelle (+23%) et Champanges (+25%).

Leur nombre augmente le plus à Publier (+170) et Neuvecelle (+135) en effectif.

Part des moins de 3 ans parmi la population totale en 2018

Source: Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



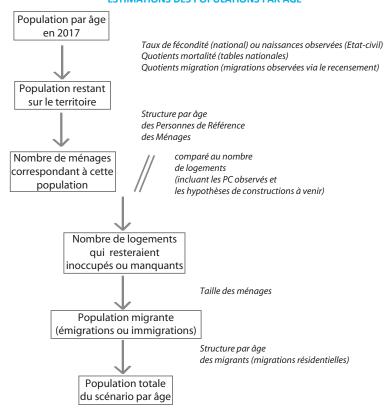
54



La méthode de projections démographiques mise en œuvre

Les projections de populations

ESTIMATIONS DES POPULATIONS PAR AGE



ESTIMATIONS DES EFFECTIFS de moins de 3 ans

Population des 0-2 ans estimée

Les méthodes de projections de populations sont des outils d'aide à la décision et d'analyse. Elles sont basées sur un grand nombre d'hypothèses et doivent par conséquent être considérées avec précaution.

Les calendriers de constructions des logements ont un impact important sur les projections. Les résultats présentés ci-après tiennent compte des projets de constructions de logements connus de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance, un changement dans ces projets conduirait à des résultats différents.

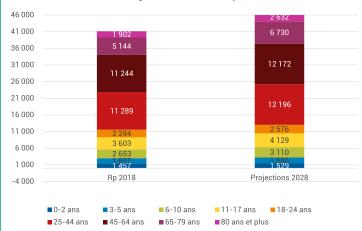
La méthodologie détaillée et les traitements préalables sont disponibles en annexes



L'évolution attendue des enfants de moins de 3 ans sur le territoire : entre 60 et 80 jeunes enfants de plus en 2026

Evolution de la structure par âge

Source: RP 2018, Projections © Compas

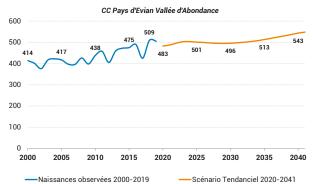


Selon les hypothèses de constructions de logements retenues, la population de la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance pourrait se situer à l'horizon 2028 proches de 46 760 habitants. Celle-ci fluctue selon les rythmes de constructions de logements. Entre le RP 2018 et les estimations de populations pour 2028, on pourrait observer une augmentation de +14%.

Diverses facteurs sont à prendre en compte dans l'analyse des résultats: la taille moyenne des ménages a baissé à 2,24 en 2018 contre 2,35 en 2008. De même, la part des résidences principales parmi les logements, s'est stabilisée à 53% depuis 2008. Aussi, le rythme des constructions est plus élevé entre 2019-2026 que sur la période récente et des constructions à venir qui tendent à être importantes.

Les naissances domiciliées dans l'intercommunalité

Source: RP 2018, Projections © Compas, Etat-civil



En 2020, 500 naissances domiciliées ont été recensées dans la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance. Cette année particulière due à la crise sanitaire s'inscrit dans un contexte de hausse tendancielle observée au-delàdes fluctuations du nombre des naissances d'une année à l'autre contrairement à ce que l'on observe à l'échelle de la France métropolitaine. A noter que début 2000, il y avait près de 414 naissances domiciliées sur le territoire, soit 90 naissances de moins qu'en 2020.

Compte tenu des constructions de logements attendues et des dynamiques démographiques, les naissances devraient rester stable sur la période 2022-2034 et pourraient être proches de 500 en 2028, comme en 2020.

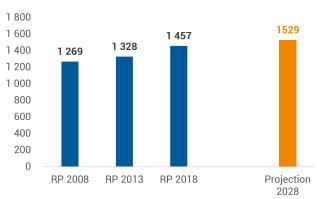
Les constructions de logements sur le territoire devraient permettre de maintenir le nombre de familles avec des jeunes enfants dans le territoire.

A l'horizon 2028, le nombre d'enfants de moins de 3 ans calculé à partir des projet de construction 2019-2021 et la prolongation des tendances démographiques passées pourrait être de 1 530 enfants, soit une augmentation de près de +5% entre 2018 et 2028.

Cette augmentation résulterait d'arrivées d'enfants de moins de 3 ans plus, le nombre de naissances devant rester stable sur la période.

Évolution des effectifs des moins de 3 ans dans la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance

Source: RP 2018, Projections © Compas

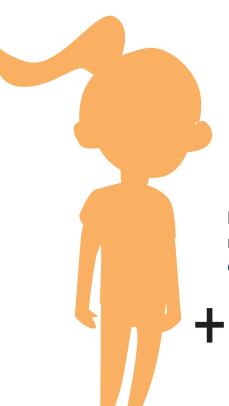


L'augmentation du nombre d'enfants de moins de 3 ans pour la période 2022/2026 induit, dans une logique de maintien du taux de couverture des besoins, la nécessité d'adapter l'offre de services.

56

Le solde migratoire des moins de 3 ans





Sources: Insee Rp 2018 & Insee Etat Civil 2015-2018 Clé de lecture : Le «solde migratoire» présenté constitué une estimation correspondant à la différence entre le nombre d'enfants recensés en 2018 et le nombre de naissances observées entre 2015 et 2017

Les moins de 3 ans présentent un solde migratoire positif à l'échelle de la CC pays d'Évian-Vallée d'Abondance

+38 enfants de moins de 3 ans

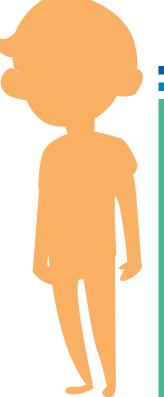
dont:

+3 enfants de moins d'un an

-22 enfants d'un an

+58 enfants de deux ans

	Nombre de naissances domiciliées	Nombre d'enfants recensés en 2018	Solde migration estimé
0 an (né en 2017)	481	484	+3
1 an (né en 2016)	474	452	-22
2 ans (nés en 2015)	464	522	+58

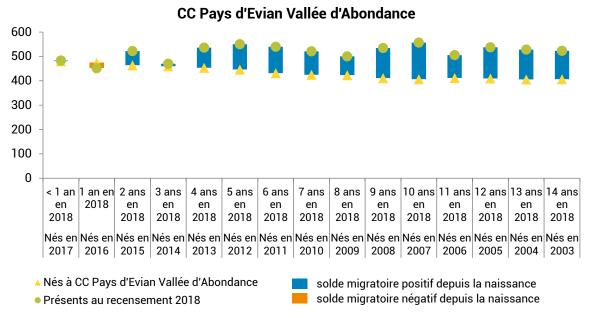




Quelle est l'articulation entre la natalité et les besoins de la petite enfance à l'adolescence ?

Solde migratoire des moins de 15 ans depuis la naissance

Sources: Insee, Etat-Civil 2003-2020 & RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : La génération des enfants âgés de 6 ans au recensement 2018 (01/01/2018) correspond à 432 enfants nés en 2011 dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance et 540 enfants recensés au 1er janvier 2018. Cette génération a connu un solde migratoire positif entre la naissance et le 1er janvier 2018 avec 108 arrivées de plus que les départs.

Le solde migratoire des jeunes enfants, entre la naissance et le recensement de 2018 reflète les mobilités différenciées des familles selon l'âge des enfants.

Un certain équilibre s'observe entre les départs et les arrivées pour les enfants de moins de 3 ans. Pour les générations suivantes, une tendance à l'installation dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance s'observe au contraire. Cette dynamique est d'autant plus marquée que l'age des enfants considérés est grand. Autrement dit, pour l'ensemble des enfants âgés de 3 à 14 ans, les arrivées sont plus nombreuses que les départs. L'écart entre les deux augmente avec l'âge des enfants : 200 arrivées de plus que de départs d'enfants ont eu lieu entre la naissance et l'âge de 3 à 5 ans, 560 pour les enfants de 6 à 10 ans et 460 pour ceux de 11 à 14 ans.

L'augmentation du nombre de familles dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance résulte donc plus d'arrivées de familles avec enfant(s) déjà constituées que de création de familles avec enfant(s) au sein du territoire.

Le solde migratoire des enfants reflète l'attractivité d'un territoire pour les familles avec enfant(s). Beaucoup d'agglomérations présentent un solde migratoire négatif dans la ville centre, qui voit les familles quitter la commune pour s'installer dans sa périphérie, avec a contrario un solde positif dans les communes situées en 1ère ou 2ème couronne et qui attirent des familles désireuses de trouver un logement plus adapté à l'évolution de la taille de la famille ou plus conforme à leurs aspirations (accès à la propriété, ...).

La mobilité résidentielle des familles est courante, l'agrandissement de la famille est un des facteurs qui poussent les français à déménager. De fait, un enfant né domicilié dans un territoire n'entrera pas forcément à l'école dans ce même territoire et ne fera pas forcément toute sa scolarité dans le même groupe scolaire ou la même commune.

De même que les enfants scolarisés dans un territoire n'y sont pas forcément nés et n'y ont pas forcément grandi. Dès lors, il devient difficile de concevoir des politiques de « parcours de la jeunesse » allant de la petite-enfance à l'âge de l'acquisition de leur autonomie à une échelle territoriale trop réduite.

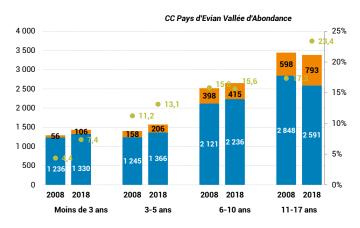
L'importance des mobilités résidentielles des familles avec de jeunes enfants montre aussi qu'à lui seul, l'indicateur du nombre de naissances n'est pas suffisant pour anticiper les effectifs d'enfants ayant potentiellement besoin d'un mode d'accueil de la petite-enfance, de même que les effectifs scolaires, et ce même à relativement court terme.

Dans quels types de familles vivent-ils?



Répartition par type de familles des enfants mineurs

Source: Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas



■ En famille monoparentale ■ En couple avec enfant(s) ● Part d'enfants en familles monoparentales

Lecture : En 2018, 106 enfants de moins de 3 ans vivent dans une famille monoparentale, soit 7,4% des enfants de cet âge.

En 2018, si 7% des moins de 3 ans de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance vivent en familles monoparentales, c'est le cas de 23% des 11-17 ans (respectivement 12 et 25% à l'échelle de la France métropolitaine). Sur cette tranche d'âge, la proportion a progressé de 6 points par rapport à 2008. On compte ainsi en 2018, 2 590 adolescents vivant au sein d'un couple et 790 vivant au sein d'une famille monoparentale.

En général, plus un enfant avance en âge, plus la probabilité qu'il vive en famille monoparentale s'élève. De fait, les enfants de moins de 3 ans ne représentent qu'une part relativement faible des enfants de moins de 11 ans vivant au sein d'une famille monoparentale. L'enjeu porte dès lors davantage sur les enfants en âge d'être scolarisés en primaire et pour lesquels la structure familiale peut modifier le besoin et la demande en services scolaires et périscolaires (plus grande dépendance aux services municipaux pour la garde des enfants, contraintes plus importantes d'organisation familiale autour des enfants...). L'accès à un mode de garde représente néanmoins un enjeu important pour le maintien ou l'accès à l'emploi et à la formation des parents isolés d'enfants de moins de 3 ans.

Les différences de taux d'enfants vivant en famille monoparentale entre territoires ne signifient pas que les parents se séparent plus ou moins qu'ailleurs en France. Elles reflètent plutôt des dynamiques migratoires de territoires plus ou moins attractifs pour les couples parentaux ou pour les familles monoparentales.

Les familles monoparentales, souvent moins mobiles que les couples, sont plus captives de leur environnement et sont plus à même que les autres à rencontrer des difficultés dans leur parcours résidentiel.

L'importance du nombre de familles monoparentales avec adolescent(s) est une interpellation pour les communes et l'ensemble des acteurs qui travaillent sur la parentalité ou tout simplement sur le bien-être des familles. Ainsi, les réponses de soutien à la parentalité sont très fortes pour les jeunes parents et les parents de jeunes enfants en général (PMI, système scolaire, système de santé, grands-parents, associations liées à la parentalité, ...). Par contre, il n'y a que très peu d'acteurs pour le travail sur la relation entre les parents et leurs adolescents. Pourtant les besoins sont nombreux pour cette tranche d'âge. La maison des adolescents (s'il en existe une sur le territoire) peut être une réponse mais il faut un réseau autour de ces familles pour que les parents isolés se sentent soutenus et accompagnés.

Comme pour beaucoup de ménages, la fracture numérique ne facilite pas le soutien à la parentalité notamment pour les parents d'adolescents. De plus en plus d'informations entre l'école et la famille transitent par le numérique (notes, rendez-vous avec les enseignants, conseil d'orientation, ...). Tout cela complexifie la vie des parents qui ne maîtrisent pas l'outil informatique et ne facilite pas la fonction parentale.

Les périodes de confinements ont également mis en évidence les différences de niveaux d'équipement informatique. Les familles monoparentales, qui sont parmi les ménages les plus pauvres de la commune, sont dissuadées par le coût des équipements. Pour les acteurs du social, ces réalités sont autant de perspectives d'actions.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Nombre de mineurs selon le type de familles

Source: Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

		Les mineurs en famille p		Les mineurs au se paren	•	Part parmi les mineurs en %
	2008	2018	(RP 2018)	2008	2018	(RP 2018)
Abondance	32	45	13,8	302	281	86,2
Bernex	28	86	26,5	287	238	73,5
Bonnevaux	0	10	15,4	39	54	84,6
Champanges	12	27	11,2	205	211	88,8
La Chapelle-d'Abondance	4	15	6,8	141	214	93,2
Châtel	24	64	30,4	293	145	69,6
Chevenoz	16	10	6,9	111	129	93,1
Évian-les-Bains	456	339	20,2	1 239	1 340	79,8
Féternes	36	55	15,6	345	297	84,4
Larringes	25	77	18,4	339	340	81,6
Lugrin	94	104	18,4	447	459	81,6
Marin	20	35	9,4	344	341	90,6
Maxilly-sur-Léman	20	35	10,8	304	290	89,2
Meillerie	16	0	0,0	56	55	100,0
Neuvecelle	100	90	12,6	512	625	87,4
Novel	0	0	0,0	8	5	100,0
Publier	214	276	16,5	1 331	1 395	83,5
Saint-Gingolph	31	58	26,7	107	161	73,3
Saint-Paul-en-Chablais	42	75	13,1	496	502	86,9
Thollon-les-Mémises	28	20	10,0	138	176	90,0
Vacheresse	13	50	31,3	200	110	68,7
Vinzier	0	50	24,4	206	155	75,6
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance	1 210	1 520	16,8	7 450	7 523	83,2
Haute-Savoie	26 050	32 709	17,8	140 188	151 353	82,2
Auvergne-Rhône-Alpes	259 909	319 163	18,6	1 363 989	1 398 935	81,4
France métropolitaine	2 351 737	2 789 730	20,4	11 043 579	10 881 141	79,6

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Lecture: En 2018, 1 520 mineurs de la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance vivent au sein d'une famille monoparentale, soit 16,8% des mineurs.

Portrait social © Compas avril 2022

Quelles sont les fragilités des enfants?



L'indice de vulnérabilité des mineurs © Compas permet d'appréhender le nombre d'enfants qui pourraient présenter des difficultés socio-éducatives temporaires ou plus durables à un moment ou un autre de leur parcours scolaire

Sa construction repose sur l'approche de facteurs de risques cumulés. Aucun des 7 critères ne constitue à lui seul un facteur majeur de fragilité des enfants et n'est le signe avéré d'une difficulté scolaire ou éducative. En revanche, la probabilité qu'un enfant présente des difficultés socio-éducatives augmente fortement dès qu'il se retrouve dans plusieurs des situations décrites. C'est le cumul de plusieurs de ces facteurs de risque qui crée la vulnérabilité et ce, quel que soit le quartier d'habitation de l'enfant.

Le choix de ces 7 critères (cf. ci-contre) permet de retrouver les principales dimensions en lien avec la réussite éducative, sans qu'il y ait nécessairement une relation causale. Elles s'articulent autour de l'origine socio-économique (capital culturel, ressources des ménages, reproduction des schémas parentaux ...), de la structure familiale (monoparentalité, effet de la taille des fratries) et des conditions de logements. Plusieurs indicateurs ont été retenus pour approcher le critère économique (risque plus élevé de pauvreté dans une famille nombreuse, monoparentale ou chez les locataires du parc locatif en logement collectifs ancien par exemple).

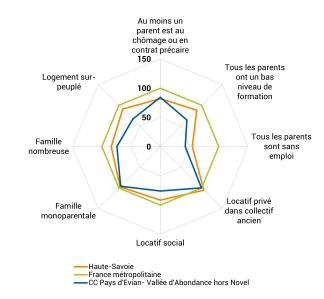
DÉFINITION

<u>Indice de vulnérabilité</u> : nous considérons qu'un enfant est vulnérable, et pourrait potentiellement avoir besoin d'un soutien scolaire, dès lors qu'il cumule 4 de ces 7 facteurs de risques :

- vivre dans une famille monoparentale
- vivre dans famille nombreuse (3 enfants et plus)
- vivre au sein d'une famille où « tous les parents » ont un bas niveau de formation (BEPC ou brevet des collèges au plus)
- vivre dans une famille comptant au moins un parent se déclarant au chômage ou occupant un emploi précaire
- vivre dans une famille sans aucun adulte actif en emploi
- vivre en appartement locatif social dans un immeuble ancien
- vivre dans un logement surpeuplé

Indice de fragilité des enfants

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : La part de mineurs vivant dans une famille locataire d'un logement ancien dans le parc privé dans la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance hors Novel est comparable à celle de la France métropolitaine.

En 2018, 510 mineurs sont en situation de vulnérabilité dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance, soit 6% d'entre eux. Leur part s'élève à 11% des enfants vivant à Évian-les-Bains et 8% à Bernex.

L'indice de fragilité des enfants est de 6 dans la CC pays d'Évian-Vallée d'Abondance contre 12 en France métropolitaine : la situation y est 2 fois plus favorable qu'en moyenne nationale.

La part de mineurs vivant dans une famille monoparentale (22%) ainsi que celle des mineurs vivant dans le parc privé collectif ancien (7%) sont toutefois comparables à celles observées en France métropolitaine. Les enfants vivant avec leur(s) parent(s) sans emploi sont au contraire peu présents au regard de la moyenne nationale (5% contre 11%).



Baromètre - La fragilité des enfants

Détail des facteurs de risque relatifs à la fragilité des enfants

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Mineurs vulnérables 0-17 ans	Indice de fragilité des enfants	agilité des précaire		Pare sans di		Parents sans emploi	
	Nb	Cilianto	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Abondance	<10	-	59	19,7	19	6,2	<10	-
Bernex	27	8	69	21,2	12	3,7	17	5,3
Bonnevaux	nd	-	11	16,2	<10	-	<10	-
Champanges	nd	-	38	14,0	16	5,8	<10	-
La Chapelle-d'Abondance	<10	-	54	27,7	21	10,9	<10	-
Châtel	<10	-	62	27,7	15	6,7	<10	-
Chevenoz	<10	-	20	13,5	<10	-	<10	-
Évian-les-Bains	190	11	479	27,6	157	9,1	150	8,7
Féternes	12	3	51	14,6	21	6,0	<10	-
Larringes	18	4	64	15,8	36	8,7	12	3,0
Lugrin	35	6	131	23,1	30	5,2	28	4,9
Marin	12	3	70	16,4	34	8,0	11	2,6
Maxilly-sur-Léman	18	5	87	24,4	18	5,1	19	5,3
Meillerie	<10	-	24	38,1	<10	-	<10	-
Neuvecelle	12	2	109	15,2	20	2,8	23	3,2
Novel	nd	-	<10	-	nd	-	nd	-
Publier	121	7	411	23,7	100	5,7	103	5,9
Saint-Gingolph	14	7	56	29,1	16	8,0	12	6,0
Saint-Paul-en-Chablais	13	2	86	14,3	26	4,4	14	2,3
Thollon-les-Mémises	<10	-	29	15,5	<10	-	<10	-
Vacheresse	<10	-	32	17,6	11	6,1	<10	-
Vinzier	<10	-	36	18,7	13	6,8	<10	-
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance hors Novel	512	6	1 982	21,4	590	6,4	436	4,7
Haute-Savoie	15 170	8	38 826	20,8	16 304	8,8	11 277	6,1
Auvergne-Rhône-Alpes	185 318	11	412 715	23,7	162 530	9,3	162 117	9,3
France métropolitaine	1 657 891	12	3 530 309	25,4	1 379 540	9,9	1 537 527	11,1

Lecture : L'indice de fragilité des enfants de la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance est de 6.

Bernex 26		Locatif privé da ancie		Loca		Famille mon	oparentale	Famille no	Famille nombreuse		Logement sur-peuplé	
Bernex 26		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	
Bonnevaux	Abondance	18	5,9	64	21,4	76	25,1	54	18,1	52	17,3	
Champanges	Bernex	26	8,1	53	16,2	87	26,7	88	27,2	55	16,8	
La Chapelle-d'Abondance 26 13,1 19 10,0 30 15,3 44 22,6 23 11, Châtel 22 10,0 45 20,0 54 24,2 35 15,8 54 24, Chevenoz <10 - 14 9,6 23 15,4 29 19,2 16 10, Évian-les-Bains 234 13,5 631 36,3 469 27,0 426 24,6 475 27, Féternes 21 6,0 30 8,6 51 14,7 99 28,6 43 12, Lugrin 24 4,2 98 17,2 108 18,9 129 22,7 58 10, Marin 20 4,7 38 8,9 68 15,8 89 20,7 38 8, Maxilly-sur-Léman 14 3,9 38 10,7 75 21,1 101 28,4 43 12, Meillerie 10 15,9 12 19,0 26 41,3 <	Bonnevaux	12	17,6	<10	-	13	19,1	24	35,3	<10	-	
Châtel 22 10,0 45 20,0 54 24,2 35 15,8 54 24,2 Chevenoz <10	Champanges	<10	-	15	5,5	48	17,6	58	21,2	22	8,1	
Chevenoz <10 - 14 9,6 23 15,4 29 19,2 16 10 Évian-les-Bains 234 13,5 631 36,3 469 27,0 426 24,6 475 27, Féternes 21 6,0 30 8,6 51 14,7 99 28,6 43 12, Larringes 31 7,5 29 7,0 63 15,4 91 22,3 37 9, Lugrin 24 4,2 98 17,2 108 18,9 129 22,7 58 10, Marin 20 4,7 38 8,9 68 15,8 89 20,7 38 8,8 Maxilly-sur-Léman 14 3,9 38 10,7 75 21,1 101 28,4 43 12, Meillerie 10 15,9 12 19,0 26 41,3 <10 - <10 Novel	La Chapelle-d'Abondance	26	13,1	19	10,0	30	15,3	44	22,6	23	11,9	
Évian-les-Bains 234 13,5 631 36,3 469 27,0 426 24,6 475 27,7 Féternes 21 6,0 30 8,6 51 14,7 99 28,6 43 12, Larringes 31 7,5 29 7,0 63 15,4 91 22,3 37 9, Lugrin 24 4,2 98 17,2 108 18,9 129 22,7 58 10, Marin 20 4,7 38 8,9 68 15,8 89 20,7 38 8, Maxilly-sur-Léman 14 3,9 38 10,7 75 21,1 101 28,4 43 12, Newley Leiner 10 15,9 12 19,0 26 41,3 <10	Châtel	22	10,0	45	20,0	54	24,2	35	15,8	54	24,0	
Féternes 21 6,0 30 8,6 51 14,7 99 28,6 43 12, Larringes 31 7,5 29 7,0 63 15,4 91 22,3 37 9, Lugrin 24 4,2 98 17,2 108 18,9 129 22,7 58 10, Marin 20 4,7 38 8,9 68 15,8 89 20,7 38 8, Maxilly-sur-Léman 14 3,9 38 10,7 75 21,1 101 28,4 43 12, Meillerie 10 15,9 12 19,0 26 41,3 <10 <10 <10 <10 <10 <10 <10 <10 <10 <10 <10 <10 <10 <10 <10 <10 <10 <10 <10	Chevenoz	<10	-	14	9,6	23	15,4	29	19,2	16	10,9	
Larringes 31 7,5 29 7,0 63 15,4 91 22,3 37 9,9 Lugrin 24 4,2 98 17,2 108 18,9 129 22,7 58 10,0 Marin 20 4,7 38 8,9 68 15,8 89 20,7 38 8,8 Maxilly-sur-Léman 14 3,9 38 10,7 75 21,1 101 28,4 43 12, Meillerie 10 15,9 12 19,0 26 41,3 <10 - <10 Neuvecelle 31 4,3 77 10,8 142 19,9 147 20,6 62 8, Novel nd - <10 - nd - nd Publier 102 5,9 363 20,9 397 22,9 393 22,6 273 15, Saint-Rigidph 30 15,6 40 <td>Évian-les-Bains</td> <td>234</td> <td>13,5</td> <td>631</td> <td>36,3</td> <td>469</td> <td>27,0</td> <td>426</td> <td>24,6</td> <td>475</td> <td>27,4</td>	Évian-les-Bains	234	13,5	631	36,3	469	27,0	426	24,6	475	27,4	
Lugrin 24 4,2 98 17,2 108 18,9 129 22,7 58 10, Marin 20 4,7 38 8,9 68 15,8 89 20,7 38 8,8 Maxilly-sur-Léman 14 3,9 38 10,7 75 21,1 101 28,4 43 12, Meillerie 10 15,9 12 19,0 26 41,3 <10	Féternes	21	6,0	30	8,6	51	14,7	99	28,6	43	12,5	
Marin 20 4,7 38 8,9 68 15,8 89 20,7 38 8,8 Maxilly-sur-Léman 14 3,9 38 10,7 75 21,1 101 28,4 43 12, Meillerie 10 15,9 12 19,0 26 41,3 <10	Larringes	31	7,5	29	7,0	63	15,4	91	22,3	37	9,2	
Maxilly-sur-Léman 14 3,9 38 10,7 75 21,1 101 28,4 43 12,2 Meillerie 10 15,9 12 19,0 26 41,3 <10	Lugrin	24	4,2	98	17,2	108	18,9	129	22,7	58	10,2	
Meillerie 10 15,9 12 19,0 26 41,3 <10 - <10 Neuvecelle 31 4,3 77 10,8 142 19,9 147 20,6 62 8, Novel nd - <10	Marin	20	4,7	38	8,9	68	15,8	89	20,7	38	8,9	
Neuvecelle 31 4,3 77 10,8 142 19,9 147 20,6 62 8, Novel Novel nd - <10	Maxilly-sur-Léman	14	3,9	38	10,7	75	21,1	101	28,4	43	12,1	
Novel nd - <10 - <10 - nd - nd Publier 102 5,9 363 20,9 397 22,9 393 22,6 273 15, Saint-Gingolph 30 15,6 40 20,6 45 23,1 37 19,1 32 16, Saint-Paul-en-Chablais <10	Meillerie	10	15,9	12	19,0	26	41,3	<10	-	<10	-	
Publier 102 5,9 363 20,9 397 22,9 393 22,6 273 15,5 Saint-Gingolph 30 15,6 40 20,6 45 23,1 37 19,1 32 16, Saint-Paul-en-Chablais <10	Neuvecelle	31	4,3	77	10,8	142	19,9	147	20,6	62	8,7	
Saint-Gingolph 30 15,6 40 20,6 45 23,1 37 19,1 32 16, Saint-Paul-en-Chablais <10	Novel	nd	-	<10	-	<10	-	nd	-	nd	-	
Saint-Paul-en-Chablais <10 - 36 5,9 114 19,1 161 27,0 66 11, Thollon-les-Mémises 12 6,2 20 10,3 35 18,6 51 26,8 24 12, Vacheresse <10	Publier	102	5,9	363	20,9	397	22,9	393	22,6	273	15,7	
Thollon-les-Mémises 12 6,2 20 10,3 35 18,6 51 26,8 24 12, Vacheresse Vacheresse <10	Saint-Gingolph	30	15,6	40	20,6	45	23,1	37	19,1	32	16,6	
Vacheresse <10 - 13 7,2 41 22,7 37 20,1 35 19, Vinzier <10	Saint-Paul-en-Chablais	<10	-	36	5,9	114	19,1	161	27,0	66	11,0	
Vinzier <10 - 27 14,1 42 22,1 39 20,1 31 16, CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance 668 7,2 1 664 18,0 2 007 21,7 2 140 23,1 1 453 15	Thollon-les-Mémises	12	6,2	20	10,3	35	18,6	51	26,8	24	12,9	
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance 668 7,2 1 664 18,0 2 007 21,7 2 140 23,1 1 453 15	Vacheresse	<10	-	13	7,2	41	22,7	37	20,1	35	19,1	
	Vinzier	<10	-	27	14,1	42	22,1	39	20,1	31	16,1	
Haute-Savoie 14 226 7,6 40 311 21,6 41 014 22,0 48 736 26,2 39 834 21,	CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance	668	7,2	1 664	18,0	2 007	21,7	2 140	23,1	1 453	15,7	
	Haute-Savoie	14 226	7,6	40 311	21,6	41 014	22,0	48 736	26,2	39 834	21,4	
Auvergne-Rhône-Alpes 131 090 7,5 388 138 22,2 375 323 21,5 542 586 31,1 359 751 20,	Auvergne-Rhône-Alpes	131 090	7,5	388 138	22,2	375 323	21,5	542 586	31,1	359 751	20,6	
France métropolitaine 1 007 952 7,2 3 290 289 23,7 3 149 745 22,7 4 332 693 31,2 3 275 746 23,	France métropolitaine	1 007 952	7,2	3 290 289	23,7	3 149 745	22,7	4 332 693	31,2	3 275 746	23,6	

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

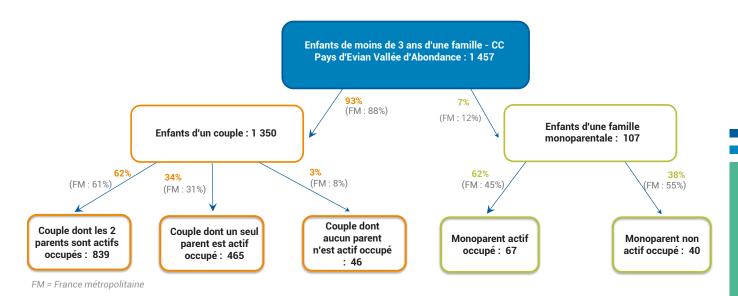
Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Quels sont les besoins en modes de garde?



Enfants de moins de 3 ans selon le type de famille et l'activité des parents

Source: Insee, RP 2018 - Traitements @ Compas



Lecture : 839 enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille avec les deux adultes actifs occupés, représentant 62% des enfants vivant au sein d'un couple parental.

93% des enfants de moins de 3 ans de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance vivent avec leurs deux parents, soit 1 350 enfants. Cette proportion est plus élevée que la moyenne de la France métropolitaine. Ainsi, 7% des enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille monoparentale (soit 110 enfants) : le risque de précarité sociale et économique est plus élevé pour ces enfants vivant avec un parent isolé.

910 enfants de moins de 3 ans ont tous leurs parents (en couple ou monoparent) qui travaillent et par conséquent ont peut-être plus que d'autres besoin d'être pris en charge, que le mode de garde soit institutionnel, de voisinage, familial... Cela concerne 62% des enfants de moins de 3 ans vivant dans une famille composée d'un couple (biactivité des parents) comme à l'échelle nationale et 62% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale contre 45% en France métropolitaine.

90 enfants n'ont aucun de leurs parents en emploi : ils représentent 3% des enfants de moins de 3 ans vivant avec leurs deux parents (contre 8% en France métropolitaine) et 38% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale (contre 55% en France métropolitaine). Une situation de non emploi chez les parents est facteur de risque pour eux et pour leurs enfants, sur un plan monétaire mais aussi social.

Deux autres paramètres sont à considérer pour une évaluation du besoin : la part des femmes travaillant à temps partiel (37% pour la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance contre 27% en moyenne pour la France métropolitaine) et la proportion d'actifs occupés âgés de 15 ans ou plus résidant dans le territoire mais n'y travaillant pas (75% pour la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance). Ces deux proportions donnent une indication sur la disponibilité des parents pour s'occuper de leur(s) enfant(s) et permettent d'approcher les besoins en mode de garde.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Répartition des jeunes enfants vivant au sein d'une famille où tous les parents travaillent

Source: Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	viva	ants de moins de 3 nt au sein d'une far s parents sont actil	nille	Enfants de 3-5 ans vivant au sein d'une famille dont tous les parents sont actifs en emploi				
	ensemble	au sein d'un couple parental	au sein d'une famille mono.	ensemble	au sein d'un couple parental	au sein d'une famille mono.		
Abondance	34	34	0	41	41	0		
Bernex	23	23	0	39	29	10		
Bonnevaux	7	7	0	8	8	0		
Champanges	38	22	16	40	40	0		
La Chapelle-d'Abondance	43	43	0	30	30	0		
Châtel	17	13	4	23	11	12		
Chevenoz	6	6	0	27	27	0		
Évian-les-Bains	164	155	9	171	148	23		
Féternes	53	49	4	49	49	0		
Larringes	29	29	0	53	53	0		
Lugrin	50	50	0	81	74	8		
Marin	70	70	0	79	59	20		
Maxilly-sur-Léman	42	42	0	33	30	3		
Meillerie	9	9	0	6	6	0		
Neuvecelle	78	73	5	92	71	22		
Novel	5	5	0	0	0	0		
Publier	150	133	17	194	168	26		
Saint-Gingolph	4	4	0	23	17	6		
Saint-Paul-en-Chablais	48	36	12	62	46	16		
Thollon-les-Mémises	15	15	0	29	29	0		
Vacheresse	26	26	0	20	0	20		
Vinzier	19	19	0	16	16	0		
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance	906	839	67	1 106	962	144		

nd : donnée non disponible

Lecture : dans la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance, 906 enfants de moins de trois ans vivent au sein d'une famille où tous les parents travaillent, dont 839 enfants au sein d'un couple bi-actif en emploi et 67 enfants au sein d'une famille monoparentale active en emploi.

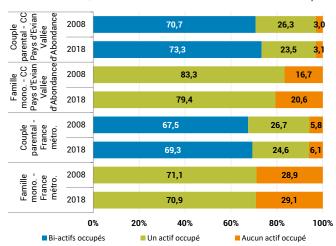
Portrait social © Compas avril 2022

Quels sont les besoins en modes de garde?



Taux d'activité de l'ensemble des parents selon le type de famille

Source: Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture: En 2018, dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance, 73,3% des couples parentaux sont bi-actifs occupés (les deux parents travaillent).

En 2018, 73% des couples parentaux et 79% des familles monoparentales vivant dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance comptent tous les parents en emploi, soit respectivement +4,0 points et +8,5 points par rapport à la France métropolitaine. De plus, 24% des couples parentaux ne comptent qu'un actif en emploi sur les deux parents, soit -1,1 point par rapport à la France métropolitaine. Par ailleurs, 3% des couples parentaux et 21% des familles monoparentales du territoire ne comptent aucun parent en emploi.

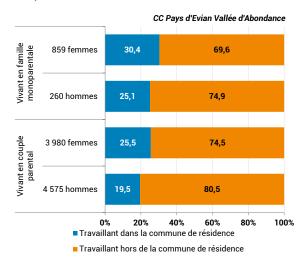
La part des couples parentaux dont les deux parents sont en emploi a eu tendance à augmenter sur les dix dernières années : +2,7 points sur la période 2008-2018. Par ailleurs, la part des familles monoparentales actives est moins élevée que dix ans plus tôt (-4,0 points).

La garde des enfants reste très largement l'affaire des mères, même si les tendances montrent une légère réduction des inégalités femmes-hommes en la matière depuis la mise en place de la PreParE (prestation partagée d'éducation de l'enfant) en 2015. En France métropolitaine, 6% des bénéficiaires de cette prestation sont des hommes. Le nombre d'enfants à charge impacte par ailleurs de manière discriminante les femmes dans leur activité, notamment à partir du 3ème enfant (baisse du taux d'activité, augmentation du travail à temps partiel).

Pour autant, la majorité des mères sont actives et ce quel que soit le nombre d'enfant. En France, le taux d'activité des femmes ne cesse de s'accroître et tend ainsi à se rapprocher de celui des hommes. L'accès à un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s) est un enjeu primordial pour faciliter la conciliation d'une vie professionnelle avec une vie familiale.

Lieu de travail des parents

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Parmi les 859 femmes vivant en familles monoparentales, 30,4% travaillent dans leur commune de résidence.

L'inactivité des femmes peut être plus importante sur les territoires qui comptent plus de femmes en âge d'avoir des jeunes enfants. Ne pas travailler (ou travailler à temps partiel) pour s'occuper de ses enfants peut être un choix (parfois plus ou moins contraint par des questions économiques ou autres) mais constitue néanmoins un facteur de risque de précarité pour les femmes en cas de séparation par exemple.

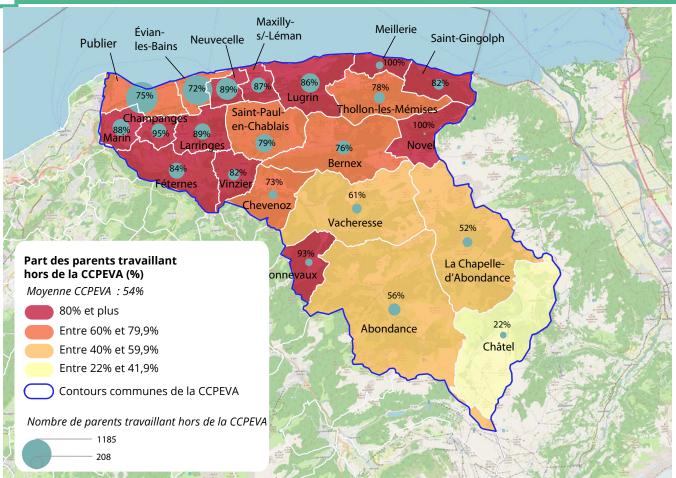
Dans les familles monoparentales, l'occupation d'un emploi en dehors de la commune de résidence concerne 75% des hommes (200 hommes) et 70% des femmes (600 femmes) dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance. Ces proportions sont respectivement de 80 et 74% pour les couples parentaux (soit 3 680 hommes et 2 960 femmes).

Les travaux menés par la Cnaf révèlent que plus de la moitié des mères ont songé à réduire leur activité professionnelle au moment où elles s'interrogeaient sur la garde de leur enfant et plus d'un quart ont finalement réduit ou cessé leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant.

Le taux d'emploi des mères diminue avec le nombre total d'enfants mineurs à charge, surtout si l'un des enfants est en bas âge. Alors que près de trois femmes sur quatre en couple avec un seul enfant âgé de moins de 3 ans, sont en emploi, elles ne sont plus que quatre sur dix lorsqu'elles sont mères de famille nombreuse (trois enfants ou plus) avec au moins un enfant de moins de 3 ans.



Les mobilités quotidiennes domicile-travail des parents



Source: Insee Rp 2018, fichiers détail

Champs: Population des ménages recensée par l'Insee

dans la CC pays d'Évian- Vallée d'Abondance

En France, l'emploi reste encore largement concentré dans les pôles urbains. Les déplacements domicile travail se pratiquent quotidiennement entre des communes plutôt résidentielles et des communes proposant une offre d'emploi attractive. Ces déplacements quotidiens ont un impact sur l'accueil des enfants dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance. La possibilité de faire garder son enfant près de chez soi ou de son travail est un enjeu fort. L'accessibilité des moyens de garde est cruciale et peut constituer un frein à leur fréquentation s'ils ne correspondent pas aux réalités des déplacements domicile-travail des parents.

Dans l'intercommunalité, plus de la moitié des parents travaillent en dehors de l'intercommunalité. Les parts sont plus faibles dans le sud de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance. Seuls 22% des parents résidant à Châtel travaillent hors de l'intercommunalité contre plus de 8 parents sur 100 résidant dans le Nord-Est de l'intercommunalité le long des rives du lac Léman.

Pour l'ensemble des travailleurs (cette information n'est pas connue pour les parents), les premières communes de destination sont Lausanne, Thonon-les-Bains, et Genève. Évian-les-Bains est au sein de l'intercommunalité le lieu de travail le plus fréquent.

L'aire de services des structures d'accueil municipales est avant tout ouverte aux familles de la commune bien que la part d'enfant résidant dans la commune de l'EAJE varie fortement d'une commune à l'autre comme nous le verront plus loin.. L'offre privée répond elle davantage à une logique de parcours quotidien au lieu de travail dépassant le critère de résidence au sein de la commune d'implantation.

TABLEAU DÉTAILLÉ



Le lieu de travail des parents

Source : Insee, RP fichiers détail 2018

En 2018	Parents vivant travaillant ho	ors de leur	Parents isolés travaillant hors de leur commune de résidence		
	commune de résidence Nombre Part (%)		Nombre Part (%)		
Abondance	188	55,1	20	- 411 (10)	
Bernex	228	75,0	50	-	
Bonnevaux	64	92,8	5	_	
Champanges	292	96,4	5	-	
La Chapelle-d'Abondance	128	54,2	0	_	
Châtel	52	-	5	_	
Chevenoz	101	74,8	5	_	
Évian-les-Bains	1031	75,0	154	58,3	
Féternes	328	84,5	20	-	
Larringes	316	89,8	46	-	
Lugrin	444	86,5	64	81,0	
Marin	377	88,3	25	-	
Maxilly-sur-Léman	280	87,5	30	_	
Meillerie	75	100,0	0	_	
Neuvecelle	580	87,9	80	94,1	
Novel	10	-	0	-	
Publier	1189	75,6	144	68,2	
Saint-Gingolph	131	84,5	29	_	
Saint-Paul-en-Chablais	413	77,1	51	-	
Thollon-les-Mémises	147	75,0	24	-	
Vacheresse	105	60,0	20	-	
Vinzier	166	84,7	15	-	
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance	6644	77,7	794	70,9	

Lecture : 78% des parents vivant en couples travaillent hors de leur commune de résidence.



La Cnaf identifie quatre types de modes d'accueil formels de la petite enfance : les assistant(e)s maternel(le) s employé(e)s directement par des particuliers, les salarié(e)s à domicile, l'accueil en EAJE (collectif, familial et parental, micro-crèches) et l'école maternelle.

Le critère financier est un frein dans la possibilité de réduire ou de cesser son activité professionnelle. Il est plus important pour les pères que pour les mères, puisque ce sont bien souvent eux qui ont les revenus les plus élevés dans le couple.

Les femmes issues des classes populaires travaillent souvent à temps partiel et songent alors davantage à arrêter leur activité en raison du coût financier de la garde. Le manque de places en établissement d'accueil du jeune enfant (Eaje) pénalise donc souvent les parents les moins fortunés, ce mode de garde restant le moins onéreux. Le nombre de places en Eaje comprend les places en accueil collectif (y compris les micro-crèches financées par la prestation unique Caf) de même que les places en crèches familiales. Une place d'accueil pouvant être

occupée par plusieurs enfants (contrats d'accueils à temps partiel, renouvellement de la population accueillie) le nombre total d'enfants accueillis est généralement nettement supérieur à celui des places offertes.

Le taux d'équipement rapporte le nombre de places au nombre d'enfants de moins de 3 ans. Si les Eaje municipaux accueillent généralement en priorité les enfants domiciliés sur la commune, les établissements privés (micro-crèches, crèches d'entreprises) accueillent le plus souvent les enfants sans condition de lieu de résidence. De fait, l'offre d'Eaje à laquelle peuvent prétendre les familles est à considérer au-delà du territoire communal.

L'offre en Eaje est souvent plus développée sur les villes les plus importantes des agglomérations que sur les petites communes périurbaines ou les communes rurales qui présentent en revanche des taux élevés d'équipement en places d'accueil chez les assistantes maternelles indépendantes.

DÉFINITION

Modes d'accueil « formels » :

- Assistant(e) maternel(le) employé(e) directement par des particuliers
- Salarié(e) à domicile
- Accueil en Eaje (collectif, familial et parental, micro-crèches)
- École maternelle

La capacité d'accueil théorique correspond à l'ensemble des places offertes aux enfants de moins de 3 ans à un instant donné sur le territoire observé. Ces informations n'étant pas toutes disponibles, elle sont parfois approchées en mobilisant des données sur l'accueil constaté. C'est le cas de l'accueil effectué par un(e) salarié(e) au domicile des parents, de l'école ou de l'accueil dans les micro-crèches financées par la Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) versée par la Caf. La capacité d'accueil comptabilise des places d'accueil proposées à un instant donné, et non un nombre d'enfants gardés. Ainsi, on ignore le fait que certaines places peuvent être utilisées par plusieurs enfants à temps partiel : ce peut être le cas de places en établissement d'accueil du jeune enfant. De même, d'autres places ne comblent pas tout à fait les besoins : ce peut être le cas des places à l'école, utilisées souvent pour la tranche d'âge des 2-3 ans à mi-temps, et qui nécessitent un complément d'accueil. Un enfant peut donc occuper plusieurs places d'accueil (école et assistant(e) maternel(le) par exemple). Cette capacité est présentée à plusieurs échelles territoriales, il s'agit d'une capacité d'offre sur un territoire donné. Ainsi sur certains territoires, le taux de couverture peut être supérieur à 100 lorsque l'offre d'un territoire intègre des enfants résidant sur d'autres territoires.

Pour le détail de la méthodologie, on pourra se reporter au rapport annuel de l'Observatoire national de la petite enfance.

68



L'accueil collectif petite enfance

Source: Caf 74 au 31/12/2019 et 2020 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

		Nombre de places en 2019 & 2020	Nombres d accueillis de 2019		Nombre d'enfants par place 2019	Nombre de places pour 100 enfants de moins de 3 ans (%) 2019	Part des enfants de moins de 3 ans accueillis habitant la commune de l'EAJE (%) 2019
Châtel	MAC Les Mouflets	30	72	60	2,4	205,7	nd
Abondance	MC Le manège enchanté	10	42	39	4,2	91,3	50,0
La chapelle d'Abondance	MAC Les Gattions 2	24	109	100	4,5	253,5	42,2
Évian-les-Bains	MAC La Bulle	20	70	64	3,5	23,3	78,6
	MAC Littorella	25	53	52	2,1	17,7	nd
	MC Les Acacias	10	26	24	2,6	8,7	nd
	Total Evian	55	149	140	2,7	49,7	nd
Larringes	MAC Babilou	24	67	71	2,8	155,8	44,8
Marin	HG Les Ptits Malins	20	65	45	3,3	92,9	30,8
Publier	MAC Les Petits princes 2	25	64	61	2,6	25,7	57,8
Lugrin	MC Trigonelle	10	nd	nd	nd	nd	nd
Ensemble		198	568	516	2,9	31,9	50,1

Lecture : 198 places en EAJE financés par la Caf sont rencensés dans la CCPEVA. L'intercommunalité compte ainsi 32 places pour 100 enfants de moins de 3 ans recensés dans le territoire.

En 2019 et 2020, la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance compte 10 structures accueillant les jeunes enfants en collectif connus de la Caf: 6 structures sont implantées dans une commune située au bord du lac Léman et 3 dans le sud de l'intercommunalité. Aucune communes de la partie médiane de la CC ne compte d'établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE). Il s'agirait d'ajouter à celles-ci les EAJE privés non financés par la Caf ainsi que les structures créées après 2020.

Au total, ces 10 structures proposent près de 200 places d'accueil collectif.

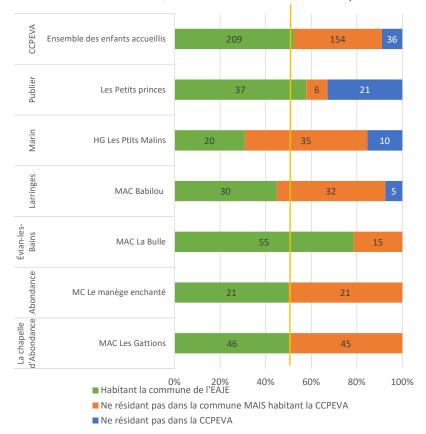
En 2019, près de 570 enfants de moins de 4 ans ont été accueillis sur ces places, soit en moyenne 3 enfants par place au cours de l'année. Cette moyenne varie entre les communes. Les structures implantées à Abondance et dans la Chapelle d'Abondance accueillent le plus d'enfants différents dans l'année (respectivement 4,2 et 4,5).

Précision: les enfants accueillis par commune sont répartis au lieu d'implantation des structures et non au lieu de résidence de leur parent. Cette réserve est applicable à l'ensemble des tableaux de données qui suivent.

Globalement dans l'intercommunalité, la moitié des enfants accueillis en EAJE ne résidant pas dans la commune d'implantation de la structure, soit 190 enfants en 2019. Nota bene : le choix a été fait de porter l'analyse sur les données 2019 plus représentatives de l'usage et des besoins d'accueil Petite enfance. L'année 2020 est en effet atypique du fait de la crise sanitaire.

Nombre d'enfants de moins de 3 ans accueillis en EAJE en 2019 par lieu de résidence

Source: CCPEVA & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

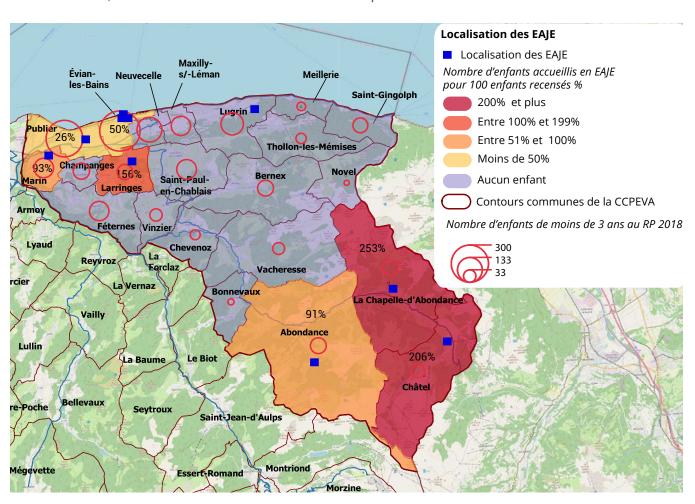


Lecture : 209 enfants accueillis dans un EAJE de la CCPEVA en 2019 habitent la commune où est implantée la structure.



L'usage de l'accueil collectif petite enfance

Sources: Caf 74, 2019 & Insee RP 2018- Traitements © Compas



La confrontation entre la localisation des EAJE dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance, le nombre d'enfants accueillis pour 100 enfants recensés en 2018 dans chaque commune et le nombre d'enfants de moins de 3 ans permet de constater tout d'abord que la partie médiane ne comptant pas d'EAJE ne sont pas les territoires comptant le moins d'enfants de moins de 3 ans.

Un pourcentage d'enfant accueillis supérieur à 100% indique que la structure accueille des enfants ne résidant pas sur son territoire. C'est ainsi le cas des EAJE de Châtel, La Chapelle d'Abondance et Larringes.

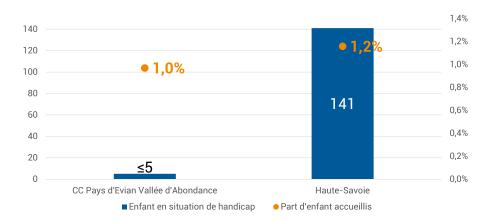
Il est par ailleurs, intéressant de constater que les pourcentages les plus faibles s'observent dans les 2 communes les plus peuplés de l'intercommunalité, soit Publier et Évian-les-Bains. Ce résultats s'explique par les conditions d'accès de ces établissements, les parents des enfants accueillis devant à Evian-les-Bains habités ou travaillé dans la commune.

Portrait social © Compas avril 2022



L'accueil des enfants en situation de handicap dans les EAJE de la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance

Source: Caf 74 au 31/12/2019 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

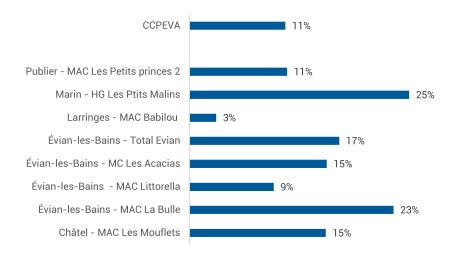


Lecture : moins de 5 enfants en situation de handicap sont accueillis dans un EAJE de la CCPEVA, soit 1% des enfants accueillis en 2019

Moins de 5 enfants accueillis en 2019 dans un EAJE de la CC Pays d'Évian d'Abondance sont en situation de handicap soit, 1% des enfants accueillis. 24 enfants de moins de 6 ans sont bénéficiaires de l'AEEH en 2020. Près d'un enfant sur 4 reconnu administrativement en situation de handicap aurait donc été accueilli en EAJE dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance.

Part des enfants accueillis en EAJE payant moins d'1 € de l'heure d'accueil

Source: Caf 74 au 31/12/2019 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Plus d'une soixantaine d'enfants accueillis en 2019 dans un EAJE de la CC Pays d'Évian d'Abondance bénéficient du tarif le plus bas, c'està-dire payant moins d'un euro l'heure d'accueil. Ils représentent près d'un enfant accueillis sur 10. Cette part varie fortement d'une structure à l'autre, seul 3 % des enfants accueillis étant dans ce cas à Larringes contre près d'un quart à Marin et dans le multi-accueil La Bulle situé à Évianles-Bains.

Lecture : 11% des enfants accueillis dans un EAJE de la CCPEVA paient moins de 1 € l'heure d'accueil.





de moins de 3 ans accueillis dans les EAJE de la CCPEVA ne résident pas dans la commune de l'EAJE mais dans une autre commune de la CCPEVA

9% des enfants
ne résident pas dans la CCPEVA



 \leq 5 enfants

en situation de handicap accueillis en collectif

Sources: Caf 74 31/12/2019 & Insee RP 2018



L'accueil par une assistante maternelle indépendante

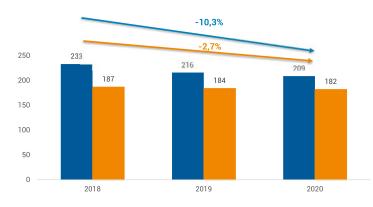
Les assistantes maternelles indépendantes

Les assistantes maternelles indépendantes sont agréées par le Conseil Départemental pour accueillir des enfants à leur domicile. Elles sont employées directement par les parents. Les données sur les assistantes maternelles employées directement par les parents et ont été mise à disposition par la Caf 74. Elles sont issues de la source IMAJE (Indicateurs de Mesure de l'Accueil des Jeunes Enfants) et extraites du dispositif de Centre Pajemploi de l'Acoss.

Des données issues du RPE de la CCPEVA complètent l'analyse.

Evolution du nombre d'assistantes maternelles agréées en activité installées sur le territoire

Source: Caf 74, 31/12/2018 - 2020



■ Au moins un mois dans l'année (a"ée de référence)

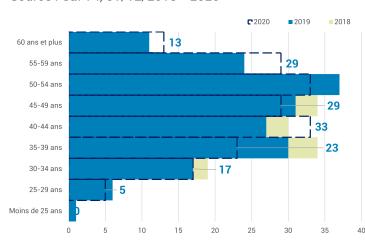
Lecture : 182 assistantes maternelles actives fin décembre 2019 sont recensées dans la CCPFVA

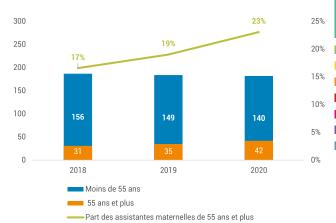
Au 31 décembre 2019, la Caf recense 216 assistantes maternelles actives au moins un mois en 2019 et 184 actives au mois de décembre de la même année, peu ou prou comme en 2020. Au 6 avril 2022 250 assistantes maternelles agrées sont actives.

Ainsi, si le nombre d'assistantes maternelles actives fin décembre a diminué de 3% entre 2018 et 2020, il aurait augmenté de 37% entre décembre 2020 et avril 2022. La comparaison de cette dernière donnée avec les années précédentes est cependant à prendre avec précaution, celles-ci étant issues de 2 sources différentes, le Relais Petite Enfance pour la plus récente et la Caf de la Haute-Savoie pour les données 2018 à 2020.

Répartition par âge des assistantes maternelles agréées en activité installées sur le territoire

Source: Caf 74, 31/12/2018 - 2020





Lecture : 42 assistantes maternelles sont âgées de 55 ans ou plus en 2020 soit 23% des assistantes maternelles de la CCPEVA.

La répartition par âge des assistantes maternelles permet de donner une indication sur le besoin de renouvellement et la pérennité de l'offre d'accueil via ce mode de garde.

Un vieillissement des assistantes maternelles et donc de l'évolution de l'offre d'accueil individuel est ainsi visible entre 2018 et 2020. Ainsi, près de 23% des assistantes maternelles de la commune sont âgées de 55 ans et plus,

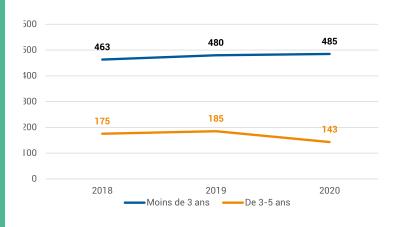
soit 42 d'entre elles en 2020 contre 17% en 2018. Parmi elles 11 sont âgées de 60 ans ou plus. Les plus jeunes (moins de 35 ans) sont quand à elles sous-représentées : 12% de l'ensemble des assistantes maternelles en 2019 et 2020 contre 13% en 2018.

On estime enfin à 46 ans l'âge moyen des assistantes maternelles en activité dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance en 2018 et 2019 contre 47 ans en 2020.



Evolution du nombre d'enfants gardés par une assistante maternelle agréée installée sur le territoire

Source: Caf 74, 31/12/2018 - 2020



Lecture : En 2020 485 enfants de moins de 3 ans et 143 enfants âgés de 3 à 5 ans ont été gardés par une assistante maternelle agrée dans la CCPEVA.

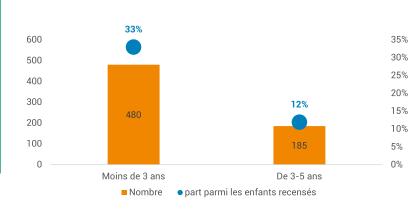
La CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance compte en 2020, 24 assistantes maternelles de moins que durant l'année 2018, et 5 si l'on compare au nombre observé au 31 décembre 2019.

Parallèlement, le nombre d'enfants accueillis par une assistante maternelle agrée a augmenté de 27 enfants entre 2018 et 2019 pour diminuer de 37 enfants entre 2019 et 2020. Cette baisse correspond à une diminution du nombre d'enfants accueillis en âge d'être scolarisés tandis que le nombre d'enfants âgés de moins de 3 ans a continué de progresser de 480 à 485 enfants entre 2019 et 2020.

En conclusion, le nombre d'assistantes maternelles actives au mois de décembre a diminué de 3 entre 2018 et 2019 (-2%) quand le nombre d'enfants accueillis de moins de 3 ans a progressé de 17 enfants dans le même temps.

Part des enfants gardés par une assistante maternelle agréée installée sur le territoire

Sources : Caf 74, 31/12/ 2019 & Insee Rp 2018



Au 31 décembre 2019, la Caf recense 665 enfants accueillis par une assistante maternelle au cours de l'année 2019 dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance, dont 480 sont âgés de moins de 3 ans. Ils représentent près d'un tiers des enfants gardés par des assistantes maternelles dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance.

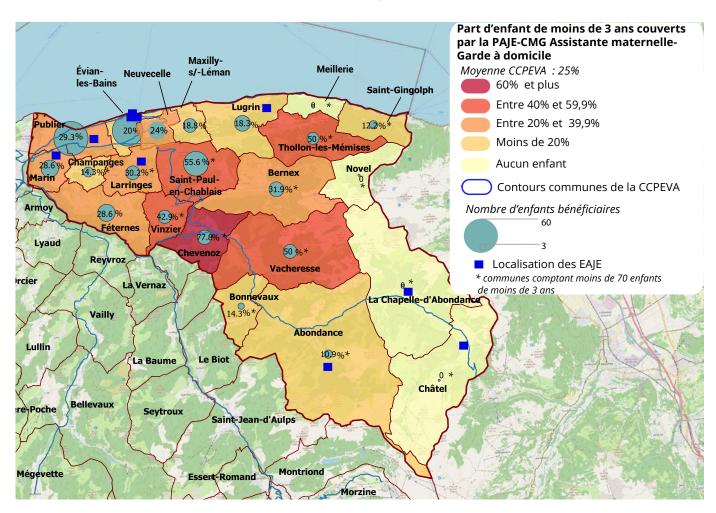
185 enfants âgés de 3 à 5 ans sont par ailleurs accueillis, soit 12% des enfants appartenant à ces générations vivant dans l'intercommunalité.

Lecture : 480 enfants de moins de 3 ans ont été gardés par une assistante maternelle soit 33% des enfants habitant dans la CCPEVA.



Part des enfants de moins de 3 ans couverts par la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje)- mode de garde assistante maternelle et garde à domicile en 2019

Sources: Caf 74, 2019 & Insee RP 2018- Traitements © Compas



Le taux de couverture des enfants de moins de 3 ans par la PAJE-Complément Mode de Garde Assistante maternelle et Garde à domicile permet d'avoir une vision précise de l'usage du mode de garde individuel par commune de l'intercommunalité.

Près de 370 enfants âgés de moins de 3 ans résidant dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance bénéficient de cette prestation, soit un quart des enfants recensés dans le territoire en 2018. Ce taux est en comparaison de 23% dans l'ensemble de la Haute-Savoie. Aucun enfant n'en bénéficie à La Chapelle Abondance et Châtel, ces 2 communes comptant chacune un EAJE. C'est également le cas à Meillerie et Novel comptant respectivement 14 et 5 enfants de moins de 3 ans au recensement 2018.

Les communes situées dans la partie médiane de la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance sont les communes enregistrant les parts les plus importantes d'enfants couverts par la CMG assistante maternelle et garde à domicile. L'offre d'accueil individuel compense ainsi l'absence d'offre d'accueil collectif. Il s'agirait de déterminer s'il s'agit d'un choix réfléchi ou par défaut.

© Compas avril 2022 Portrait social

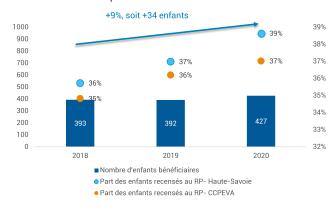


75



Les enfants de moins de 3 ans couverts par la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje)- mode de garde

Sources : Caf 74, 2018-2020 & Insee RP 2018-Traitements © Compas



Lecture : 37% des enfants de moins de 3 ans bénéficient du CMG (soit 427 enfants).

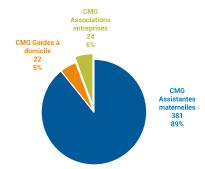
Le nombre d'enfants de moins de 3 ans bénéficiaires du CMG a progressé de 35 enfants entre 2019 et 2020 après est resté stable entre 2018 et 2019. Cette augmentation peut tout autant être liée à une augmentation des besoins qu'à un repli des parents vers un mode de garde individuel dans un contexte de crise sanitaire. Cette hausse est en effet sensible pour le CMG Assistante maternelle et Garde à domicile tandis que le CMG structure est resté stable dans le même temps.

Les travaux menés par la Cnaf révèlent que les familles bi-actives ont plus souvent recours aux assistantes maternelles alors que les familles monoparentales optent plus souvent pour la crèche. Le recours à la crèche diminue lorsque la complexité des horaires de travail des parents augmente alors que le recours à l'assistante maternelle est plus important pour les familles ayant des besoins d'accueil après 19 h et avant 8h.

Idéalement, la majorité des familles interrogées envisagent un unique mode d'accueil pour leur enfant, et la crèche est le mode d'accueil formel le plus plébiscité. En effet la rencontre avec d'autres enfants reste « très importante » dans les attentes des parents et influe donc sur le choix du mode d'accueil privilégié. Cependant, le mode d'accueil souhaité n'est pas toujours le mode d'accueil utilisé.

Les enfants couverts par la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje)- mode de garde selon le mode de garde

Source: Caf 74, 2020



Lecture : 5% des enfants de moins de 3 ans bénéficient du CMG - Garde à domicile (soit 22 enfants).

Enfin près de 9 enfants couverts par la CMG sur 10 sont gardés par une assistante maternelle (380 enfants) contre 5% par une Garde à domicile et 6% dans une structure associative ou une entreprise.

TABLEAU DÉTAILLÉ



Part des enfants bénéficiaires de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) selon le mode de garde

Sources: Caf 74, 2019 & Insee RP 2018- Traitements © Compas

	Enfant de moins de 3 ans co par la CMG Assistante mate garde à domicile				
En 2019	Nombre	Part parmi les enfants recensés au RP (%)			
Abondance	5	10,9			
Bernex	15	31,9			
Bonnevaux	3	14,3			
Champanges	7	14,3			
La Chapelle-d'Abondance	0	0,0			
Châtel	0	0,0			
Chevenoz	14	77,8			
Évian-les-Bains	60	20,0			
Féternes	20	28,6			
Larringes	13	30,2			
Lugrin	17	18,3			
Marin	20	28,6			
Maxilly-sur-Léman	13	18,8			
Meillerie	0	0,0			
Neuvecelle	28	24,6			
Novel	0	0,0			
Publier	73	29,3			
Saint-Gingolph	5	12,2			
Saint-Paul-en-Chablais	40	55,6			
Thollon-les-Mémises	10	50,0			
Vacheresse	13	50,0			
Vinzier	12	42,9			
CC Pays d'Evian Vallée					
d'Abondance	368	25,3			
Haute-Savoie	6864	23,1			

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Lecture : 25,3% des enfants allocataires de la Paje bénéficient du CMG- assistante maternelle-garde à domicile (soit 368 enfants).



Schéma synthétique : l'offre d'accueil individuel dans la CC Pays d'Évian - Vallée d'Abondance

Les assistantes maternelles indépendantes

En 2019

216 ass.mat. actives agréées

Source : Caf 74, 31/12/2019

Au 06/04/2022

250 ass.mat. actives agréées et une capacité théorique d'accueil à la journée de 880 places

Source: RPE de la CCPEVA, 06/04/2022

665 enfants de moins de 3 ans gardés

par un·e ass.mat. indépendant.e en 2019

Source: Caf 74, 2019

En 2019 : 665 enfants de moins de 3 ans accueillis par 216 assistantes maternelles actives durant l'année 2019

Sources: RPE de la CCPEVA, 06/04/2022 et Caf 74, 2019

Quelle est la tension sur les modes de garde?



L'ADÉQUATION OFFRE-DEMANDE

Les taux d'équipement



Mode de calcul: Un nombre de places pour 100 enfants de moins de 3 ans

L'individuel

880 places individuelles dont 650 places potentielles dédiées aux moins de 3 ans*

/ 1 457 enfants de moins de 3 ans

= 45 places pour 100 enfants

dans la CCPEVA en avril 2022

*Estimation Compas sur la base du taux d'usage effectif par les enfants de moins de 3 ans observé entre 2018 et 2020 dans les données Caf 74.

Le collectif

198 places collectives
/ 1 457 enfants de moins de 3 ans

= 14 places pour 100 enfants

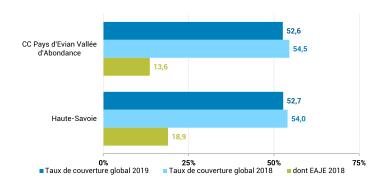
dans la CCPEVA en 2019



Quelle est la tension sur les modes de garde?

Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil « formels » pour 100 enfants de moins de 3 ans

Sources: Cnaf, 2018-2019 - Traitements © Compas



Lecture : la CCPEVA compte 54,5 places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2018 dont 6,8 places en EAJE.

En 2019, la capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil «formels» est de 53% dans l'intercommunalité. Ce taux de couverture est 7,2 points moins élevé que la moyenne nationale mais comparable à la moyenne départementale. Il est passé de 54,5% en 2018 à 52,6% en 2019.

Fin 2019, la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance compte 10 établissements d'accueil du jeune enfant proposant 198 places, soit 14 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, ainsi que 557 places chez des assistant(e)s maternel(le)s et 17 places via un autre mode de garde «formel».

En 2013, le territoire avait une capacité d'accueil théorique plus importante : 132 places d'accueil formel pour 100 enfants de moins de 3 ans (dont 14 places en EAJE).

Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil « formels » pour 100 enfants de moins de 3 ans

Sources: Cnaf, 2013-2018 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Taux d	e couverture glo	bal (%)		dont EAJE (%)	
	2013	2018	Evolution 2013-2018	2013	2018	Evolution 2013-2018
Abondance	65,7	34,4	-31,3	27,9	21,5	-6,3
Bernex	42,1	42,8	+0,7	0,0	0,0	0,0
Bonnevaux	nd	17,7	nd	0,0	0,0	0,0
Champanges	24,5	15,4	-9,1	0,0	0,0	0,0
La Chapelle-d'Abondance	56,4	72,4	+16,0	39,2	55,8	+16,6
Châtel	103,6	83,9	-19,7	106,3	86,2	-20,1
Chevenoz	84,3	79,5	-4,8	0,0	0,0	0,0
Évian-les-Bains	76,6	67,3	-9,3	19,3	18,3	-1,0
Féternes	40,1	45,0	+4,9	0,0	0,0	0,0
Larringes	112,6	112,3	-0,3	44,7	56,2	+11,4
Lugrin	76,3	63,6	-12,7	0,0	1,1	+1,1
Marin	67,4	66,1	-1,3	29,4	28,4	-1,0
Maxilly-sur-Léman	20,0	24,4	+4,4	0,0	4,3	+4,3
Meillerie	16,3	23,9	+7,6	0,0	7,1	+7,1
Neuvecelle	46,5	46,3	-0,2	0,0	0,9	+0,9
Novel	nd	0,0	nd	nd	nd	nd
Publier	51,5	52,7	+1,2	9,1	10,4	+1,4
Saint-Gingolph	32,0	18,5	-13,5	0,0	4,9	+4,9
Saint-Paul-en-Chablais	91,6	69,9	-21,7	0,0	1,4	+1,4
Thollon-les-Mémises	53,1	39,2	-13,9	0,0	0,0	0,0
Vacheresse	63,8	32,6	-31,2	0,0	0,0	0,0
Vinzier	113,8	38,1	-75,7	0,0	0,0	0,0
CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance	131,6	54,5	-77,1	13,9	6,8	-7,1
Haute-Savoie	54,8	54,0	-0,8	17,4	18,9	+1,6
Auvergne-Rhône-Alpes	751,6	719,9	-31,7	17,2	19,6	+2,4
France métropolitaine	58,6	5 965,3	+5 906,7	18,0	21,1	+3,1
nd : dannéa nan diananibla						

nd : donnée non disponible

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

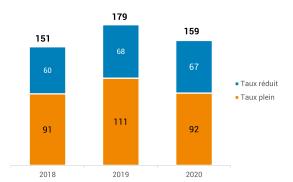
Lecture: En 2018, la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance compte 54,5 places d'accueil formel pour 100 enfants de moins de 3 ans (-77,1 points par rapport à 2013). Parmi celles-ci, 6,8 places sont en EAJE (-7,1 points depuis 2013).

Quel est le niveau de recours au congés parental?



Les enfants de moins de 3 ans bénéficiaires de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) Prépare par type d'allocation

Source: Caf 74, 2019- 2020 Traitements @ Compas



Lecture : 159 enfants de moins de 3 ans sont couverts par la Prépare. Parmi eux, 92 enfants sont gardés à plein temps par leur(s) parents bénéficiaires de la Prépare (taux plein).

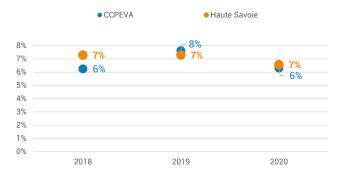
Les parents qui font le choix de cesser de travailler ou de réduire leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant bénéficient à ce titre d'une prestation compensatoire de la Caf (la prestation partagée d'éducation de l'enfant : PreParE). Lorsqu'il a recours au congé parental celui-ci a le plus souvent été voulu par la famille, mais dans certains cas c'est un choix contraint faute de n'avoir pu trouver un mode d'accueil adapté à ses besoins. Le choix du congé parental entraîne une diminution des ressources financières du foyer, le montant de la Paje versée étant inférieur à celui du salaire qui serait perçu sinon.

Le nombre d'enfants de moins de 3 ans gardés par un parent bénéficiaire de la Prépare a augmenté de 151 à 179 enfants entre 2018 et 2019 pour diminuer à 159 enfants en 2020. Près de 6 enfants sur 10 couverts par la Prépare sont gardés à plein temps par (un de) leur parent(s), soit 110 enfant en 2019 et près de 90 en 2018 et 2020.

Près de 7% des enfants recensés en 2018 dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance sont concernés soit autant qu'à l'échelle départementale. Ce choix de mode de garde est plus fréquent dans le sud de l'intercommunalité et à Évian-les-Bains.

Part des enfants de moins de 3 ans bénéficiaires de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) Prépare- Taux plein

Sources : Caf 74, 2019-2020 & Insee RP 2018-Traitements © Compas



Lecture : 8% des enfants de moins de 3 ans recensés en 2018 dans la CCPEVA ont été gardés à plein temps par leur(s) parent(s) bénéficiaire(s) de la Prépare (taux plein).

La prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) qui a été mise en place en janvier 2015 n'a pas recueilli autant de notoriété que le complément de libre choix d'activité (Clca). Cette méconnaissance pourrait être une explication à la baisse du recours aux prestations de complément d'activité observée suite au passage à la PreParE.

La part des enfants gardés par leur(s) parent(s) ne se résume pas à celle des bénéficiaires de la PreParE puisque les parents qui ne travaillaient pas avant l'arrivée de leur enfant ne peuvent prétendre de fait à cette prestation.

L'organisation de la garde des enfants peut s'appuyer sur la combinaison de différents modes d'accueil. Ainsi une famille peut bénéficier à la fois de la PreParE et du Cmg si l'enfant est gardé à temps partiel par ses parents et le reste du temps par une assistante maternelle.

Précisons par ailleurs qu'un parent qui bénéficie du Cmg peut faire garder son enfant par une assistante maternelle qui ne vit pas sur le territoire de la commune. Les modes de garde, notamment chez les assistantes maternelles, sont libres et donc il ne faut pas seulement regarder les équilibres sur le territoire. En effet, il est important d'analyser l'offre de garde d'enfant au regard des trajets domicile/travail, notamment dans un secteur où les embouteillages sont nombreux, ce qui génère souvent des retards pour les parents quand ils viennent chercher leur enfant.

Valable pour la mère jusqu'aux 2 ans de l'enfant, la prestation doit ensuite être demandée par le père la dernière année avant l'entrée en école maternelle (de 2 à 3 ans). Cette obligation de partage incitant les pères à avoir recours aux prestations de complément d'activité pourrait également expliquer cette baisse.



Part des enfants bénéficiaires de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) selon le mode de garde

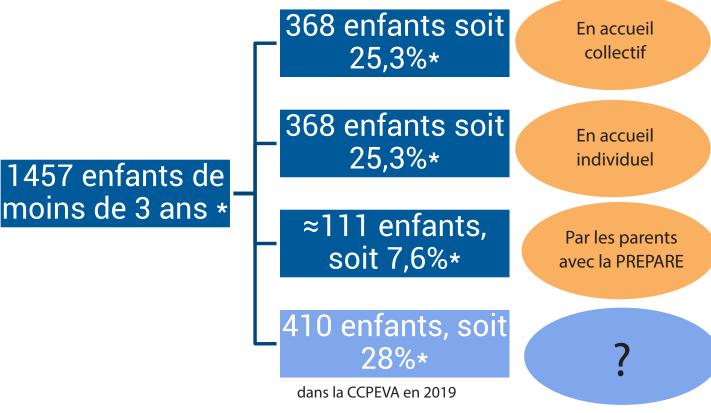
Sources: Caf 74, 2019 & Insee RP 2018- Traitements © Compas

	Enfant de moins de 3 ans						
		a Prépare à Taux					
	ŗ	olein					
En 2019		Part parmi les					
	Nombre	enfants recensés					
	Nombre	au RP (%)					
		au III (70)					
Abondance	5	10,9					
Bernex	<5	ns					
Bonnevaux	0	0,0					
Champanges	<5	ns					
La Chapelle-d'Abondance	5	11,6					
Châtel	0	0,0					
Chevenoz	<5	ns					
Évian-les-Bains	32	10,7					
Féternes	7	10,0					
Larringes	<5	ns					
Lugrin	7	7,5					
Marin	6	8,6					
Maxilly-sur-Léman	<5	1,4 5,8					
Meillerie	<5	ns					
Neuvecelle	<5	0,9 3,5					
Novel	0	0,0					
Publier	20	8,0					
Saint-Gingolph	<5	ns					
Saint-Paul-en-Chablais	<5	1,4 5,6					
Thollon-les-Mémises	<5	ns					
Vacheresse	<5	ns					
Vinzier	<5	ns					
CC Pays d'Evian Vallée							
d'Abondance	111	7,6					
Haute-Savoie	1548	5,2					
e : estimation Compas							
Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance							
Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance							
Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance							

Lecture : La part des enfants de moins de 3 ans couverts par la Prépare à taux plein parmi les enfants est comprise entre 0,9% et 3,5% à Neuvecelle.







* des enfants recensés dans la CCPEVA en 2018

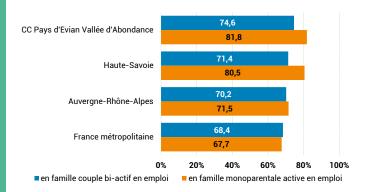
Sources : RPE de la CCPEVA, Caf 74, 2019 et Insee RP 2018



Quels sont les besoins en accompagnement de l'enfance?

Enfants âgés de 6 à 10 ans vivant au sein d'une famille où tous les parents travaillent

Source: Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 74,6% des enfants de 6-10 ans de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance vivent au sein d'un couple parental bi-actif (en emploi).

En 2018, sur la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance, 1 670 enfants de 6-10 ans vivent au sein d'un couple parental dont les deux parents travaillent, soit 75% d'entre eux. C'est le cas de 340 enfants du même âge vivant en famille monoparentale (82% d'entre eux).

Cette part est plus élevée sur le territoire pour les enfants de 6-10 ans vivant au sein d'un couple parental qu'au niveau de la France métropolitaine (+6,2 points). Par ailleurs, la part d'enfants de 6-10 ans vivant en famille monoparentale active est également plus élevée que celle de la France métropolitaine (+14,2 points).

Pour comparaison, en Haute-Savoie, 71% des enfants de la classe d'âge vivent au sein d'un couple parental avec leurs deux parents en emploi (31 700 enfants), pour 80% des enfants du même âge en famille monoparentale (7 480 enfants). C'est le cas de 70 et 72% des enfants de 6-10 ans de l' Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour les acteurs du social, l'enjeu réside dans l'accompagnement de ces familles aux services adaptés, tels que le périscolaire ou les centres de loisir. Pour les enfants de familles monoparentales il y a aussi un accompagnement budgétaire afin d'éviter que le coût de la prise en charge de l'enfant ne se traduise par un retrait du parent de son activité professionnelle.

	Enfants de 6-10 ans vivant au sein d'une famille dont tous les parents sont actifs en emploi				
	ensemble	au sein d'un couple parental	au sein d'une famille mono.		
Abondance	48	42	5		
Bernex	90	67	22		
Bonnevaux	26	13	13		
Champanges	70	64	6		
La Chapelle-d'Abondance	41	41	0		
Châtel	46	28	18		
Chevenoz	42	36	5		
Évian-les-Bains	345	273	71		
Féternes	80	61	19		
Larringes	106	95	11		
Lugrin	119	83	36		
Marin	102	102	0		
Maxilly-sur-Léman	82	76	6		
Meillerie	11	11	0		
Neuvecelle	151	132	19		
Novel	0	0	0		
Publier	340	275	65		
Saint-Gingolph	29	18	11		
Saint-Paul-en-Chablais	146	132	13		
Thollon-les-Mémises	52	48	5		
Vacheresse	52	52	0		
Vinzier	41	26	15		
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance	2 010	1 670	340		

Lecture: dans la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance, 2 010 enfants de 6-10 ans vivent au sein d'une famille où tous les parents travaillent, dont 1 670 enfants au sein d'un couple bi-actif en emploi et 340 enfants au sein d'une famille monoparentale active en emploi.

nd : donnée non disponible

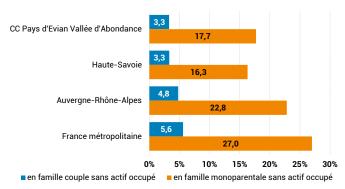
84

Quel est l'environnement familial et professionnel des adolescents ?



Adolescents âgés de 11 à 17 ans dont aucun des parents n'est en emploi

Source: Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



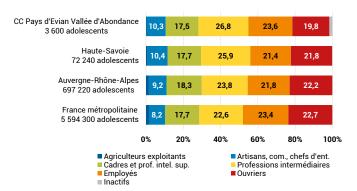
Lecture : dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance, 3,3% des adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'un couple n'ont aucun parent actif occupé.

En 2018, dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance comme en Haute-Savoie, 3% des adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'un couple et 18% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale n'ont aucun parent actif occupé, soit respectivement 90 et 150 adolescents. En comparaison, ces parts sont de 5 et 23% pour l'Auvergne-Rhône-Alpes et de 6 et 27% pour la France métropolitaine. La situation est plus favorable pour les adolescents du territoire que pour ceux de la France métropolitaine.

Cet indicateur met en évidence le besoin d'accompagnement des adolescents quand aucun des parents ne travaille. Ce besoin peut se faire ressentir notamment pour l'obtention du stage de troisième ou lors de la recherche de ces stages en seconde et première professionnelle. L'absence d'emploi du ou des parents réduit le réseau qui permet l'obtention de ces stages.

Adolescents âgés de 11 à 17 ans selon la PCS du référent du ménage

Source: Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 10,3% des adolescents de 11-17 ans habitant dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance ont un référent de ménage artisan, commerçant ou chef d'entreprise.

En 2018, dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance, 18% des adolescents de 11-17 ans vivent dans un ménage dont le référent est cadre ou de profession intellectuelle supérieure. Cette proportion est proche de celle de la France métropolitaine. 24% des adolescents ont un référent employé (soit une part proche de celle de la France métropolitaine) et 20% ont un référent ouvrier (2,9 points de moins que pour la France métropolitaine). Pour comparaison, en Haute-Savoie comme en Auvergne-Rhône-Alpes, 22% des adolescents de 11-17 ans ont un référent ouvrier23% en France métropolitaine.

	Adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'une famille dont aucun des parents n'est actif occupé								
	ense	mble	au sein d'un c	ouple parental	au sein d'u monopa				
	Nbre	Part (%)	Nbre Part (%)		Nbre	Part (%)			
Abondance	0	0,0	0	0,0	0				
Bernex	8	6,7	0	0,0	8				
Bonnevaux	0	-	0	-	0				
Champanges	0	0,0	0	0,0	0				
La Chapelle-d'Abondance	4	6,4	0	0,0	4				
Châtel	0	0,0	0	0,0	0				
Chevenoz	5	-	5	10,0	0				
Évian-les-Bains	103	16,0	32	7,4	70	34,4			
Féternes	6	4,9	0	0,0	6				
Larringes	15	9,4	5	4,8	10	18,3			
Lugrin	19	9,1	0	0,0	19	25,0			
Marin	8	5,4	8	6,3	0				
Maxilly-sur-Léman	21	15,8	14	14,3	7				
Meillerie	0	-	0	-	0				
Neuvecelle	0	0,0	0	0,0	0				
Novel	0	-	0	0,0	0				
Publier	37	5,1	21	3,7	16	10,3			
Saint-Gingolph	0	0,0	0	-	0				
Saint-Paul-en-Chablais	19	7,2	13	5,3	6				
Thollon-les-Mémises	4	5,9	0	0,0	4				
Vacheresse	0	0,0	0	-	0				
Vinzier	9	10,5	0	0,0	9				
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance	240	6,7	90	3,3	149	17,7			
Haute-Savoie	4 642	6,4	1 812	3,3	2 830	16,3			
Auvergne-Rhône-Alpes	63 138	9,1	25 417	4,8	37 721	22,8			
France métropolitaine	613 392	11,0	234 139	5,6	379 253	27,0			
nd : donnée non disponible									

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

ial



Quel est l'environnement familial et professionnel des adolescents ?

Stages de troisième : inégalités sociales et territoriales à l'oeuvre

Depuis 2005, tous les élèves de troisième doivent réaliser une « séquence d'observation en milieu professionnel ». Ce stage est censé permettre aux élèves de découvrir un environnement professionnel et les aider ensuite dans leur orientation et leur future insertion professionnelle. Or, la recherche et l'obtention de ce stage révèlent de nombreuses inégalités tant sociales que territoriales.

L'INJEP, en partenariat avec le LERFAS (Laboratoire d'Etude de Recherche et de Formation en Action Sociale) et l'Université du Maine, a réalisé une étude auprès de 25 collèges des Yvelines et de la Sarthe en Réseau d'Education Prioritaire (REP) mais aussi hors REP. Leur étude souligne que la recherche puis l'obtention d'un stage sont marquées par le capital social des familles. Les modalités de recherche de stage ne sont pas les mêmes selon les catégories socio-professionnelles. Il est par exemple plus facile de solliciter ses parents quand ils sont en emploi plutôt que quand ils sont au chômage.

En effet, environ la moitié des élèves dont le père est sans activité professionnelle doivent se débrouiller seuls pour trouver un stage, quand c'est le cas de seulement un tiers des élèves dont le père exerce une profession intermédiaire. Or, dans les Yvelines dans les établissements en REP situés dans les quartiers de la politique de la ville, 14 % des parents occupent un poste de cadre ou de profession intermédiaire contre 42 % des collèges hors REP.

Ne pouvant compter sur leurs parents pour prendre contact avec une entreprise, la moitié des collégiens en REP se rendent physiquement sur un potentiel lieu de stage alors que seulement un quart des collégiens hors REP utilisent cette méthode de prise de contact. Les élèves des collèges REP ont également plus tendance à utiliser le téléphone quand leurs camarades des collèges hors REP utilisent plus souvent les courriels.

En plus du capital social, être issu d'une classe supérieure favorise la socialisation à certains codes nécessaires à l'entrée dans le monde professionnel comme la rédaction d'une lettre de motivation ou d'un CV. Pour les élèves qui poursuivent leur recherche de stage seuls, cette expérience peut être très difficile puisqu'ils doivent faire face à de multiples refus et non réponses : près de la moitié des collégiens hors REP des Yvelines ont trouvé un stage suite à un contact, quand près d'un tiers des collégiens en REP des Yvelines ont dû contacter 5 entreprises ou plus. Cette situation peut donner le sentiment d'un échec qui peut plus longuement marquer les trajectoires scolaires et professionnelles des élèves. Au-delà des inégalités sociales entre les collégiens, les types de stages trouvés diffèrent aussi d'un territoire à un autre. Il est plus facile de trouver un stage quand le territoire économique et le marché du travail local est dynamique plutôt que quand le collège est isolé des zones d'activités.

Dans le centre de la Bretagne, les collégiens vont trouver leur stage chez un garagiste, une PME de réparation de matériel agricole ou dans un laboratoire d'analyse médicale quand des élèves du Vème arrondissement de Paris vont décrocher des stages dans des cabinets d'avocats, d'architectes ou à l'Institut Pasteur. Enfin, leurs pairs de la banlieue parisienne vont se retrouver dans la galerie marchande près du quartier quand le manque d'entreprises autour du collège limite le champ des possibles.

Les types de stages trouvés ne sont donc pas les mêmes entre un collège rural, un collège urbain en REP, et un collège prestigieux de centre-ville.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

LES JEUNES



LES JEUNES ADULTES

Qui sont les jeunes adultes ? p.90

LES JEUNES ACTIFS

Qui sont les jeunes adultes ?______ p.95 Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?_____ p.96

LES JEUNES

ne constituent pas, loin s'en faut, un groupe homogène. Les besoins diffèrent à la fois selon l'âge et l'environnement social dans lequel ils évoluent : à 15 ans, la plupart des adolescents sont scolarisés et vivent chez leurs parents, alors qu'à 25 ans, la grande majorité est en emploi ou en recherche un. Entre temps, certains arrêtent (précocement) leurs études et se retrouvent parfois confrontés à des difficultés d'insertion (professionnelle mais aussi sociale), pendant que d'autres les poursuivent et acquièrent un capital augmentant leurs chances de trouver un premier emploi.

Le défi majeur que doit relever notre société en général et les collectivités locales en particulier, est de permettre à tous les jeunes d'accéder à l'autonomie. Pour cela, les conditions sociales dans lesquelles ils évoluent sont déterminantes mais très inégales : ceux issus des milieux populaires affrontent des difficultés sans rapport avec ceux des milieux favorisés, soutenus financièrement par leurs parents. Ces inégalités se sont fortement renforcées suite à la crise sanitaire. Le risque de basculement d'une partie des jeunes vers la précarité puis la pauvreté est aujourd'hui de plus en plus fort. Différents profils se dégagent allant des étudiants précaires, privés de socialisation, ne pouvant conserver leur emploi étudiant et être en difficulté pour trouver un stage ; aux jeunes actifs subissant la précarité de l'emploi avec l'alternance de missions d'intérim, la fin d'un contrat à durée déterminée, la prolongation de période de chômage... ; aux jeunes NEET (not in employment, education or training) qui ne sont ni en emploi, ni en formation. Parce qu'ils sont l'avenir, leur permettre de se construire, se former, de trouver un emploi, se loger, fonder une famille... sur votre commune ou intercommunalité est essentiel. Mieux connaître leurs besoins, leurs fragilités, leurs attentes vous permettra d'adapter vos réponses localement.

En effet, accompagner les jeunes vers l'autonomie n'est peut-être pas la vocation primaire des CCAS/CIAS, mais elle le devient lorsqu'il s'agit de considérer leurs fragilités sociales freinant leur insertion.

L'accès à un logement (social) à un coût acceptable constitue l'une des toutes premières aspirations des jeunes. Ainsi, proposer une offre de logement correspondant à leurs attentes constitue un levier fort pour maintenir et/ou attirer de jeunes ménages sur les communes.

La question de la mobilité des jeunes est centrale et constitue l'un des leviers d'action locale majeur pour favoriser leur insertion professionnelle. C'est d'autant plus le cas dans le contexte actuel de crise économique qu'il leur est parfois nécessaire de s'éloigner davantage de leur domicile pour aller chercher du travail, notamment dans des emplois précaires et aux horaires atypiques (aide à domicile, mise en rayon,...).

L'accès au numérique constitue aussi aujourd'hui un enjeu majeur. L'absence d'un ordinateur et d'une imprimante peut parfois complexifier la réalisation de démarches administratives ou la recherche d'un emploi. Au-delà de l'équipement, il y a aussi la maîtrise du numérique.

L'offre culturelle, sportive et de loisirs adaptée et accessible à tous demeure essentielle pour les jeunes. Dès l'adolescence, cette politique constitue par ricochet un puissant levier de lien social et de prévention.

L'accompagnement des jeunes parents dans l'exercice de leur parentalité peut également se révéler comme une priorité, en particulier s'ils sont isolés, sans relais familiaux présents sur le territoire.

Autant de défis qui ne relèvent pas tous directement des compétences d'un CCAS mais ce dernier peut les mettre en lumière (via les éclairages du présent diagnostic), de manière à alerter l'ensemble des partenaires concernés (services internes à la collectivité, Mission locale, Centres socio-culturels, Maisons de quartiers...) et les mobiliser autour de la construction de réponses concertées pour les jeunes.



CHIFFRES CLÉS

LES JEUNES



2 2 9 4 jeunes de 18-24 ans

-5% entre 2013 et 2018

de la population a 6% entre 18 et 24 ans



34%

des jeunes vivent en logement autonome



haut niveau



bas niveau

Niveaux de formation des 20-24 ans



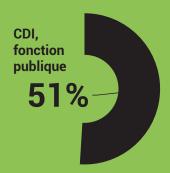
76%

des jeunes sont en activité



des jeunes ne sont ni en formation ni en emploi

12%



Type de contrat des 15-24 ans en emploi

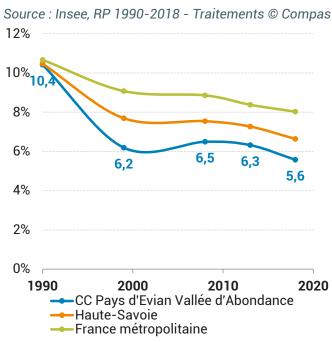


18%

des moins de 25 ans sont demandeurs d'emploi (cat. A)



Part des jeunes adultes dans la population



Depuis 1990, le nombre de jeunes de 18-24 ans vivant dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance a diminué, passant ainsi de 2 990 jeunes en 1990 à 2 290 en 2018. Cette baisse a été particulièrement forte entre 1990 et 1999.

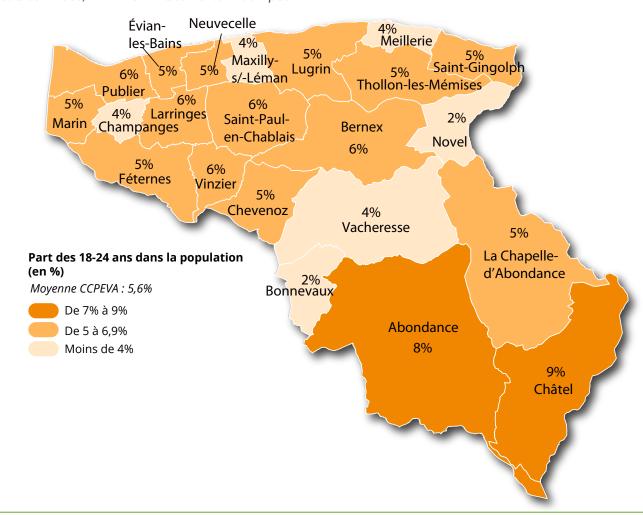
Entre 2013 et 2018, le nombre de jeunes de 18-24 ans a diminué de 5% (-115 jeunes) dans l'intercommunalité, soit 2 fois plus rapidement qu'à l'échelle nationale. Dans le même temps, leur part dans la population a baissé, passant de 6,3% à 5,6% de la population en 2018.

Celle-ci varie peu d'une commune à l'autre dans la CC, soit aux alentours de 5-6%. Abondance et Châtel se distinguent avec respectivement 8 et 9% d'habitants âgés de 18-24 ans. La présence du domaine skiable «Les Portes du soleil» explique ce résultat.

Lecture : En 2018, les jeunes de 18-24 ans représentent 5,6% de la population de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance.

Part des jeunes âgés de 18 à 24 ans parmi la population totale en 2018

Source: Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



90

TABLEAU DÉTAILLÉ



Évolution de la population des jeunes adultes

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas

	Les je	eunes de 18-24	ans	Evolu 2008-		Part des 18-24 ans dans la population
	1990	2008	2018	Nbre	Part (%)	2018
Abondance	165	122	117	-4	-3,6	8,2
Bernex	85	66	81	+15	+22,9	5,9
Bonnevaux	31	18	6	-13	-68,0	2,1
Champanges	91	48	39	-9	-18,3	3,6
La Chapelle-d'Abondance	72	80	50	-30	-37,0	5,4
Châtel	215	89	112	+23	+25,6	9,0
Chevenoz	34	27	34	+8	+28,9	5,4
Évian-les-Bains	762	601	496	-105	-17,5	5,4
Féternes	114	79	75	-4	-5,2	5,3
Larringes	77	54	89	+35	+65,7	6,1
Lugrin	203	123	126	+4	+3,0	5,1
Marin	0	86	90	+4	+4,5	5,0
Maxilly-sur-Léman	81	83	61	-22	-26,5	4,2
Meillerie	39	21	11	-10	-47,6	3,5
Neuvecelle	210	208	156	-52	-25,0	5,1
Novel	3	2	1	-1	-49,1	2,0
Publier	441	358	444	+85	+23,8	6,1
Saint-Gingolph	84	40	41	+1	+2,1	4,7
Saint-Paul-en-Chablais	122	105	135	+30	+28,2	5,6
Thollon-les-Mémises	51	59	44	-15	-25,4	5,4
Vacheresse	55	29	36	+7	+23,7	4,2
Vinzier	54	39	49	+10	+25,4	6,0
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance	2 989	2 337	2 294	-44	-1,9	5,6
Haute-Savoie	59 484	54 022	54 208	+186	+0,3	6,6
Auvergne-Rhône-Alpes	721 330	660 858	648 736	-12 122	-1,8	8,1
France métropolitaine	6 038 169	5 503 330	5 204 707	-298 623	-5,4	8,0

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

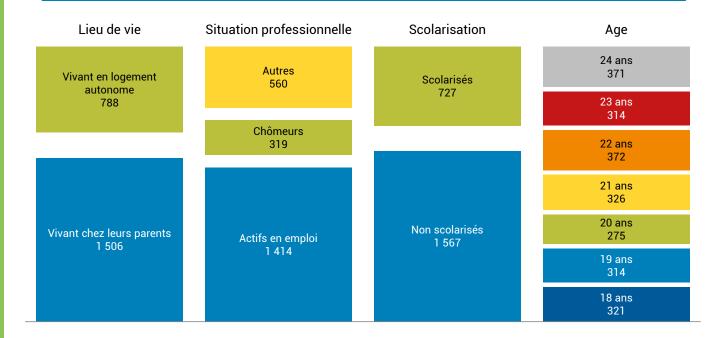
Lecture : La CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance compte 2 294 jeunes de 18-24 ans en 2018, représentant 5,6% de la population totale du territoire. Entre 2008 et 2018 ils ont connu une évolution de -1,9%, soit -44 jeunes de 18-24 ans sur la période.



Catégories des jeunes adultes

Source: Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

Les 2 294 jeunes de 18-24 ans vivant sur la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance



La situation professionnelle «Autres» correspond aux jeunes inactifs (étudiants ou non).

En 2018 dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance, 1 070 femmes et 1 220 hommes ont 18-24 ans, soit 2 290 jeunes au total. Le chômage (au sens du recensement) concerne 14% des jeunes soit 320. Par ailleurs, 62% occupent un emploi, soit environ 1 410. Ils ont moins souvent tendance à être scolarisés : 32% poursuivent leurs études et 68% ne sont plus scolarisés. Enfin, 66% des jeunes de l'intercommunalité vivent chez leurs parents, c'est le cas de 56% d'entre eux en Haute-Savoie et 53% en la France métropolitaine.

Habituellement, la très grande majorité des jeunes réside chez leurs parents jusqu'à 19 ans. Au-delà, la question du départ du domicile parental se pose plus singulièrement soit dans le cadre d'une entrée dans le monde du travail pour les jeunes ayant suivi un cursus d'études plus court, soit dans le cadre d'une poursuite des études (le plus souvent dans l'enseignement supérieur). La distance séparant le lieu du domicile parental de celui de l'emploi ou des études est naturellement, lorsque celle-ci devient trop grande, un facteur quasi obligatoire de décohabitation juvénile.

L'âge médian auquel le jeune a tendance à quitter le foyer familial a très peu changé depuis de nombreuses années (autour de 23 ans au plan national). Toutefois, l'hébergement extérieur est plus souvent financé par les parents, l'indépendance financière est plus tardive

et l'arrivée du premier enfant repoussée. Ainsi environ un premier départ sur cinq s'avère provisoire, et l'on enregistre deux fois plus de retours chez les parents après un départ aidé qu'après un départ non aidé.

Pour les publics jeunes, l'un des moments phares de vulnérabilité est donc souvent celui du départ du domicile parental associé à la prise d'autonomie financière. La possibilité ou non de se loger à un coût raisonnable compte-tenu de l'inflation générale du montant des loyers ces dernières années (notamment sur les petits logements susceptibles de convenir aux jeunes), le caractère précaire ou non des emplois auxquels les jeunes actifs accèdent, la possibilité ou non d'un soutien financier par la famille,... sont autant de modalités susceptibles d'interférer sur ce risque de vulnérabilité.

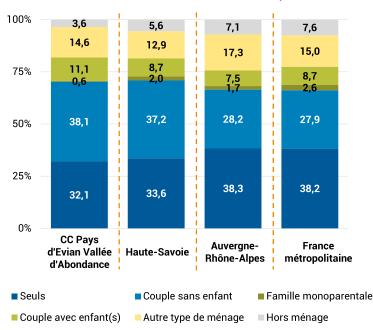
La crise sanitaire de 2020 a engendré une crise sociale et économique dont les jeunes sont les principaux concernés. La faiblesse de leurs ressources, l'absence de patrimoine mais aussi la précarité des emplois des jeunes expliquent cette situation. Il apparaît donc important de participer avec les autres acteurs concernés (les services de la ville, de la Région, de la Mission Locale, ...) à une réflexion sur l'accompagnement des jeunes vers leur autonomie.

92



Situation familiale des jeunes en logement autonome

Source: Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture: En 2018, 32% des jeunes en logement autonome vivent seuls.

En 2018, 23% des jeunes de 15-24 ans vivent dans un logement autonome dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance, soit 920 jeunes.

Les 2 990 autres jeunes de cet âge vivent chez leurs parents. Cette part est moins importante chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes : 21% des hommes de 15-24 ans vivent en logement autonome (430 personnes) pour 24% des femmes du même âge (500 personnes).

Les jeunes autonomes vivent le plus souvent seuls dans leur logement pour les hommes (40% des hommes de 15-24 ans autonomes) et en couple sans enfant pour les femmes (49%).

Notons par ailleurs que 30 jeunes femmes et 60 jeunes hommes de 15-24 ans vivent hors logement ordinaire. Parmi ceux-ci, 40 hommes vivent dans un autre type de logement (hors établissement pour étudiant et caserne militaire) et 20 femmes vivent également dans un autre type de logement (hors établissement pour étudiant et caserne militaire).

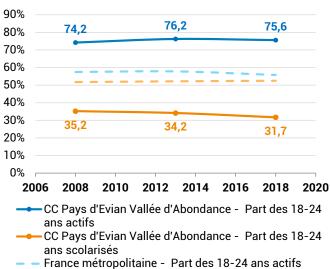
Pour l'action sociale communale, l'accès à l'autonomie passe prioritairement par l'accès au logement. Face à la forte progression du coût du logement, les jeunes n'ayant pas de soutiens familiaux se retrouvent dans une situation très difficile. Les colocations deviennent pour beaucoup de jeunes actifs les seules solutions pour l'accès au logement. La ville peut elle soutenir ces démarches à la fois dans la recherche de logements et à la fois dans l'accompagnement? Les logements intergénérationnels sont aussi souvent évoqués. Ils demeurent très marginaux en nombre, mais peuvent représenter souvent de belles initiatives.

Mais quoiqu'il en soit, étant donné le coût financier d'un logement autonome, rares sont les jeunes adultes qui ont la capacité de s'installer à proximité de leurs parents. Aussi, la grande majorité des jeunes autonomes, en logement autonome, sont arrivés récemment dans la commune et n'ont pas forcément les mêmes réseaux sociaux et familiaux que les adultes. Par ailleurs, la plupart des adolescents qui vont acquérir leur autonomie dans un logement, le feront certainement à l'extérieur de la commune de résidence de leur parents.



Part des actifs et étudiants parmi les jeunes adultes

Source: Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture: En 2018, 31,7% des jeunes de 18-24 ans sont scolarisés.

On compte 730 jeunes scolarisés et 1 730 jeunes actifs, soit respectivement 32 et 76% de l'ensemble des 18-24 ans vivant dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance en 2018 (un jeune peut être scolarisé et actif, tout comme il peut être non scolarisé et inactif, cf pages suivantes). Le taux d'activité des jeunes est plus important dans l'intercommunalité qu'à l'échelle nationale : 56% des jeunes sont en effet actifs en France métropolitaine et 52% sont scolarisés.

Depuis 2008, la part des jeunes actifs est restée relativement stable au contraire de la part de jeunes scolarisés qui a diminué. Elle est passée de 35% à 32% entre 2008 et 2018, soit 4 points de moins.

En 2018, 1 730 jeunes de 18-24 ans vivant sur la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance sont actifs (en emploi ou en recherche d'emploi), soit un taux d'activité de 76%. Ce taux est plus élevé chez les hommes que chez les femmes : 79% contre 72%.

De plus, 167 jeunes de 15-17 ans sont également dans le monde actif, dont 151 occupés et 16 en recherche d'emploi, soit un taux d'activité de 11% sur cette tranche d'âge. Ces 167 jeunes seront inclus par la suite dans les analyses concernant les PCS et les différents types de contrats. Cependant, ceux-ci ne représentent que 10% des actifs de 15-24 ans, leur faible poids n'influence alors que très peu les taux d'activité ou de chômage des 15-24 ans présentés plus tard dans le document.

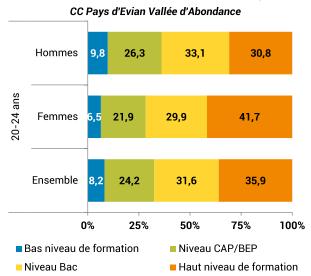
La poursuite des études et l'entrée dans l'emploi expliquent la plus grande partie des déménagements et mobilités géographiques des jeunes majeurs. Dans ces conditions, et même si les pôles urbains restent, d'une manière générale, très attractifs pour les jeunes, les territoires constituant des pôles étudiants le sont encore davantage... Une proportion importante de jeunes arrive ainsi d'autres départements ou régions, dynamisant et orientant souvent du même coup le développement culturel local.

Le niveau de diplôme est un facteur de mobilité car en effet les formations supérieures et les emplois qualifiés sont généralement situés dans ces pôles régionaux. Or le niveau d'études des jeunes générations s'accroît, d'où une hausse de leur mobilité dite « résidentielle ». La crise économique et sociale va certainement faire accroître la poursuite d'études pour de nombreux jeunes. Par contre les jeunes actifs (occupés ou au chômage) devront bénéficier de l'attention des acteurs sociaux. La question par exemple de la mobilité est une question clé pour le CCAS. Comment accompagner, par exemple, des jeunes dont les parents ne peuvent financer le permis de conduire ?



Niveaux de formation des jeunes non scolarisés

Source: Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture: 30,8% des hommes de 20-24 ont un haut niveau de formation.

Niveau de formation des jeunes

Source: Insee, RP 2018 - Traitements @ Compas

		20-24	ans	
	Bas niveau de formation	Niveau CAP/BEP	Niveau Bac	Haut niveau de formation
Abondance	14,8	21,2	32,9	31,1
Bernex	5,9	29,4	21,5	43,2
Bonnevaux	0,0	66,7	33,3	0,0
Champanges	5,9	11,8	64,7	17,7
La Chapelle-d'Abondance	2,9	26,5	32,5	38,1
Châtel	2,7	39,5	31,4	26,5
Chevenoz	13,6	22,7	27,3	36,4
Évian-les-Bains	9,7	17,8	29,9	42,6
Féternes	6,2	35,5	20,8	37,4
Larringes	18,7	25,1	37,5	18,7
Lugrin	9,6	24,1	32,5	33,7
Marin	9,6	19,2	26,9	44,3
Maxilly-sur-Léman	6,3	21,9	28,1	43,8
Meillerie	0,0	0,0	87,5	12,5
Neuvecelle	5,6	14,1	36,6	43,7
Novel	0,0	100,0	0,0	0,0
Publier	8,0	31,4	27,0	33,7
Saint-Gingolph	6,2	18,7	37,5	37,6
Saint-Paul-en-Chablais	6,7	26,9	35,9	30,4
Thollon-les-Mémises	7,1	10,7	35,8	46,4
Vacheresse	4,5	13,6	59,1	22,8
Vinzier	6,6	30,1	30,0	33,3
CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance	8,2	24,2	31,6	35,9

13,3

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

Haute-Savoie

Auvergne-Rhône-Alpes France métropolitaine

Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Evian- Vallée d'Abondance

DÉFINITIONS

Bas niveau de formation : sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un BEPC ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

<u>Hauts niveaux de formation</u>: sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac +2 et plus.

L'âge avançant, les jeunes ont tendance à avoir un niveau de formation plus élevé. De même, les femmes ont de manière générale plus souvent des niveaux de formation plus «favorables» que les hommes. Ainsi dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance, 6% des femmes de 20-24 ans ont un bas niveau de formation (40 femmes) et 10% des hommes de cette tranche d'âge (70 hommes). 41% des jeunes femmes sont par ailleurs diplômés du supérieur (220 femmes) contre 31% des hommes (260 hommes).

Notons enfin que les jeunes ayant un haut niveau de formation habitent dans les communes urbanisées de la CA Pays d'Évian-Vallée d'Abondance.

Lecture : En 2018, 35,9% des 20-24 ans non scolarisés de la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance ont un haut niveau de formation.

20,2

20,5

20.0

© Compas avril 2022 Portrait social

33,8

34,0

32.3

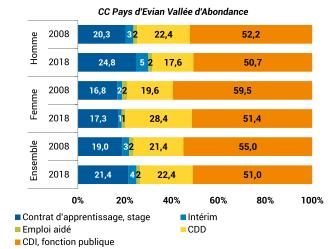
30,5



Comment se déroule l'insertion professionnelle des ieunes ?

Type de contrat des jeunes en emploi

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 21,4% des jeunes de 15-24 ans en emploi et vivant dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance sont en contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré.

En 2018, 760 jeunes de 15-24 ans vivant dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance sont en emploi précaire (apprentissage, stage, intérim, emploi aidé, CDD), représentant 49% de l'ensemble des jeunes de cet âge ayant un emploi. Ces jeunes sont le plus souvent en CDD (22% des jeunes en emploi salarié).

Depuis 2008, le nombre de jeunes en emploi précaire a augmenté (+9%). Leur part parmi les jeunes ayant un emploi salarié est en hausse (+4,0 points en dix ans).

Des différences sont à noter entre les femmes et les hommes en emploi précaire : les premières sont plus nombreuses à être en CDD (10,9 points d'écart), quand les seconds sont plus souvent en contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré (7,5 points d'écart).

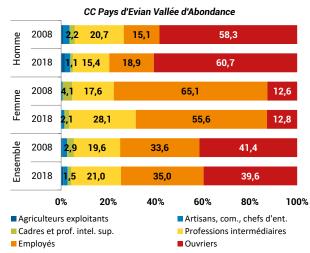
Selon l'Insee, les contrats précaires incluent les CDD (dont emplois saisonniers), contrats d'intérim, emplois aidés, mais aussi les stages rémunérés et les contrats d'apprentissage. Si ces derniers sont effectivement précaires économiquement, on peut toutefois, avant cela, retenir plus positivement la solution de formation qu'ils représentent pour certains jeunes (en France métropolitaine, 6% des jeunes de 15 à 24 ans sont en contrat d'apprentissage; soit 20% des jeunes ayant un emploi – Insee RP 2018).

Une large majorité des jeunes sortis du système scolaire entre dans leur premier emploi par l'un de ces contrats précaires ; et ce d'autant plus qu'ils sont faiblement diplômés. Ce sont les titulaires de diplômes d'écoles de commerce ou d'ingénieurs qui obtiennent le plus fréquemment un premier emploi en CDI. En moyenne, les jeunes entrent dans l'emploi vers 23 ans, mais n'obtiennent leur premier CDI que vers 27 ans.

L'impact de la crise économique issue de la crise sanitaire sera très important pour les personnes en emploi précaire. En effet, ce sont les premiers emplois que les entreprises abandonnent. Or, ce sont des jeunes qui sont en emploi précaire essentiellement. Dès lors, ils sont aujourd'hui les premiers concernés par la progression du chômage. La réforme de l'assurance chômage de la fin de l'année 2019 ne facilitera pas l'autonomie financière de ces jeunes qui pourront alors connaître, sans soutien familial, des difficultés face au paiement de leur loyer et de leurs charges. Ils ne peuvent pas prétendre au RSA, même le RSA jeunes, pour la très grande majorité d'entre eux.

Professions et catégories socioprofessionnelles des jeunes en emploi

Source: Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance, 1,5% des jeunes de 15-24 ans en emploi sont cadres ou de profession intellectuelle supérieure.

En 2018, 2% des jeunes de 15-24 ans en emploi sont cadres (30 jeunes) dans la CC Pays d'Evian-Vallée d'Abondance et 21% de profession intermédiaire (340 jeunes), 35% sont employés (570 jeunes) et 40% sont ouvriers (640 jeunes). Les jeunes actifs en emploi sont plus fréquemment ouvriers et employés que l'ensemble des actifs occupés (22% d'ouvriers et 28% d'employés)

La répartition des jeunes selon leur catégorie socioprofessionnelle a peu évolué depuis 2008.

On observe une répartition différente des PCS en fonction du sexe : les hommes sont plus nombreux à être ouvriers (47,9 points d'écart, soit 550 hommes contre 90 femmes), quand les femmes sont plus souvent employées que les hommes (36,7 points d'écart, soit 400 femmes contre 170 hommes).

TABLEAU DÉTAILLÉ



Type de contrat des jeunes en emploi

Source: Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Salariés en co	ntrat précaire	Salariés à te	mps partiel
	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)
Abondance	25	-	5	-
Bernex	15	23,1	5	7,7
Bonnevaux	10	-	5	-
Champanges	21	-	21	-
La Chapelle-d'Abondance	10	-	0	-
Châtel	76	83,8	5	5,5
Chevenoz	10	-	5	-
Évian-les-Bains	120	38,3	35	11,1
Féternes	20	24,9	15	18,6
Larringes	46	60,0	5	6,7
Lugrin	39	57,1	10	14,3
Marin	55	60,9	20	22,2
Maxilly-sur-Léman	20	-	10	-
Meillerie	0	-	0	-
Neuvecelle	50	58,8	10	11,8
Novel	0	-	0	-
Publier	103	41,7	46	18,8
Saint-Gingolph	0	-	0	-
Saint-Paul-en-Chablais	44	49,4	0	-
Thollon-les-Mémises	39	-	10	22,2
Vacheresse	20	-	0	-
Vinzier	35	-	15	27,3
CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance	760	49,0	222	14,3
Haute-Savoie	15 323	47,7	4 390	13,7
France métropolitaine	1 178 797	54,0	402 348	18,4
Auvergne-Rhône-Alpes	158 191	53,9	51 424	17,5
Zone d'emploi du Chablais	2 046	50,1	579	14,2
* nart narmi les salariés de 15-24 ans				

^{*} part parmi les salariés de 15-24 ans

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Lecture : 760 salariés de 15-24 ans vivant dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance ont un contrat précaire, soit 49% des salariés de cet âge.

Professions et catégories socioprofessionnelles des jeunes en emploi

Source: Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Agriculteurs exploitants		Artisans, comerçants, Cadres et prof. chefs d'entreprise intellectuelles sup. i			Professions intermédiaires		Employés		Ouvriers		
	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)
Abondance	10	16,6	0	-	0	-	10	16,6	15	25,0	25	41,8
Bernex	0	-	0	-	0	-	5	7,7	35	53,9	25	38,4
Bonnevaux	0	-	0	-	0	-	0	-	5	50,0	5	50,0
Champanges	0	-	5	12,5	0	-	11	25,1	5	12,6	21	49,8
La Chapelle-d'Abondance	0	-	0	-	0	-	11	33,7	5	16,4	16	49,9
Châtel	0	-	0	-	0	-	14	15,1	37	38,7	44	46,2
Chevenoz	0	-	0	-	5	16,7	10	33,3	5	16,7	10	33,3
Évian-les-Bains	0	-	15	4,5	5	1,5	55	16,4	149	44,7	110	33,0
Féternes	0	-	0	-	0	-	25	31,3	10	12,5	45	56,3
Larringes	0	-	0	-	0	-	41	53,4	10	13,4	26	33,2
Lugrin	0	-	0	-	0	-	20	28,6	30	42,9	20	28,6
Marin	0	-	0	-	0	-	20	22,3	30	33,3	40	44,3
Maxilly-sur-Léman	0	-	0	-	0	-	10	28,6	10	28,6	15	42,9
Meillerie	0	-	0	-	0	-	5	33,3	5	33,3	5	33,3
Neuvecelle	0	-	0	-	0	-	35	41,2	30	35,3	20	23,5
Novel	0	-	0	-	0	-	0	-	0	-	0	
Publier	0	-	5	2,0	10	4,1	21	8,2	97	38,7	118	47,0
Saint-Gingolph	0	-	0	-	0	-	5	50,0	0	-	5	50,0
Saint-Paul-en-Chablais	5	4,7	5	4,9	0	-	25	24,0	35	33,3	35	33,2
Thollon-les-Mémises	0	-	0	-	0	-	15	30,0	10	20,0	24	50,0
Vacheresse	0	-	0	-	0	-	5	14,3	10	29,1	20	56,6
Vinzier	0	-	0	-	5	9,1	0	-	35	63,6	15	27,3
CC Pays d'Evian Vallée d'Abonda	15	0,9	30	1,9	25	1,5	342	21,0	569	35,0	644	39,6
Haute-Savoie	85	0,3	635	1,9	1 112	3,3	7 739	23,2	12 566	37,7	11 194	33,6
France métropolitaine	8 848	0,4	42 573	1,9	153 348	6,8	523 949	23,2	849 146	37,6	679 210	30,1
Auvergne-Rhône-Alpes	1 645	0,5	5 857	1,9	17 802	5,8	71 563	23,5	111 854	36,7	95 913	31,5
Zone d'emploi du Chablais	29	0,7	84	2,0	75	1,8	904	21,2	1 587	37,2	1 585	37,2
* nart narmi les 15-24 ans actifs	occupác											

* part parmi les 15-24 ans actifs occupés

© Compas avril 2022

Valeurs inférieures à celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Valeurs proches de celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Valeurs supérieures à celle de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Lecture : 644 jeunes de 15-24 ans de la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance sont ouvriers soit 39,6% des 15-24 ans en emploi.

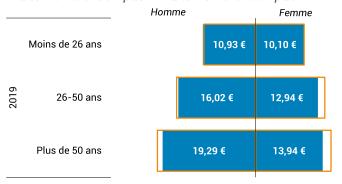
Portrait social



Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?

Salaire net horaire moyen (en euros)

Source : DADS, 2012 & Insee, Base Tous salariés 2019 -Traitements © Compas - Traitements © Compas



■ CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance (valeur affichée) ☐ France métropolitaine

Lecture : En 2019, les hommes de moins de 26 ans habitant dans la CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance perçoivent en moyenne un salaire net horaire de 10,93€.

En 2019, dans la CC Pays d'Évian-Vallée d'Abondance, les hommes de moins de 26 ans perçoivent un salaire net horaire moyen de 10,93€ contre 10,10€ pour les jeunes femmes.

Le niveau de rémunération des jeunes vivant dans l'intercommunalité est proche de celui observé dans la France métropolitaine au contraire de leurs aînés ayant un salaire net horaire moyen moins élevé qu'en moyenne nationale. Notons que les travailleurs frontaliers ne sont pas comptabilisés par la DADS.

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?



Le chômage des jeunes n'est pas toujours aisé à mesurer. En effet, non seulement tous les jeunes ne s'inscrivent pas mécaniquement à Pôle emploi aussitôt leurs études achevées, mais ils ne le font parfois pas davantage après le passage par quelques emplois de très courte durée dont ils savent qu'ils ne leur ouvriront aucun droit à indemnisation.

DÉFINITIONS

<u>Demandeur d'emploi en fin de mois</u> : personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

<u>Indice de chômage</u> : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs

Les données DARES sur les demandeurs d'emploi en fin de mois ne sont disponibles que pour 14 des 22 communes de la CC Pays d'Évian- Vallée d'Abondance, soit pour les communes comptant au moins 1000 habitants.

345 jeunes sont parmi elles inscrits à Pôle Emploi en tant que DEFM de catégorie A, B, C. Le nombre de jeunes DEFM fluctue depuis 2011. La crise sanitaire s'est accompagné d'une hausse de 35 DEFM de plus entre décembre 2019 et décembre 2020.

L'indice de chômage estimé des moins de 25 ans atteint 18% au 4ème trimestre 2020 pour les jeunes résidant dans ces 14 communes comme en Haute-Savoie contre 25% en France métropolitaine. Une grande variation s'observe 8% des jeunes de moins de 25 ans étant DEFM de catégorie A, B, C à saint-Paul-en-Chablais contre 36% à Thonon-les-Mémises et La Chapelle-d'Abondance.

Effectifs des jeunes demandeurs d'emploi (catégories ABC)

Sources: Dares, 2020 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Demandeu en fin de mo Moins d	•	Evolu 2019-:	Indice de chômage* (%)	
	31/12/2019	31/12/2020	Nbre	Part (%)	31/12/2020
Abondance	nd	20	nd	nd	22,9
Bernex	15	nd	nd	nd	nd
La Chapelle-d'Abondance	10	15	+5	+50,0	35,5
Châtel	30	30	+0	-	29,8
Évian-les-Bains	70	105	+35	+50,0	26,5
Féternes	10	nd	nd	nd	nd
Larringes	15	10	-5	-33,3	11,8
Lugrin	30	25	-5	-16,7	21,3
Marin	15	15	+0	-	17,5
Maxilly-sur-Léman	10	10	+0	-	21,3
Neuvecelle	15	30	+15	+100,0	26,3
Publier	55	60	+5	+9,1	18,0
Saint-Paul-en-Chablais	15	10	-5	-33,3	7,9
Thollon-les-Mémises	10	15	+5	+50,0	35,7
CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance	nd	nd	nd	nd	nd
Haute-Savoie	6 240	7 420	+1 180	+18,9	18,5
Auvergne-Rhône-Alpes	79 220	85 930	+6 710	+8,5	21,8
France métropolitaine	733 655	785 800	+52 145	+7,1	25,6
Zone d'emploi du Chablais	955	1 055	+100	+10,5	20,8

^{*} DEFM de moins de 25 ans parmi l'ensemble des actifs de cet âge

nd : donnée non disponible

